

FONDÉ EN 1910

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 112

MONTREAL, LES SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MAI 1995

4 CAHIERS - 1.75\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Guido Molinari, entre le geste et la couleur

PAGE C 1

DOSSIER

Le congrès de l'ACFAS: sciences et société

PAGE B 2

LIVRES

L'Amérique selon Noël Audet

PAGE D 1

ÉCONOMIE

Les papetières à plein régime

PAGE B 1

PERSPECTIVES

Les belles et la bête

Il n'est pas exceptionnel que les expositions muséales dérapent et «prennent le champ». Mais ce qui est particulièrement intéressant dans la controverse entourant *Beauté mobile*, lancée cette semaine au Musée des beaux-arts de Montréal (MBA), c'est que cette exposition, en soi tout à fait louable, soit proposée dans un contexte institutionnel qui pose lui-même d'énormes problèmes. Avec elle, il semble être moins question d'un «accident de parcours» que d'un vice de conception du véhicule muséal...

Beauté mobile rassemble une cinquantaine de belles bagnoles. On l'a dit et redit: ces «beaux chars» sont époustouffants de grâce, de luxe et de volupté. La cause est entendue: l'expo vaut largement le déplacement, point à la ligne.

Le problème n'est pas là. Et ce n'est d'ailleurs pas de ce point de vue que le MBA est présentement attaqué par les artistes et les professionnels du milieu de l'art contemporain (ils y voient du mépris) comme par les employés de l'établissement eux-mêmes (parce que 18 postes viennent d'être abolis). C'est plutôt la vocation du MBA qui est en cause ici.

Allons-y donc de façon ordonnée. D'abord, était-ce le lieu approprié pour accueillir cette sorte de salon de l'auto de luxe? L'administration du MBA explique que le vénérable établissement se préoccupe du design depuis 1916 et que l'automobile y a donc sa place. Soit. Mais comme le remarquait samedi dernier dans nos pages la professeure Monique Régimbald-Zeiber, de l'UQAM, «depuis quelques années, le MBA hésite quant au mandat qui lui est dévolu» et «empiète sur le territoire d'autres musées»: *Snoopy* (1992) semblait plus approprié pour le Musée... Juste pour rire; *Cardin* (1991) ou *L'Art prend l'air* (1993) étaient tout désignés pour le Musée de la civilisation de Québec.

D'autres se sont demandé pourquoi le MBA n'avait pas élargi l'angle d'approche en interrogeant par exemple la place de l'automobile dans l'art du XX^e siècle, de Marinetti à Wim Wenders. Dans le catalogue qui accompagne *Beauté mobile*, le directeur du MBA répond que le sujet avait déjà été couvert en 1984 par le MOCA de Los Angeles. Pierre Théberge demande: «Que nous restait-il? La part du rêve que nous offre cette beauté mobile, ce «véhicule idéal» magnifiquement mis en scène dans de superbes salles.»

On en vient ainsi à la question de fond: ce que fait le MBA avec ces «superbes salles», dont le nombre a d'ailleurs plus que doublé au début de la décennie. On le sait, le MBA a choisi de les remplir avec des *blockbusters*, des méga-expos faites pour plaire.

Depuis *Tintin*, au début des années quatre-vingt, on a notamment eu droit à *Chagall* (1989), *Dali* (1990) et *Michel-Ange* (1992). Au total, onze grandes expositions présentées entre l'été 1987 (*Léonard de Vinci*) et l'été dernier (*Roy Lichtenstein*) ont coûté plus de 20 millions \$. À elle seule, *Les Années 20* (1991) aurait englouti 4,2 millions \$.

Cet été, le MBA a même joué son va-tout en doublant son budget consacré aux expositions — il est passé de 4 millions \$ en 1994-95 à 9 millions \$ cette année. Et tout ça pour organiser non pas un mais bien deux *blockbusters* en même temps: *Beauté mobile* (3 millions \$), et *L'Europe symboliste* (3,5 millions \$), qu'on inaugurera au début juin. Pour faire ses frais, le MBA devra maintenant attirer au moins un demi-million de visiteurs en moins de six mois. On prie tous collectivement qu'il réussisse.

Ce programme d'exposition se défend. Montréal a ainsi accès aux inaccessibles trésors accumulés par d'autres établissements plus riches ou plus chanceux, sans compter les retombées économiques des touristes «par les chefs-d'œuvre alléchés».

Mais cette inflation des expositions, toutes éphémères, qui ne laissent que des souvenirs et des catalogues, n'est pas sans effets néfastes sur les autres fonctions du MBA, dont le rôle devrait aussi consister à collectionner et éduquer.

Le dernier numéro de *Art Press* rappelle d'ailleurs que les collections permanentes sont maintenant revenues au centre des préoccupations des grands musées d'Europe et des États-Unis. Mais cette volonté de «retour aux collections» a d'autant moins d'emprise au MBA qu'il ne consacre maintenant que quelques centaines de milliers de dollars par année pour enrichir la sienne.

Ce n'est pas tout. Le mois dernier, suite à des compressions imposées par Québec et Ottawa, le MBA a supprimé les expositions itinérantes non subventionnées, éliminé son service d'éducation aux adultes, aux familles et aux groupes spéciaux, coupé l'accès à sa bibliothèque et à sa fabuleuse diathèque, aboli le poste de conservateur en art contemporain et le service de gestion des collections.

Par contre, les *blockbusters* sont encore là, pour quelques mois. *Les Belles* et les autres trésors symbolistes accueillis temporairement dans le château de la Bête retourneront ensuite à leur propriétaires. On fait des choix. On les assume.

Panique chez les patients

Réactions d'inquiétude, de colère et de solidarité chez les employés d'hôpitaux et les médecins

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Un vent de panique s'est emparé hier des patients et de leurs proches qui ont littéralement inondé d'appels les hôpitaux ciblés par des projets de fermetures. Les réactions d'inquiétude et de colère, mais aussi de solidarité ont été vives et nombreuses, tant chez les patients, les employés que les médecins.

En fait, les hôpitaux ciblés par des fermetures ont été tellement assaillis d'appel qu'ils ont pressé la Conférence

régionale des centres hospitaliers de Montréal de lancer un appel au calme pour informer la population que cette annonce ne remet nullement en cause la qualité des services et leur accès. Du moins pour l'instant.

«Il y a déjà des patients qui appellent pour savoir où sera transféré leur dossier médical, ou pour le faire transférer ailleurs!», s'étonnait le directeur de la Conférence des hôpitaux de Montréal et directeur de l'hôpital de LaSalle, Georges Maillet.

VOIR PAGE A 16: PANIQUE

■ Autres informations en pages A 3 et A 4



PHOTO JACQUES NADEAU

L'annonce de la fermeture prochaine du centre hospitalier Saint-Michel a semé l'émoi au sein du personnel de l'établissement mais aussi des groupes communautaires de ce quartier défavorisé de Montréal. La population sera encore plus démunie sans son hôpital, a fait valoir, hier, Suzanne Boucher, présidente de l'un des trois syndicats à Saint-Michel (notre photo). Nos informations en page A 4.

Quarante mille personnes devront être transférées vers d'autres hôpitaux

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La fermeture de neuf hôpitaux dans une ville comme Montréal ne se fait pas en un tournemain. Près de 40 000 personnes ont été admises l'an dernier dans les hôpitaux appelés à fermer. Un bassin énorme qu'il faudra transférer en quelques mois vers d'autres hôpitaux de la métropole et vers des services encore inexistant.

Des milliers de dossiers médicaux — on est encore incapable d'en évaluer le nombre à l'heure actuelle —, pas moins de 9500 employés, 1500 infirmières, 926 médecins dont près de 250 spécialistes et un peu moins de 1000 cadres seront affectés par ce branle-bas de combat.

Hier, les représentants de la Régie régionale de la santé et des services sociaux ont réitéré leur discours rassurant, affirmant qu'aucun malade ne sera mis dans la rue tant que des ressources adéquates n'auront pas été mises en place.

«Si on ferme cinq hôpitaux la première année, c'est justement pour créer de nouvelles ressources qui seront transférées vers la population», a indiqué en entrevue au *Devoir* le directeur général de la Régie régionale de Montréal-Centre, Marcel Villeneuve.

Pas question de débordements à l'urgence, estime M. Villeneuve, puisque ces dernières sont débordées en rai-

VOIR PAGE A 16: TRANSFERT

■ Voir aussi en page A 14: l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon

Rumeurs de Cannes

La compétition s'annonce-t-elle forte? Certains observateurs trouvent que les choses augurent plus ou moins bien

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

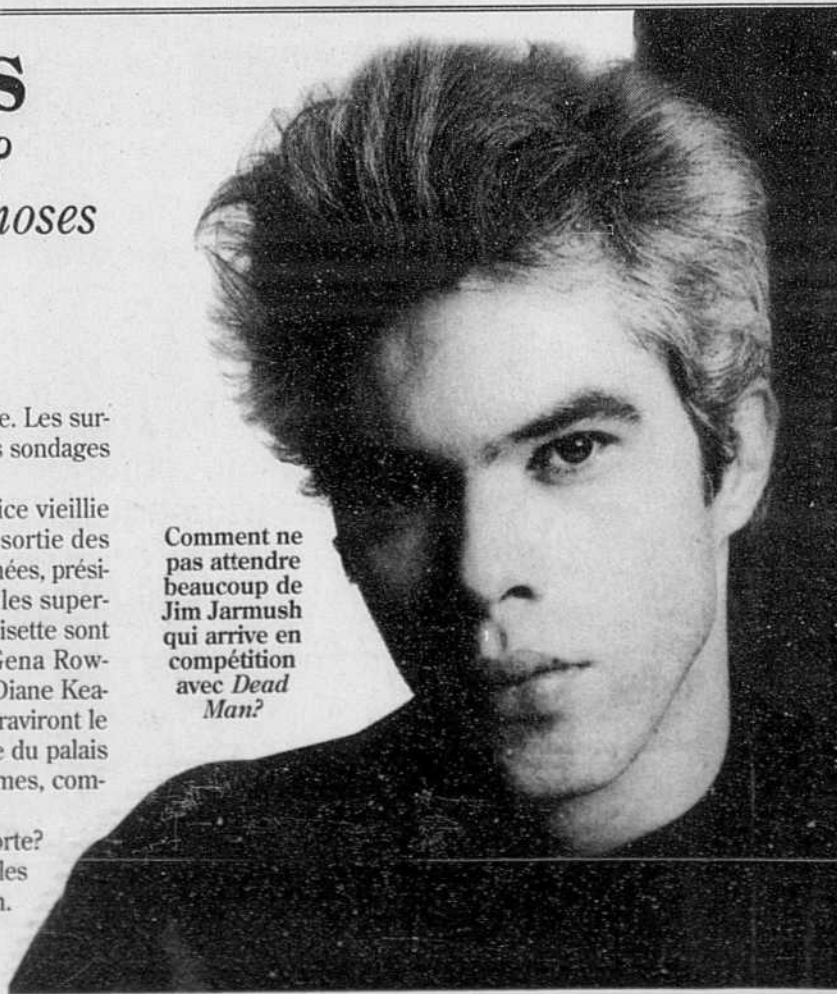
Le Festival de Cannes approche. Dès mercredi, la grosse machine du cinéma qui aspire tout le monde vers la Côte d'Azur démarre et nous tiendra éveillés jusqu'au 28 mai. Bien évidemment, quelques paris sont lancés, quelques titres espérés et attendus, en prévision du palmarès final. La machine à rumeurs se fait pourtant moins bavarder que les autres années et cette fois la partie n'apparaît pas jouée d'avance. En 1993, sans avoir vu le film, on savait par les potins parisiens que *La Leçon de piano* de Jane Campion raflerait la palme d'or. L'an dernier, les poulains favoris étaient identifiés avant le départ. Rien de tel aujourd'hui. Par ailleurs, seul un petit nombre de films ont été achetés sur scénario par nos distributeurs qué-

bécois. La moisson se fera sur place. Les surprises aussi. Telle une élection sans sondages bétonnés.

Jeanne Moreau, l'immense actrice vieillie que la France a redécouverte et sortie des placards depuis quelques années, présidera le jury. Par ailleurs, les superstars attendues sur la Croisette sont surtout féminines: les Gena Rowland, Emma Thompson, Diane Keaton et Andie MacDowell graviront le fameux grand escalier rouge du palais des Festivals. Une affaire de femmes, comme dirait Chabrol.

La compétition s'annonce-t-elle forte? Certains observateurs trouvent que les choses augurent plus ou moins bien. Il faut dire que pour présenter la

Comment ne pas attendre beaucoup de Jim Jarmush qui arrive en compétition avec *Dead Man*?



VOIR PAGE A 16: CANNES

Perception de l'impôt fédéral par le Québec

Ottawa ne ferme pas la porte à Parizeau

Massé croit cependant à une blague

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Ottawa ne ferme pas tout à fait la porte à l'offre faite par Jacques Parizeau de percevoir en son nom, au Québec, l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, mais il croit que la proposition a été lancée «à la blague» et que le gouvernement central serait, de toute manière, mieux placé pour assumer la tâche inverse.

Tout en nuances, visiblement soucieux de ne pas déclencher de polémique, le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé s'est dit hier heureux de voir que le premier ministre de Québec avait à cœur d'éviter des chevauchements coûteux, aussi est-ce là «une option qui mérite d'être considérée».

«Quand j'ai vu sa proposition, je me suis dit que c'était clairement une bonne occasion pour épargner de l'ar-

VOIR PAGE A 16: OTTAWA

Hausse du prix du Devoir

Avec pleine confiance en la fidélité de ses lecteurs, *Le Devoir* annonce aujourd'hui une augmentation de son prix de vente.

La hausse, devenue incontournable devant la croissance vertigineuse du prix du papier, nous oblige à vendre l'exemplaire 0,10 \$ de plus en semaine, c'est-à-dire 0,75 \$ avant taxes. Notre édition du samedi coûtera 0,25 \$ de plus, soit 1,75 \$ avant taxes. Le coût de l'abonnement croîtra en moyenne de 5 %.

Nous avons pris cette décision à notre corps défendant. Depuis un an, les coûts de notre approvisionnement en papier ont augmenté de 70 % et il est possible qu'ils grimpent encore. En 1994, malgré notre situation financière toujours fragile, nous avons absorbé une facture supplémentaire de 150 000 \$ pour l'impression, sans toucher au prix du journal. En 1995, la même politique devient intenable car la facture annuelle augmente de près de 400 000 \$. Il nous faut donc demander à nos lecteurs de partager la note.

Pour mieux comprendre cette décision, nous vous invitons à lire le grand dossier hebdomadaire de notre cahier économie, consacré aujourd'hui à la reprise frénétique de l'industrie du papier. Il y a un an, la tonne de papier se vendait 500 \$; son prix atteint aujourd'hui plus de 1000 \$. Et ce n'est peut-être pas fini, dans une industrie aux maillons serrés, qui a recouvré la santé et de substantiels profits en se conduisant quasiment comme un cartel.

La hausse a déjà fait quelques victimes chez les quotidiens, au Canada, aux États-Unis, en Europe. Pour tenir le coup, un journal comme le nôtre, l'un des derniers quotidiens indépendants en Amérique du Nord, ne peut compter sur l'appartenance à un grand groupe de presse capable d'absorber le choc. Son meilleur capital est la compréhension de ses lecteurs, dont l'effort ne sera tout de même pas démesuré: les autres quotidiens montréalais n'ont pas encore annoncé toutes les augmentations en préparation mais d'ores et déjà la différence entre le coût hebdomadaire du *Devoir* en kiosque et celui de son principal concurrent dépasse à peine un dollar. Nous croyons que la qualité du *Devoir* justifie la différence. Et que nos lecteurs non seulement accepteront notre décision, mais qu'ils en seront activement solidaires.

Lise Bissonnette

INDEX

Agenda C12
Avis publics...B14
Classées.....B15
Culture.....C1
Économie.....B1
Éditorial.....A14
Le monde.....A11
Mots croisés...B15
Lets sports.....B15

MÉTÉO

Montréal
Ciel variable.
Demain: averse
en fin de journée.
Max: 22
Québec
Nuageux avec éclaircies.
40 % de possibilité d'averses.
Max: 18
Détails en B 15

• LES ACTUALITÉS •

Alerte à la bombe au 1080, des Braves

Québec (PC) — Le premier ministre Jacques Parizeau et son épouse, Lisette Lapointe, ont été tirés brutalement de leur sommeil dans la nuit de vendredi.

Le couple a dû être évacué de sa demeure du 1080 de l'avenue des Braves vers 2h du matin, après qu'un individu eut téléphoné aux autorités pour signaler qu'il avait déposé une bombe à l'intérieur de la résidence officielle du premier ministre.

M. Parizeau et Mme Lapointe ont quitté la demeure en pyjama et ont été emmenés à l'hôtel Le Concorde où ils ont passé la nuit.

Pendant ce temps, les artificiers de la Sûreté du Québec, accompagnés d'un chien renifleur, ont fouillé la maison de fond en comble mais n'ont découvert aucun engin explosif.

La Sûreté du Québec, pour des raisons de sécurité, n'a fait aucun commentaire sur l'incident.

De même, du côté du bureau du premier ministre, on n'a pas voulu confirmer ni infirmer l'information de quelque manière que ce soit.

Certains ont expliqué que le fait de rendre public un incident de ce genre pourrait entraîner d'autres personnes à faire pareils gestes. L'automne dernier, un homme avait été arrêté après qu'il eut dit à un chauffeur de taxi qu'il voulait se rendre à la résidence du premier ministre pour s'en prendre à lui. Le 1080, avenue des Braves fait l'objet d'une surveillance jour et nuit de la part de la Sûreté du Québec. Certains se demandent comment cet individu, qui a fait l'appel anonyme, aurait pu introduire un engin explosif comme il l'a affirmé.

Le Dr Michel Chrétien quitte la direction de l'Institut de recherches cliniques

Après dix ans, il souhaite se consacrer à ses travaux

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Après dix années à la tête de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM), le chercheur de réputation internationale Michel Chrétien a quitté la direction de l'organisme pour mieux se consacrer à ses travaux.

Le Dr Chrétien a été honoré, hier lors du dîner annuel de l'Institut, pour une décennie de services rendus. Il dresse un bilan heureux de la période qu'il a passée à l'IRCM et envisage l'avenir de l'un des plus importants centres de recherche au Canada avec optimisme.

«L'IRCM est passé à l'âge adulte», affirme Michel Chrétien. Il a atteint une masse critique peu égalee au Canada.

Depuis la fin de son mandat en octobre dernier, le Dr Chrétien et son collègue Nabil Seidah se consacrent entièrement à des travaux de recherche en chimie du cerveau, entrepris il y a plus de 20 ans. Le Dr Yvan Guindon assume maintenant la direction de l'Institut.

«Mon domaine de recherche explose littéralement et ça prenait tout mon temps», explique le Dr Chrétien. En 1989, nous avons découvert des enzymes du cerveau qui sont notamment impliqués dans le SIDA et le cancer.

Michel Chrétien, âgé de 59 ans, avait pris les rennes de l'IRCM en 1984, promettant de demeurer en poste pour «environ dix ans». Il a tenu parole. Le Dr Chrétien remplaçait Jacques Genest, le fondateur de l'IRCM.

Le Dr Chrétien avait établi en 1967 un centre de recherche sur les protéines et les hormones hypophysaires dans l'enceinte de l'IRCM. Il s'est rapidement taillé une réputation mondiale dans ce domaine.

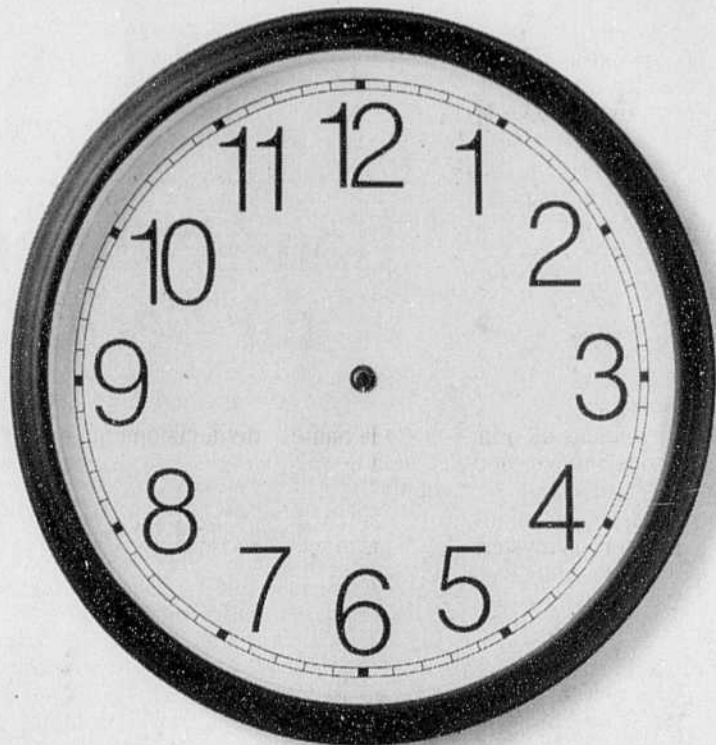
Dès le début de son mandat, M. Chrétien avait formulé le souhait de développer les secteurs de recherche jusque là peu explorés à l'IRCM. Il estime avoir tenu parole. «J'ai élargi les champs d'action de l'Institut, en ce sens que j'ai initié du recrutement dans le domaine de la mémoire et de la douleur.»

Depuis sa fondation en 1967, l'Institut de recherches cliniques de Montréal a connu une expansion considérable. L'IRCM dispose aujourd'hui d'un budget annuel global d'environ 25 millions \$ et 65 chercheurs y travaillent.

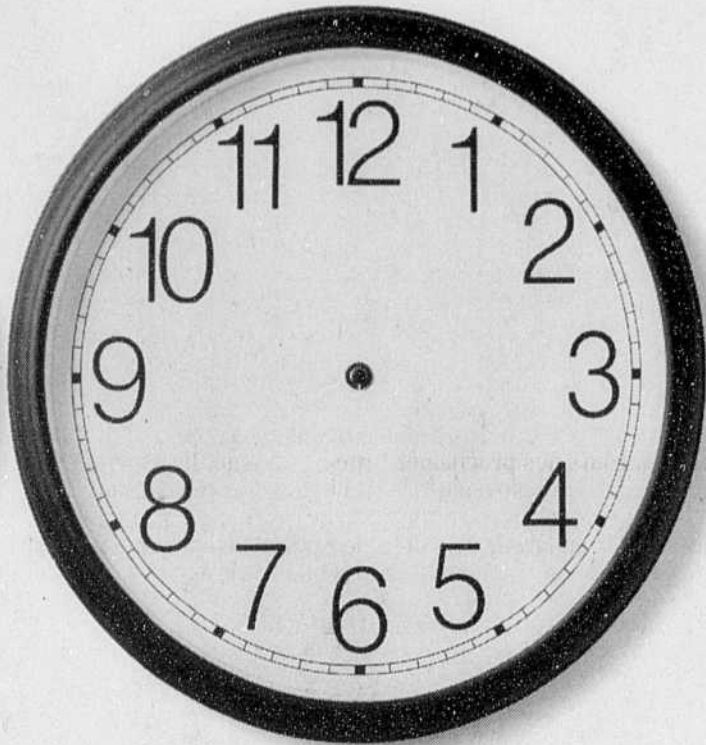


Le Dr Michel Chrétien

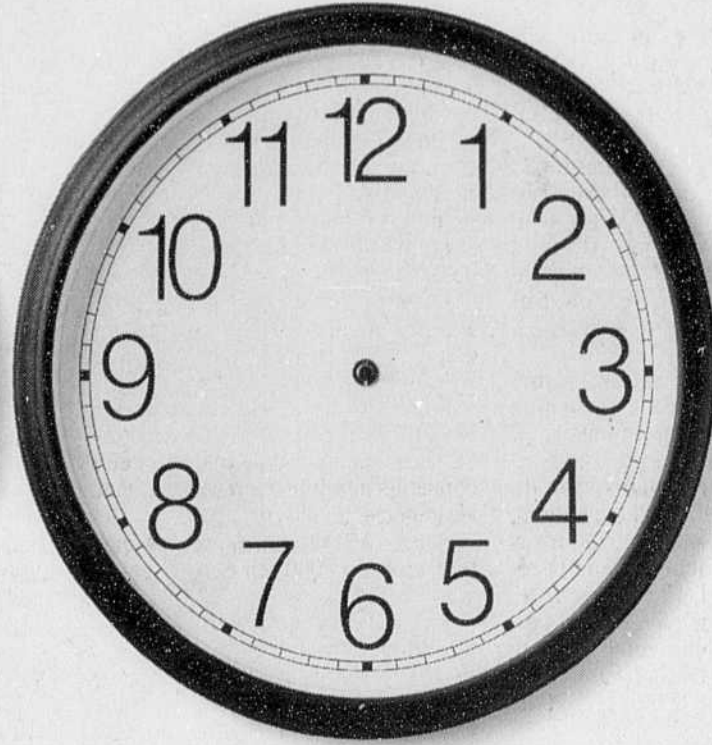
Du 15 au 28 mai, il n'y a plus d'heure pour appeler à l'étranger.



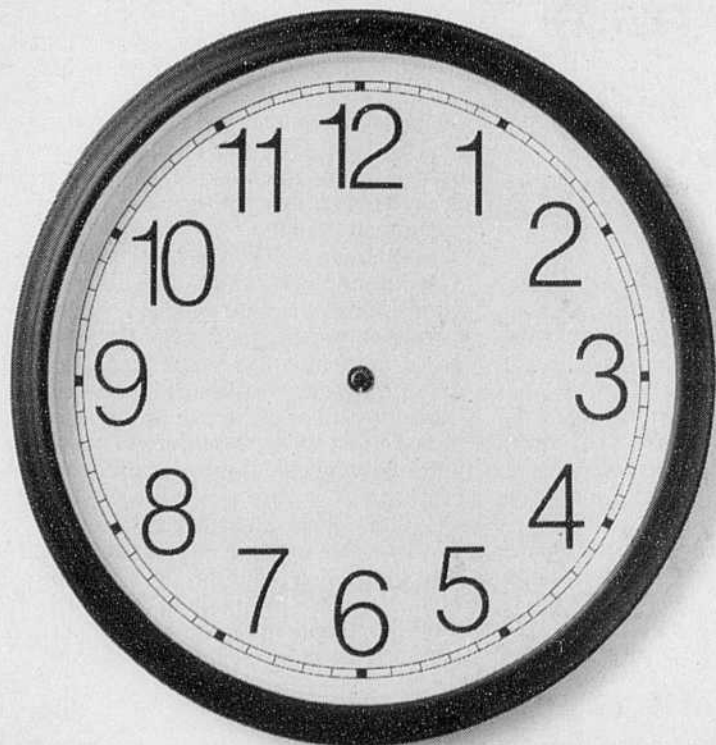
PARIS



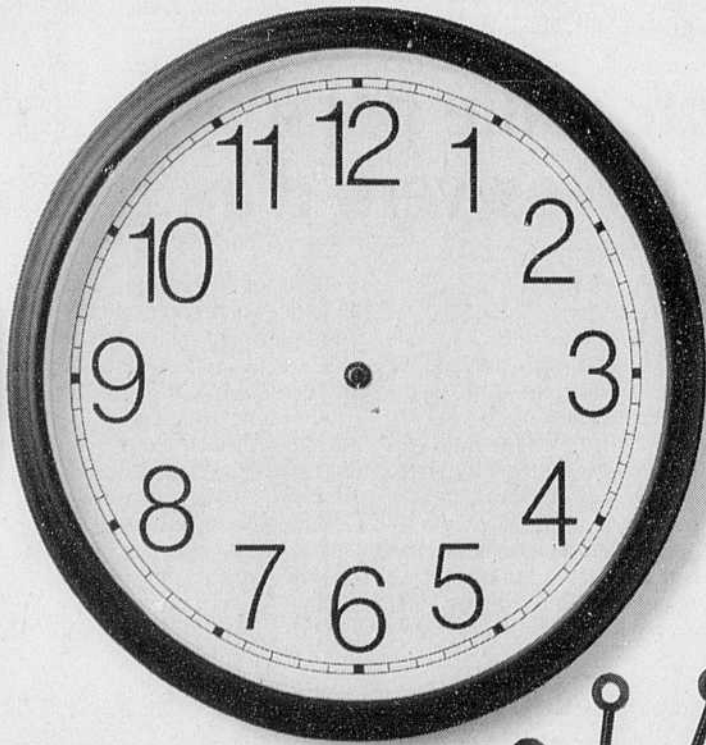
LONDRES



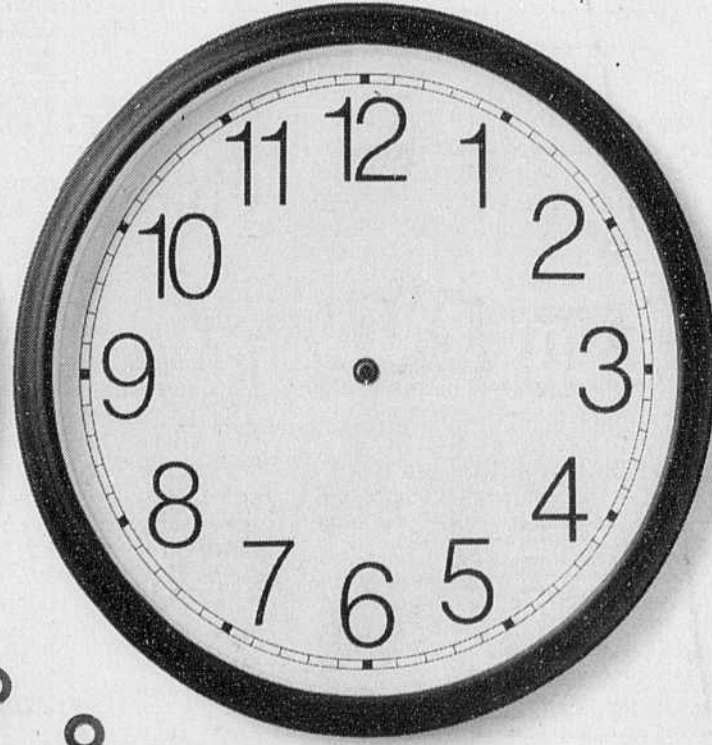
HONG-KONG



ROME



ATHÈNES



SANTIAGO

Notre tarif courant le plus bas,
24 heures sur 24.

Du 15 au 28 mai, vos relations à l'étranger vont entendre parler de vous.

Le jour, le soir, comme la nuit, vous profiterez de notre tarif le plus économique sur tous vos appels vers n'importe quelle destination à travers le monde, sauf au Canada et aux États-Unis.

Vous pourrez donc épargner jusqu'à 25 % en tout temps, sans compter les économies des plans InterMax et TéléPlus outre-mer.

Pour connaître les détails, prenez le temps d'appeler.

1 800 668-Bell



LE DEVOIR MONTREAL

«Montréal n'est pas une région comme les autres»

Bourque inquiet

LE DEVOIR

Les propositions de fermeture d'établissements hospitaliers inquiètent le maire de Montréal, Pierre Bourque, qui entend bien participer aux audiences de juin prochain sur cette réorganisation.

M. Bourque a rappelé qu'à son avis Montréal ne doit pas être considérée comme une ville semblable à toutes les autres, parce que le rayonnement de son réseau de santé s'étend au-delà de l'île de Montréal.

«Le virage ambulatoire est pris à Montréal comme si c'était une région comme les autres. Le résultat

est dramatique pour une population déjà gravement touchée par la crise économique, d'autant plus que sept des dix hôpitaux visés sont situés sur le territoire de la Ville de Montréal», a dit le maire de Montréal dans un communiqué.

Il souligne qu'il a déjà offert à la Régie régionale de Montréal-Centre sa collaboration pour examiner des scénarios de reconversion des établissements dont la fermeture apparaît inévitable.

Mais pour l'instant, il s'inquiète du fait qu'aucune solution de rechange n'accompagne les propositions de fermeture.

Les infirmières réclament un moratoire

Le temps de mettre en place des mécanismes pour minimiser l'impact des mutations

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

La présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec Jennie Skene réclame du ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon un moratoire de deux mois sur les mises à pied découlant des fermetures ou des fusions d'établissements hospitaliers.

Au nom des 45 000 infirmières du Québec, Mme Skene a présenté une telle demande «le temps de mettre en place des mécanismes pour minimiser les impacts des mutations sur les ressources humaines», a-t-elle indiqué, hier en conférence de presse.

La FIIQ veut éviter que la réforme du réseau de la santé se fasse à la pièce plutôt qu'au plan national.

En raison des compressions budgétaires et de la réorganisation du côté des établissements hospitaliers, Mme Skene évalue que 1500 infirmières seront touchées dans la région de Montréal, 1000 dans la région de Québec tandis que 400 perdront carrément leur emploi dans la région de l'Estrie en raison de la fermeture de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

En outre, les 400 infirmières qui occupent des postes à temps partiel dans

la région de Montréal risquent gros dans ce chambardement au point de devoir se recycler dans un autre secteur d'activité, estime Mme Skene.

La présidente de la FIIQ convient que le système de santé, qui s'est développé de façon «échevelée» au cours des 25 dernières années, a besoin d'être revu pour y corriger la duplication de services et le manque de collaboration, voire la concurrence, entre établissements.

«En essayant d'atteindre des objectifs à très court terme, d'ici un an ou deux, il faut y aller avec doigté, avec modération, il faut faire les bons choix», a-t-elle recommandé.

La présidente lorgne du côté des aménagements consentis aux cadres des centres hospitaliers visant à faciliter notamment la prise d'une retraite hâtive.

Mme Skene croit que des accommodements de ce type devraient être consentis aux infirmières et souhaite les négocier au plan national.

Sur les 45 000 infirmières au Québec, environ 4000 ont entre 55 et 65 ans.

La FIIQ croit qu'il est urgent que le ministre Rochon mette en place un mécanisme assurant une plus grande participation des représentants syndicaux des infirmières à toutes les étapes du processus de restructuration.

«Complètement inacceptable»

CSN et FTQ acceptent réorganiser le réseau de la santé mais pas de sacrifier les emplois

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

«Complètement inacceptable, contrariant et inquiétant.» La réorganisation des services de santé à Montréal a ébranlé les dirigeants de la CSN et de la FTQ, qui ont prévenu hier le gouvernement que le mouvement syndical «ne pourra pas accepter» les coupures de postes envisagées.

Selon les présidents des deux plus grandes centrales syndicales au Québec, une épée de Damoclès pend au-dessus du gouvernement provincial à la suite de ces compressions. Gerald Larose et Clément Godbout estiment que les employés du secteur de la santé pourraient éventuellement descendre dans la rue pour manifester leur mécontentement.

«Je ne sais pas s'il va y avoir une grève, mais on risque d'avoir des situations très compliquées dans le domaine de la santé. Les gens ne se laisseront pas écraser et ne perdront pas leur emploi sans réagir», a averti Clément Godbout, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

«Ça part sur les chapeaux de roue», a lancé Gerald Larose, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). «Je crains que les travailleurs du secteur public pardonnent très mal au gouvernement et que le mouvement syndical ne puisse pas accepter une telle orientation», a renchéri M. Godbout.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux annonçait jeudi la fermeture de neuf hôpitaux à Montréal au cours des deux prochaines années. La plupart des 9500 employés concernés par cette nouvelle ont réagi avec dépit et colère aux coupures, qui se traduisent par des pertes d'emplois immédiates pour 2000 personnes.

Il faut s'attendre à un bouillonnement syndical dans les hôpitaux de la métropole au cours des prochaines semaines. Déjà, les employés généraux de l'hôpital Notre-Dame se sont prononcés à 55 % en faveur d'un débrayage, ajoutant aussi la proposition

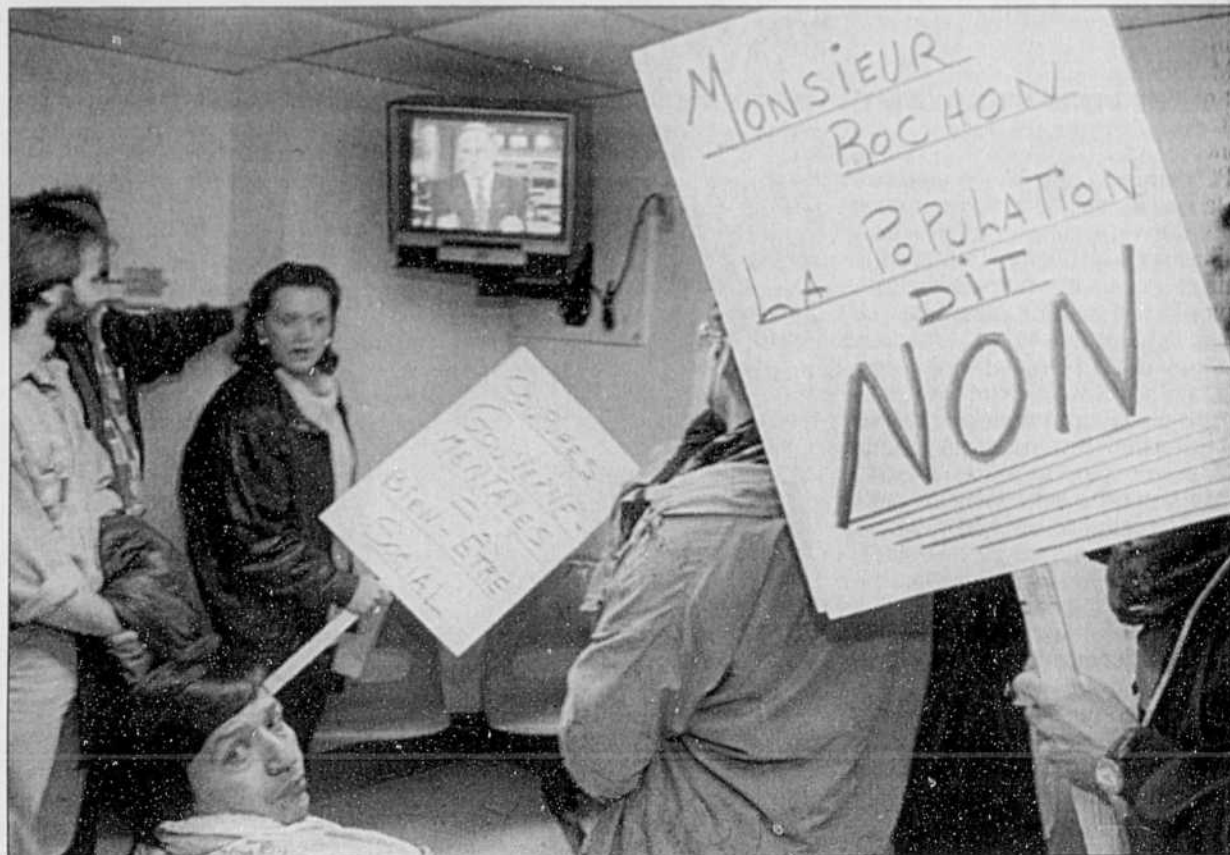


PHOTO JACQUES NADEAU

Des travailleurs de l'hôpital Saint-Michel, touché par la réorganisation du réseau de santé à Montréal, portent des pancartes dans la salle d'urgence en écoutant le ministre de la Santé à la télévision.

de recourir à une grève générale à l'automne.

D'autres associations syndicales se positionneront au cours des prochains jours. Mais compte tenu de la sévérité de la loi 160, qui prévoit des pertes d'ancienneté et des amendes en cas de grèves illégales, plusieurs syndiqués hésiteront sûrement avant de voter en faveur d'un débrayage.

Les dirigeants de la CSN et de la FTQ rencontreront bientôt les représentants du gouvernement provincial afin de négocier le renouvellement des conventions collectives et la restructuration du travail dans le domaine de la santé. Ils espèrent faire fléchir la position de Québec.

La FTQ et la CSN s'accordent avec le gouvernement sur la nécessité de réorganiser le système de santé, mais

pour eux, la priorité est de «conserver des emplois».

«Il n'est pas question que cette reconfiguration se fasse sur le dos du personnel, a déclaré Gerald Larose. Il faut planifier la formation et le recyclage des employés dans un processus qui va les sécuriser au maximum.

«Notre priorité, c'est de faire en sorte que l'on ne se fasse pas imposer ces politiques-là, a poursuivi M. Larose. C'est sûr qu'il va y avoir des moyens de pression.»

Clément Godbout a pour sa part remis en question la pertinence des interventions du ministère de la Santé et des Services sociaux. «On ne sait pas trop où on s'en va, a-t-il dit. Il semble que l'on développe des stratégies un peu mystérieuses dans le secteur de la santé.»

«Ça devient la bactérie mangeuse de jobs, cette politique-là», a-t-il ajouté.

Les deux dirigeants syndicaux demeurent sceptiques quant à la qualité des soins de santé qui seront maintenant offerts à Montréal. Ils ne croient pas aux promesses du ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, qui a affirmé que la population «obtiendra de meilleurs services».

«Il y a des pratiques professionnelles à changer. Près de 80 % des coûts du système de santé dépendent de décisions qui sont prises par les médecins, soutient Gerald Larose. On a un système «hyper-médicalisé» et «hospitalo-centriste» qui doit être reconfiguré. Mais on veut sauver tous les emplois possible.»

Psychologues recherchent associé(e)s

ayant expérience clinique et clientèle

Bureau établi 1982

Partage tâches administratives

Échanges professionnels possibles

Métro Laurier. 270-7300

VENTE AUX ENCHÈRES

Provenant de successions
et divers

16 mai à 19h30

ART CANADIEN,
ART INTERNATIONAL

17 mai à 19h30

MEUBLES ET OBJETS D'ART
DES XVIII^e ET XIX^e siècles,
IMPORTANTE COLLECTION
DE LIVRES RARES
d'un amateur et divers

ET

JEUDI LE 18 MAI à 19h

VENTE GÉNÉRALE

TABLEAUX, MEUBLES, OBJETS DE DÉCORATION,
CANADIENS, TAPIS, ARGENTERIE, LINGE DE MAISON

VENDREDI LE 19 MAI à 19h

VENTE DE LIVRES LISTÉE

PLUS DE 10 000 VOLUMES ANCIENS

EXPOSITION

Les 13, 14 et 15 mai de midi à 17h



MARC-AURÈLE de Foy SUZOR-COTÉ, RCA (1869-1937)
46 x 63 cm - 18" x 24.75"



RENÉ RICHARD, RCA (1896-1982)
104 x 122 cm - 41" x 48"



IGOR DE SAINT HIPPOLYTE
Hôtel des Encans, 2825 rue Bates, Montréal
INFORMATION : 344-4081

TOULCH
OPTOMÉTRISTES

OLLIE PEOPLES
LOS ANGELES



4129, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
(514) 849-0559

1327, av. Greene
Westmount (Québec) H3Z 2A5
(514) 937-0446

4021, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2W 1Y4
(514) 849-1433



PLACE BONAVENTURE

LE SALON
INTERNATIONAL
DU DESIGN D'INTÉRIEUR
DE MONTRÉAL
1995

SEPTIÈME
ÉDITION

Venez faire le plein d'idées...
en aménagement et décoration d'intérieur.

- Nouveaux produits, nouvelles tendances
- Plusieurs concepts pour bureau à domicile
- Consultations gratuites offertes par des designers professionnels

JEUDI, 25 MAI - 10h à 19h (sur invitation)
VENDREDI, 26 MAI - 10h à 15h (sur invitation) - 15h à 20h (ouvert à tous)
SAMEDI, 27 MAI - 10h à 17h (ouvert à tous)

• MONTRÉAL •

La réorganisation du réseau de santé

La mutation d'un hôpital perçue comme une tragédie

Dans le quartier Saint-Michel, où 35 % des citoyens vivent sous le seuil de la pauvreté, la décision risque d'avoir de sérieuses conséquences sociales et économiques

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Depuis 17 ans, M. Avvampato et sa femme Pierrette ont mis leur maison en vente quatre fois dans le quartier Saint-Michel. Et ils n'ont jamais réussi à la vendre, même à des prix ridicules. Selon Angelo, le quartier est défavorisé, et personne ne veut y investir l'argent nécessaire à une relance. Les habitants de Saint-Michel, qui doivent déjà vivre avec l'ex-carrière Miron, devront bientôt se passer d'hôpital, si l'on en croit la décision prise cette semaine par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre. Cette dernière a en effet choisi de transformer le centre hospitalier Saint-Michel en centre de soins de longue durée pour les personnes âgées.

«Le gouvernement devrait nous aider à développer le quartier», dit M. Avvampato, à la manifestation organisée hier par des employés de l'hôpital contre cette transformation. Pierrette Avvampato travaille comme préposée à l'hôpital Saint-Michel depuis 17 ans. Comme tout le monde, Pierrette craint de perdre son emploi. Selon les estimations lancées hier par les syndicats, la transformation du centre hospitalier devrait en effet entraîner le licenciement des trois-quarts des employés.

«Dans un centre de soins de longue durée, il y a une infirmière pour deux étages», a dit hier la représentante du syndicat des infirmiers et infirmières diplômés de Saint-Michel, qui regroupe 220 infirmières. Hier, les 800 employés des trois syndicats de l'hôpital Saint-Michel se sont joints au Carrefour po-



PHOTO ARCHIVES

L'hôpital Saint-Michel doit devenir un centre de soins de longue durée.

ulaire de Saint-Michel et aux groupes communautaires pour défendre la vocation de l'hôpital comme centre de soins de courte durée. Depuis une semaine, une pétition rédigée par la coalition contre la trans-

formation du centre hospitalier est en circulation. Selon les groupes populaires, seulement 11 % de la population de ce quartier a 65 ans et plus. Par ailleurs, l'hôpital Saint-Michel reçoit présentement quelque 70 000

patients par année, dont plusieurs viennent des salles d'urgence déjà bondées de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont ou de la Cité de la Santé. Quelque 7000 ambulances le fréquentent aussi régulièrement. Où iront ces malades qui ont un besoin urgent de traitement? C'est la question que tout le monde se posait hier à Saint-Michel... Dans les coulisses de l'hôpital, on murmure que l'administration et les médecins de l'hôpital sont aussi contre la décision de la Régie. Ils réservent cependant leurs commentaires pour les jours ou les semaines à venir.

Par ailleurs, selon les données avancées par la coalition, 35 % de la population du quartier Saint-Michel vit sous le seuil de la pauvreté. Aussi, Anne-Marie Larocque, représentante du Carrefour populaire Saint-Michel, s'inquiétait aussi du sort des services de santé aux démunis. «On crée un système de santé à deux vitesses», dit-elle, un pour les résidents plus riches, et un pour les résidents plus pauvres. Les groupes communautaires, qui s'allient au Carrefour Saint-Michel dans cette démarche, rappellent que 18 000 des 56 000 résidents du quartier vivent sous le seuil de la pauvreté. Enfin, les trois syndicats ont rappelé en conférence de presse que le centre hospitalier Saint-Michel avait beaucoup investi depuis cinq ans dans le virage ambulatoire. Leurs équipements ont été promis ailleurs, semble-t-il.

«Les techniciennes de laboratoire sont une espèce en voie de disparition, disait Huguette Vallée, qui exerce elle-même ce métier à l'hôpital Saint-Michel depuis 23 ans. Il n'y a pas un hôpital qui va vouloir nous embaucher.»

La fermeture de la bibliothèque

Disparition d'un trésor à Radio-Canada

Le Syndicat canadien de la fonction publique réclame un moratoire sur cette décision

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La fermeture de la bibliothèque de Radio-Canada équivaut à lui retirer son cerveau. «C'est la souveraineté culturelle de la Société qui s'en va, c'est le début de la fin», prévient Gilles Pétel, représentant syndical du Syndicat canadien de la fonction publique.

En conférence de presse, hier, M. Pétel, qui représente les dix employés directement touchés par la fermeture prochaine de la bibliothèque de la SRC, a énuméré les raisons qui l'amène à demander un moratoire sur cette décision et, d'ailleurs, sur toutes les compressions à la SRC, vu que les experts qui décortiquent le télédiffuseur public n'ont pas encore remis leurs recommandations.

Tout comme les réalisateurs qui ont envoyé, hier, une lettre au directeur de la bibliothèque, Paul Saint-Pierre, le SCFP estime qu'en voulant fermer sa bibliothèque, la SRC, loin de réaliser les économies souhaitées, devra au contraire dépenser davantage.

La SRC, qui a transmis la nouvelle de la fermeture vendredi dernier, espère ainsi économiser 500 000 \$, en frais directs et indirects.

Or, ont fait valoir hier les réalisateurs, il faudra, d'une manière ou d'une autre, trouver à l'extérieur, ce qui existe dans notre bibliothèque.

«Les économies que vous pensiez faire se traduiraient en dépenses supplémentaires», estime l'Association des 250 réalisateurs.

L'Association des réalisateurs rappelle qu'en 1994-95, il y eut, à la bibliothèque, 36 671 demandes.

Or, en additionnant les frais du taxi (ou du stationnement de la voiture), de photocopie et du temps de déplacement non productif, une de-

mande qu'il faudra satisfaire à l'extérieur de l'entreprise coûtera environ 45 \$.

Même en réduisant les consultations de moitié il en coûtera encore 825 000 \$ pour obtenir, plus difficilement, une information auparavant à portée de la main.

Les syndiqués représentés par le Syndicat canadien de la Fonction publique (SCFP) ont eux aussi souligné, hier en conférence de presse, les coûts additionnels qui découleront de la fermeture.

Ils ont déploré le caractère improvisé de cette compression.

Mais ils ont avant tout mis l'accent sur la disparition d'un trésor. «Il est pour le moins incompréhensible, sinon carrément inacceptable, qu'on mette la hache dans ce joyau de notre patrimoine qui abrite des collections évaluées à plus de 2 millions \$, dont certaines pièces inestimables, alors même qu'on dépense les deniers publics pour procéder à des études sur la façon d'effectuer les compressions», a signalé M. Pétel.

«Des pertes d'emploi, ait-il ajouté, c'est toujours douloureux, mais celles-là auront des conséquences considérables sur la Société», prévient-il.

La présidente de l'Association spécialisée des bibliothécaires du Québec, Claire Killy, le président de l'Association des libraires du Québec, Gretchen Cheung, et le président de la corporation des bibliothécaires cadres étaient aux côtés de M. Pétel.

La députée du Bloc québécois, Suzanne Tremblay, est également venue s'informer.

Enfin, pour la SARDEC, qui regroupe les auteurs, documentalistes et chercheurs, la décision de fermer la bibliothèque, est tout bonnement «consternante».

La porte-parole de la SRC a pour sa part rappelé que la fermeture n'était pas davantage une bonne

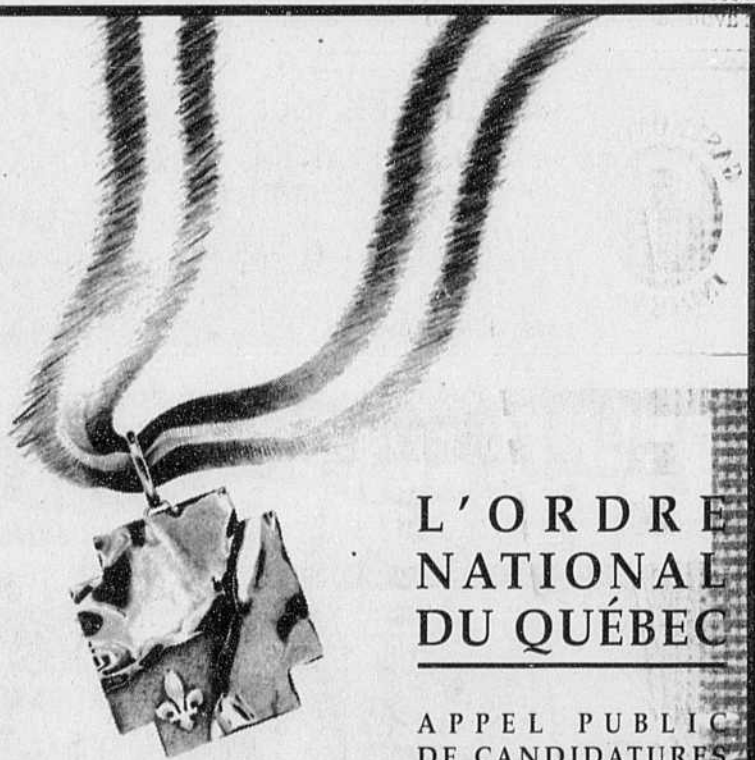
Le SCFP estime que la SRC fait fausse route en croyant réaliser des économies

Laissez la nature vous séduire



Le goût distinctif et raffiné des bières Boréale est le résultat du mariage de quatre ingrédients soigneusement harmonisés: orge malté, houblon, levure et eau.

Aucun additif ni agent de conservation n'entrent dans la fabrication de ces bières haut de gamme.



L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est la plus haute distinction décernée au Québec. L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est composé de personnes à qui le gouvernement a conféré le titre de Grand officier, d'Officier ou de Chevalier de l'Ordre.

Objectifs:

Témoigner de la fierté qu'inspirent au peuple du Québec les actions éminentes accomplies par ces personnes. Rendre hommage à ceux et à celles qui ont marqué l'évolution du Québec ou qui ont permis son rayonnement dans l'un ou l'autre des secteurs de l'activité québécoise.

Critères d'admissibilité:

Toute personne née ou résidant au Québec à l'exception des membres de l'Assemblée nationale. Les candidatures seront soumises au Conseil de l'Ordre chargé de faire ses recommandations au premier ministre.

Mise en candidature:

Désirez-vous soumettre une candidature? Des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande. Chaque candidature doit être parrainée par deux personnes ou une association et accompagnée d'un curriculum vitae s'il y a lieu. Postez votre envoi avec la mention «candidature» avant le 6 novembre 1995.

Madame Denise Grenier
Directrice de l'Ordre
SECRÉTARIAT DE L'ORDRE
NATIONAL DU QUÉBEC
Ministère du Conseil exécutif
885, Grande Allée Est
Bureau RC 25
Québec (Québec) G1A 1A2
Tél.: (418) 643-8895
Fax: (418) 643-8638

Québec

• MONTREAL •

Exposition Le Devoir



PHOTO JACQUES NADEAU

UN GROUPE d'élèves du collège Charles-Lemoyne écoute attentivement le guide Nicholas Paradis qui leur fait visiter *À la une du Devoir*, une société en évolution. Cette exposition est présentée depuis avril dernier au Musée David M. Stewart de l'île Saint-Hélène. Elle souligne le 85^e anniversaire du quotidien et présente en fait les événements saillants du XX^e siècle au Québec à travers la lecture quotidienne qu'en a faite le journal fondé par Henri Bourassa en 1910. *À la une du Devoir*, sera en place jusqu'au 5 juin prochain. Elle partira ensuite en tournée à travers le Canada français.

Parizeau rencontre Bourque

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La situation financière de Montréal préoccupe le premier ministre Jacques Parizeau qui rencontrera lundi prochain le maire Pierre Bourque pour en discuter.

Au cabinet du premier ministre, on confirme que cette réunion privée aura lieu, alors qu'à la mairie, on nie l'existence d'un rendez-vous entre les deux hommes. Interviewé jeudi sur ce sujet, le maire Bourque, visiblement embarrassé, a indiqué qu'il s'agissait d'une «rencontre régulière». Il a toutefois refusé de commenter le sujet de la rencontre.

D'aucuns pourront s'étonner de ce tête-à-tête compte tenu de ce que M. Bourque annonçait lundi dernier que la Ville affiche une performance de 12 millions \$ en surplus pour l'année en cours et ce, même si, habituellement, les surplus budgétaires ne sont connus que quelques mois après la fin de l'exercice financier, soit le 31 décembre de chaque année.

Le Devoir, pour sa part, a rendu compte depuis la semaine dernière de la situation précaire de Montréal tant pour l'année 1995 que pour 1996. Le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, a d'ailleurs confirmé la semaine dernière, lors d'un point de presse, que Montréal fait actuellement face à des difficultés financières, sans toutefois en dévoiler l'ampleur.

En conférence de presse lundi (convoquée pour dénoncer *Le Devoir*), le maire Bourque a déclaré n'avoir jamais discuté du problème

avec le ministre Chevrette. Il reconnaissait toutefois avoir parlé d'un manque à gagner de 284 millions \$ pour l'année prochaine, qui a fondu depuis à moins de 100 millions \$.

De plus, le ministre des Affaires municipales maintient son offre d'une aide technique pour solutionner le problème financier montréalais. A cela, le maire Bourque a rétorqué que la Ville pouvait envoyer ses propres spécialistes à Québec, qui fait face à un déficit.

«Ou vous dites qu'il y a une mauvaise gestion et qu'on pourrait faire mieux. Ou vous dites que la situation financière actuelle est une conséquence de l'absence d'un pacte fiscal (promis par le gouvernement péquiste). Pour juger une administration, il faut aussi voir où est la liberté d'action. Et malheureusement, il y en a très peu», commente Marco Genoni, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

L'Institut de développement urbain (IDU), qui regroupe 130 des principaux développeurs immobiliers au Québec, abonde dans ce sens. «La situation financière de la Ville n'est jamais satisfaisante tant et aussi longtemps que les taxes demeurent aussi élevées.

L'administration doit demeurer vigilante mais Québec doit donner un pacte fiscal tel que promis», déclare le porte-parole de l'IDU, Cameron Charlebois. outre le premier ministre, le maire Bourque rencontrera lundi le ministre Chevrette et le député régional Camille Laurin pour poursuivre les discussions en vue d'un éventuel pacte fiscal.

Mille délégués à Montréal

L'élection s'annonce chaude à la tête du Congrès juif

L'un des candidats, Thomas Hecht, a été impliqué dans la vente de produits sanguins contaminés au début des années 80

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Plus de 1000 délégués de la communauté juive du Canada se réuniront dès ce soir à Montréal afin d'élire un nouveau président. La course s'annonce chaude entre la candidate dite de «l'establishment» et un entrepreneur coloré, rescapé de l'Holocauste.

Jusqu'à hier matin, ce dernier, Thomas Hecht, semblait en mesure de l'emporter avec brio, grâce à une campagne exceptionnellement agressive et remarquée. Mais le scrutin qui débute demain à midi se déroulera sous les nuages créés par le fait qu'il ait admis, hier, que sa compagnie, Continental Pharma Cryosan inc., avait été impliquée dans la vente de produits sanguins douteux au début des années 1980.

A cette époque, la filiale américaine de Continental Pharma était le plus grand fournisseur au monde du plasma, obtenu de volontaires qui lui vendaient leur sang selon la pratique courante aux États-Unis. Or, il n'existait alors aucun test pour dépister l'existence dans ce sang du virus du sida, alors que ces donneurs de sang venaient souvent des clientèles dites «à risques». Continental Pharma vendait ensuite le plasma extrait

du sang aux Laboratoires Connaught de Toronto, qui fournissait des produits sanguins à la Croix Rouge.

Quoi qu'il en soit, M. Hecht ne croit pas que cette révélation nuise à ses chances de se faire élire à la tête du Congrès juif canadien (CJC). «Absolument pas, a-t-il tranché dans une entrevue accordée hier au *Devoir*. Le sang avait été vérifié selon la technologie qui existait à l'époque et selon des standards en vigueur dictés par les autorités américaines (Food and Drug Administration)».

Se demandant si la sortie de cette nouvelle hier était véritablement une coïncidence à seulement deux jours du scrutin, M. Hecht a soulevé la possibilité que «quelqu'un voulait peut-être mettre l'accent sur des problèmes potentiels par rapport à ma candidature».

Si M. Hecht incarne l'aile militante — «mordante», selon un observateur — de la communauté juive canadienne, l'autre candidate en lice, Goldie Hershon a un comportement plus «pondéré». En effet, les plateformes des deux candidates se ressemblent à peu de choses près, confirmant que la course à la présidence se réglera autour d'une question de personnalité.

«Ils ont des mentalités complè-

ment différentes, fait remarquer un délégué. M. Hecht veut faire bouger les choses. Il est beaucoup plus militant. Mme Hershon est plus un produit du sérail, la candidate de l'establishment juif anglophone. Elle a l'appui de l'intérieur.»

Ancienne présidente du CJC — Région Québec entre 1989 et 1992, native de Montréal, Mme Hershon se présente à la présidence nationale après plus de 25 ans comme membre très active de l'organisme. Elle était à l'origine de la mise sur pied du front commun constitutionnel des congrès juif, grec et italien du Québec après l'échec de l'accord du Lac Meech et est membre du Tribunal des droits de personne du Canada depuis 1986. Mme Hershon jouit de l'appui très actif de deux membres de taille de la communauté juive: l'avocat montréalais Max Bernard, président du Comité du CJC sur l'unité nationale, et Milton Harris, ancien président national du CJC.

Né dans l'ancienne Tchécoslovaquie il y a 65 ans, Thomas Hecht a fui l'Europe pendant la Deuxième Guerre mondiale. Polyglotte, il est arrivé à Montréal en 1942 et a poursuivi ses études aux universités McGill et Concordia. Président-fondateur de Continental Pharma (depuis

39 ans), il préside le Comité Canada-Israël (Région Québec) depuis sept ans et demeure très impliqué dans les débats politiques du Moyen-Orient.

Le camp de son adversaire l'accuse, toutefois, d'essayer «d'acheter» des votes en payant les frais de transport des délégués des autres provinces. M. Hecht qualifie de «foutaise pure et simple» cette allégation, prétendant qu'il ne fait que «faciliter» la participation d'autant de délégués que possible. Les résultats de l'élection seront dévoilés lundi.

Pour sa part, le président sortant du CJC, Irving Abella, ne s'en fait pas outre mesure au sujet de l'élection de l'un ou l'autre des candidats. «Parce qu'en ce qui a trait aux dossiers auxquels tient la communauté juive, ils ont le même discours», a fait valoir hier M. Abella, professeur d'histoire à l'Université York de Toronto.

D'après ce dernier, la recrudescence de l'antisémitisme et de crimes haineux, l'unité nationale et la lutte contre «l'assimilation» des jeunes à la culture de masse nord-américaine sont au centre des préoccupations des juifs canadiens. En effet, des ateliers sur ces sujets sont prévus au cours du congrès à partir de demain.

Contestation d'une sanction imposée à un médecin

PRESSE CANADIENNE

L'interdiction de pratique pour une durée de trois mois est-elle une sanction suffisante pour un médecin ayant eu des relations sexuelles pendant huit ans avec une patiente, certaines en présence du mari de cette dernière, à son bureau, résidence et dans un centre d'accueil. Telle est la

question que devra trancher le comité de discipline du Collège des médecins qui entendait, hier, les arguments du syndic et de l'avocat du médecin sur la sanction à imposer.

Le syndic du collège reproche au médecin quinquagénaire de ne pas avoir abandonné son rôle de médecin auprès de cette femme dès le moment où il commencé à établir une re-

lation intime avec elle et qui a duré de 1985 à 1993.

Le nom du médecin ne peut être dévoilé du fait que son psychiatre traitant a convaincu le comité de discipline de la nécessité de décréter une ordonnance de non publication à cet égard en raison des tendances suicidaires de son patient. Une plainte d'une patiente, autre que celle qui est

en cause, avait été adressée au syndic en décembre 1987. Aucune suite n'y avait été donnée. Le médecin avait été mis au courant.

Devant le comité de discipline, le médecin en cause ainsi que sa patiente-maitresse ont tous deux reconnu avoir eu des relations sexuelles alors que le mari de cette dernière était présent.

LE DERNIER VICEROY DE L'INDE



«Le décor est sobre (...), mais les surprises sont d'un autre ordre, plus spirituelles, pour ne pas dire diététiques».

-Josée Blanchette

Spécial de la Fête des Mères: 25,95\$ pour 2

49,95\$ pour 4

5030, Sherbrooke Ouest

Tél.: (514) 488-5716

Effrontée.



Saab 900 S

399\$/mois*
(36 mois)

Parmi les voitures de sa catégorie, le prix de la Saab 900 S — à partir de **27 499\$** — bafoue les convenances. Évidemment, elle est équipée d'un moteur 2,3 litres à 16 soupapes, d'une boîte manuelle 5 vitesses, de zones de déformation à l'avant et à l'arrière, d'une cage de sécurité renforcée, de freins ABS aux quatre roues et de deux sacs gonflables. Ne vous attendez pas à moins de la part d'une Saab.



*Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PDS de la Saab 900 S 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 4 075 \$ ou échange équivalent; premier paiement de 199 \$ et dépôt de garantie remboursable de 475 \$ requis à la signature du contrat. OPTION D'ACHAT: 14 055 \$ Frais de 5 \$ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit.

LE CHOIX N° 1 À MONTRÉAL
Venez voir notre unique salle de montre

SAAB de Decarie

5400 BOUL. DÉCARIE MONTRÉAL, 483-5555



Seville STS 1995

895 \$* par mois pour faire partie d'une classe à part.

Mettez enfin la main sur la Cadillac

et tous les privilèges de posséder

Seville STS 1995 et faites l'expé-

rience ultime de la conduite

rience ultime de la conduite

une Cadillac pour seulement

automobile. La puissance de

895 \$* par mois pour 36 mois

300 chevaux, les réflexes ultra-

avec versement initial de 5 500 \$.

sensibles du système Northstar

Vous voyez, faire partie d'une classe

à part n'a jamais été aussi simple.

*Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 5 500 \$.
Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 1 025 \$ exigé. Frais de 5 \$ c du kilomètre après 72 000 km.
Préparation et transport inclus.
Taxes en sus.



Vos concessionnaires

Cadillac

• LES ACTUALITÉS •

Patrons et syndicats main dans la main

Consensus sur la réorganisation du travail

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Patrons et syndicats s'entendent sur la nécessité de revoir l'organisation du travail et ils estiment que les entreprises qui veulent demeurer compétitives devront procéder à une restructuration.

C'est le consensus quasi unanime qui s'est dégagé d'un colloque sur la réorganisation du travail, tenu hier à Montréal par le Conseil du patronat du Québec (CPQ).

Le président de la FTQ, Clément Godbout, et celui de la CSN, Gérard Larose, invités exceptionnellement à titre de conférenciers, ont été reçus favorablement par un auditoire composé de chefs d'entreprise et de décideurs.

Les deux groupes s'entendent sur la nécessité de réorganiser le travail pour répondre aux réalités d'aujourd'hui et ils estiment que la participation syndicale est nécessaire.

Selon Gérard Larose, président de la CSN, la réorganisation du travail doit apporter «de meilleures conditions de travail et une meilleure rémunération» aux travailleurs. Il souligne également l'importance de «transformer réellement les rapports dans l'entreprise, sinon c'est du gadget».

Le président de la FTQ Clément Godbout a pour sa part mis en garde ceux qui sont tentés de faire une équation automatique entre «contrat social» et convention collective de longue durée. M. Godbout prévient que même «un syndicat partenaire demeure un syndicat» et que la

même chose vaut pour un employeur.

Même le président du CPQ, Ghislain Dufour, a reconnu qu'une participation syndicale «ouverte et positive» était «absolument nécessaire» à la réorganisation du travail.

«Mais la collaboration syndicale doit être réfléchie et axée sur la réalisation des objectifs de l'entreprise, a prévenu M. Dufour. Sans quoi, la présence syndicale sera un embarras dont les entreprises voudront se passer.»

L'expérience réussie de Domtar a été citée en exemple dans le cadre du colloque. La compagnie a pu signer 63 conventions collectives de longue durée (cinq à huit ans) dans ses différentes usines en Amérique du Nord et ce, sans interruption de travail.

Le vice-président à la commercialisation et au développement stratégique, Claude Saillant, a expliqué la réforme vécue à Domtar sur plusieurs années: dialogue continu, participation de tous, changement de culture, création de comités.

Aux dires de M. Saillant, les résultats sont probants: réduction de l'absentéisme, des accidents de travail, des griefs, climat de travail harmonieux, renonciation de part et d'autre au droit de grève et de lock-out.

«L'ennemi n'est pas à l'intérieur de l'entreprise», a conclu M. Saillant, fier de son expérience de réorganisation du travail.

Avec PC.

Soirée honorifique



PHOTO LE DEVOIR

LA SOCIÉTÉ royale du Canada (SRC) a accueilli mercredi soir dernier quatre nouveaux membres, dont Lise Bissonnette, directrice du Devoir, au cours d'une soirée honorifique au Centre canadien d'architecture (CCA), dont la directrice, Phyllis Lambert, fut aussi reçue au sein de la Société. De gauche à droite sur notre photo, Antoine Sirois, secrétaire de l'Académie des lettres et des sciences humaines, Michel Chrétien, vice-président de l'Académie des sciences, Christian de Duve, Prix Nobel de médecine (nouveau membre), Mme Lambert, John Meisel, président de la SRC, dont la mission est d'encourager la recherche dans diverses disciplines, Mme Bissonnette et Jacques Lévesque, sociologue attaché à l'UQAM. L'écrivain et cinéaste Jacques Godbout, lui aussi honoré par la SRC, était absent.

Démission du recteur de l'Université du Québec à Rimouski

Garon n'est pas du tout ému

«Je ne sais pas quelles sont ses véritables raisons»

KATIA GAGNON
PRESSE CANADIENNE

Québec — La récente démission du recteur de l'Université du Québec à Rimouski, Marc-André Dionne, n'émeut pas outre mesure le ministre de l'Éducation, Jean Garon.

«J'ai lu la lettre de M. Dionne et franchement, je n'ai pas trouvé beaucoup de raisons pour sa démission. Je ne sais pas quelles sont ses véritables raisons. J'imagine qu'on les connaîtra un moment donné», a lancé M. Garon à l'issue d'une allocution livrée devant les professeurs de la région de Québec réunis en colloque.

Et non seulement le ministre de l'Éducation ne fait-il pas amende honorable sur la question d'une éventuelle université à Lévis, une des raisons qu'invoque M. Dionne pour démissionner, mais il en remet.

«Qu'on fasse une université à Lévis, ça ne dépend pas du recteur de l'Université de Rimouski, une ville qui est à 200 milles de Lévis. Ça ne fait pas partie des décisions de M. Dionne», tranche M. Garon.

Le ministre nie qu'il ait quelque problème que ce soit dans ses rela-

tions avec les intervenants du monde de l'éducation, les recteurs d'université y compris. «Je ne pense pas être en mauvais termes avec les recteurs, au contraire, je pense être en excellents termes avec eux», dit-il.

Et si c'est là la perception générale, c'est la faute des médias, lance M. Garon. «Si les journalistes lisent leurs articles et se croient entre eux, c'est une autre affaire. Je n'ai pas ce sentiment-là [de se mettre tout le monde à dos]. J'ai l'impression que la presse ne suit pas beaucoup ce débat-là», ajoute-t-il.

Un message clair

Quant aux manuels ésotériques étudiés dans les écoles et aux matières devant intéresser davantage les élèves, le ministre de l'Éducation a transmis un message clair aux enseignants de la région de Québec.

En moins de trente minutes, il leur a annoncé la création d'un groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, un symposium sur l'enseignement de l'anglais ainsi qu'une conférence socio-économique sur les nouvelles technologies. Et tout ça dans les prochains mois.

«Dans les nouveaux programmes d'études, on va présenter aux élèves

un défi accru, a indiqué M. Garon. Il faut recommencer à se servir des effaces dans nos écoles. Et je ne pense pas que c'est avec des textes du zodiaque qu'on va former nos élèves.»

Le jugement que posait le ministre sur l'enseignement était parfois sévère pour les professeurs et a provoqué des murmures de mécontentement dans la salle: «On enseigne l'anglais partout dans nos écoles et j'ai l'impression que les élèves n'en savent pas beaucoup plus lorsqu'ils en sortent.»

A la sortie de sa conférence, le ministre n'avait pas l'impression qu'il avait pu offenser les professeurs présents.

«De quoi les profs se plaignent? Que le ministère décide toujours pour eux. Moi je dis, au contraire, qu'on va décider ensemble», dit-il.

Fini les cahiers de normes administratives contraignantes, dit M. Garon. «On va faire le ménage là-dessus. On m'a dit récemment qu'il existait un manuel de trente pages qui explique aux professeurs la façon d'ouvrir ou de fermer une fenêtre. On va arrêter de conduire les professeurs par la main», souligne le ministre.

Réorientation

La SRC cherche l'aide d'une firme internationale

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La Société Radio-Canada a retenu les services d'une firme internationale pour l'aider à se réorienter. Elle pourrait verser jusqu'à 1,5 million \$ aux consultants.

Dans une lettre envoyée jeudi aux cadres supérieurs des réseaux anglais et français de la Société, le président, Perrin Beatty, invite son personnel à être à la disposition des experts en consultation de l'entreprise McKinsey, spécialisée dans les domaines des télécommunications et de la rediffusion. Le travail de cueillette «d'informations préliminaires» débute «immédiatement», écrit M. Beatty dans sa lettre.

M. Beatty ne mentionne pas les compressions budgétaires considérables auxquelles l'entreprise, dont il vient de prendre la tête, est confrontée. Il écrit plutôt que le personnel de McKinsey aidera la SRC à définir une nouvelle société et à établir un nouvel ensemble de priorités de diffusion.

Bureaux

Le président de la SRC s'est engagé à ne pas verser plus de 1,5 million \$ à la firme, qui a des bureaux dans plusieurs grandes villes de l'Amérique du Nord et d'Europe, ainsi qu'à Toronto et Montréal.

Les cadres des réseaux anglais et français n'ont pas su à quel moment exactement l'entreprise remettra ses recommandations au président de la SRC mais ils ont tous compris qu'il y avait urgence.

M. Beatty est président de la SRC depuis le 31 mars dernier. Il remplace M. Anthony Manera, qui est parti subitement en février, pour marquer son opposition aux compressions présentes et futures imposées à la Société.

Les recours à une firme extérieure est une des premières décisions de M. Beatty qui, dès le début d'avril, s'est mis à la recherche d'un bureau de consultants dans le domaine.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que la firme McKinsey, qui a son bureau montréalais boulevard René Lévesque, prodigue ses conseils à Radio-Canada.

Les syndicats de la SRC ne sont pas tous convaincus de la sagesse de recourir à une entreprise extérieure, au moment où, d'une part, l'argent se fait rare et où, d'autre part, plusieurs études sur le mandat de la SRC sont en cours.

Démission à Québec

Jocelyn Lemieux, n'est plus, depuis hier, rédacteur en chef délégué responsable de la salle des nouvelles de Radio-Canada au Parlement de Québec.

C'est à Jean-Claude Picard, directeur de l'information pour la SRC à Québec, qu'incomberait désormais cette responsabilité.

• MAISONS D'ENSEIGNEMENT •

Vous visez une
carrière dans
l'industrie musicale?

EN SON S.V.P.

MUSITECHNIC

vous en offre la possibilité!

Créateur du
programme collégial
«Conception sonore assistée
par ordinateur»

Reconnu par le Ministère
de l'Éducation
Permis 74944

• Prêts et bourses
• Prolongation de
l'assurance chômage
• SPRINT

«La fameuse école de
Gilles Valiquette»

MUSITECHNIC

1717 Boul. René Lévesque Est
Suite 440
Montréal (Québec)
H2L 4T3

Téléphone: (514) 521-2060
Télécopieur: (514) 521-5153

Le Canada possède la première
École de cuisine et
de pâtisserie
Le Cordon Bleu de Paris



Administré et géré par
Le Cordon Bleu de Paris
Tous les cours sont donnés par des
chefs FRANÇAIS
PROGRAMME DÉBUTANT LE
4 juillet 1995

Les candidats qui auront obtenu
leur diplôme en cuisine et en
pâtisserie pourront recevoir le
prestigieux
Le grand diplôme
de Paris, France

Pour de plus amples
renseignements contactez par
téléphone ou par écrit
LE CORDON BLEU
PARIS COOKING SCHOOL
400-1390 Prince of Wales Drive
Ottawa, Ontario K2C 3N6
(613) 224-8603
Fax: (613) 224-9966

Notre engagement
SAUVER DES VIES!

LA FONDATION
DIANE HEBERT
Pour le don d'organes
(514) 965-0333

Instituto italiano di cultura
Associazione «Lingua Viva Montréal»

L'Institut Culturel Italien
dans le cadre du cycle «Le Grand Tour»
présente «CHAMBRE AVEC VUE SUR LA TOSCANE».

Huit conférences agrémentées de musique et illustrées de diapositives,
données par d'éminents spécialistes des Universités de Montréal sur les
aspects les plus foisonnants de la civilisation toscane: histoire, architecture,
urbanisme, paysage, peinture, littérature, cinéma, pour finir avec les
saveurs de sa cuisine simple et extraordinaire. Tous les jeudis à 18h.30
à l'ICI, à partir du 18 mai jusqu'au 6 juillet. 75 \$ pour tout le cycle,
ou 10 \$ par conférence. Réduction pour étudiants et troisième âge 60 \$.

Inscriptions et informations au 849-3473, 1200, Dr Penfield.
Toutes les activités auront lieu à cette même adresse.



CLINIQUE CAPILLAIRE
INTERNATIONALE INC.

& membre associé Hairfax



Céline Simard, Dir.
consultante

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

INTÉGRATEUR-
VOLUMATEUR

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE
ET IMPLANTS DENTAIRES (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Guyline Brouillette, D.D.

1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600
Métro Guy, sortie St-Mathieu



Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

LIPOSUCCION
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- INJECTIONS DE GRAS
- COLLAGÈNE
- VARICES-OBÉSITÉ

1832, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1E4 (Métro Guy)
Tél.: (514) 935-6616

CLINIQUE

LE «POIDS»
DE LA
DIFFÉRENCE

- * Pour une approche individuelle
- * Pour un support psychologique
- * Pour un nouveau départ dans le
contrôle de votre poids

LA VRAIE SOLUTION...

Céline Chabot, Thérapeute.

CHABOT

1832, Sherbrooke Ouest,
Montréal, Qc
H3H 1E4 (514) 989-1948

Évaluation personnelle gratuite

• LES ACTUALITÉS •

LIBRAIRIE
LE BOUQUINHeures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844Nous vendons les publications
du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.Commandes téléphoniques
acceptées.CONCESSIONNAIRE DES
PUBLICATIONS DU QUÉBECSOYEZ TOUS DEUX MAÎTRES
DE VOTRE TEMPS!SWISS
ARMY

La montre Swiss Army Officier est offerte en deux grandeurs. Chaque montre est en acier inoxydable avec fini mat et brillant. Mouvement suisse à quartz. Cadran net et facile à lire. Calendrier. Résistance à l'eau à 330 pieds. Bracelet aussi disponible en cuir.

J. Omer Roy & Fils Ltée

1658, av. du Mont-Royal Est

(514) 527-2951

Culottée.**Saab 900 S****399\$/mois***
(36 mois)Peu importe l'angle que vous prenez pour aborder la Saab 900 S, une évidence s'impose, elle est beaucoup moins chère que vous ne le pensiez: à partir de **27 499\$**. Et c'est sans compter les rétroviseurs chauffants télécommandés, la ventilation filtrée, le système antivol télécommandé, les sièges avant chauffants, les lave/essuie-phares et beaucoup d'espace de rangement. Ne vous attendez pas à moins de la part d'une Saab.

*Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PSF de la Saab 900 S 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 4 075\$ ou échange équivalent, premier paiement de 399\$ et dépit de garantie remboursable de 475\$ requis à la signature du contrat. OPTION D'ACHAT: 14 455\$ Frais de 3\$ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit.

LE CHOIX N° 1 À MONTRÉAL
Venez voir notre unique salle de montre**SAAB de Decarie**

5400 BOUL. DÉCARIE MONTRÉAL, 483-5555

• DÉCOUVERTES •

L'aventure de la science
chaque mercredi.*Au centre Decarie, on trouve beaucoup plus
que de la décoration : des boutiques de mode,*

Tissus décoratifs Avenue inc.

Réalisez Vos Rêves!

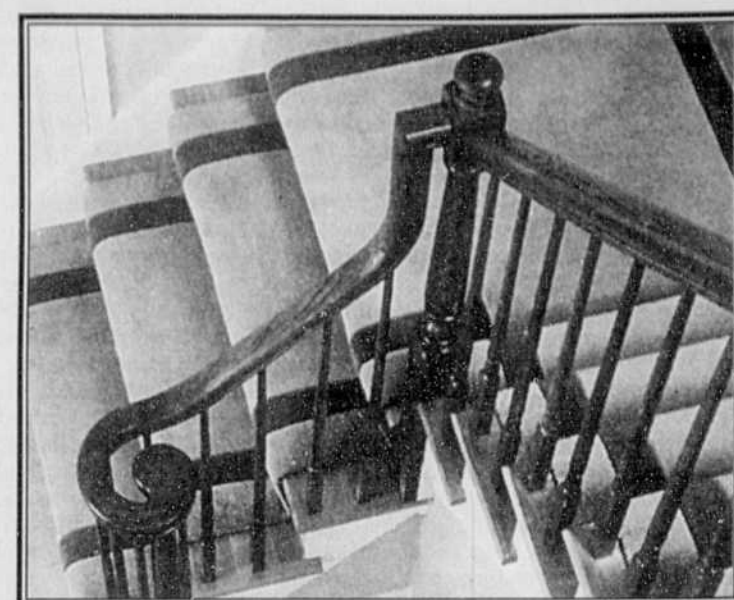
20 À 30% DE RÉDUCTION SUR LES TISSUS IMPORTÉS

Tissus
Décoratifs
Avenue inc.6900, boul. Decarie
Tél.: 340-9351Nous offrons toute une gamme
de services personnalisés: confection
de couvre-lits, de housses de couette et
de draperies, consultation à domicile,
fabrication de lits et de fauteuils, grand
choix de papiers peints, service aux
décorateurs, service de rembourrage.**TAPIS ESSGO INC.****LE MAGASIN DE TAPIS N° 1 À MONTRÉAL
LES PRIX LES PLUS BAS EN VILLE!****LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE TAPIS**

- PERSANS
- INDIENS
- EUROPÉENS
- CHINOIS
- PAKISTANAIS
- FAITS À LA MACHINE

NOUVEAU6900, Decarie
Bureau 113
731-6131Centre Le Bazar
3862, Côte Vertu
339-1148Centre-Ville
1432, Ste-Catherine O.
874-0344

6900, boul. Decarie, au sud de Blue Bonnets, sortie Jean-Talon (stationnement intérieur gratuit)

**TAPIS***Miradecor***V**isitez le centre par excellence du couvre-sol.
Un vaste choix de tapis mur à mur tissés de
qualité (nylons, laines et sisal), tapis
berbères, carpettes, moquette personnalisé, tuiles
de vinyle, linoléums, ainsi que planchers de liège
vous est offert dans un grand choix de couleurs.
Estimation gratuite et service d'installation complets.TOUT EST
OFFERT
À PRIX
RÉDUITS!POSE ET
SERVICE
SPÉCIALISÉS

Bienvenue aux décorateurs!

6900, boul. Decarie, # 106,
Montréal 737-6979

加 成 CASHIN

*L'art d'être unique!**Meubles orientaux de haute qualité,
spécialités en bois de rose,
laqué noir et porcelaines***DE 20% À 40% DE RÉDUCTION
SUR TOUS LES MEUBLES EXPOSÉS**

JUSQU'AU 18 JUIN 1995

6900, boul. Decarie # 128, Montréal

TÉL.: 735-5957

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

UNE VALEUR SÛRE

EN VENTE DU 19 MAI AU 1^{er} JUIN 1995

Québec

INFORMATIONS: 1 800 463-5229 ou (418) 528-1200

LE DEVOIR

POLITIQUE

Québec raffermir l'évaluation environnementale

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le gouvernement québécois a fait franchir une étape historique cette semaine à la démocratie environnementale en adoptant un décret qui imposera à compter de l'automne prochain aux grands projets industriels, aux gazoducs et aux mines importantes de se soumettre à une évaluation publique de leurs impacts sur l'environnement.

Québec a aussi introduit un projet de loi (96) qui permettra d'imposer un délai maximal de 15 mois pour le traitement administratif des projets soumis à une évaluation publique de leurs impacts. La durée des consultations menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est balisée par règlement.

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, Jacques Brassard, est ainsi devenu le cinquième titulaire de cette fonction à tenter d'assujettir les grands projets industriels à une évaluation publique et indépendante de leurs impacts. Mais il sera le seul à réussir ce pari, avec l'appui de certains collègues, comme le ministre de la Santé, Jean Rochon. On disait hier à Québec que M. Brassard avait rencontré de vives résistances chez d'autres collègues, responsables des dossiers économiques.

M. Brassard a précisé qu'il entendait poursuivre l'examen de la procédure environnementale amorcée par

son ministère au cours des derniers mois, un projet dont *Le Devoir* révélait le contenu cette semaine. Mais, a précisé Josée Tremblay, son attachée de presse, le ministre Brassard entend d'abord consolider le règlement sur l'évaluation des impacts environnementaux tel que le Parti québécois l'a conçu au début des années 80.

Avec l'assujettissement des grands projets industriels, des gazoducs et des projets miniers, le règlement répond aux principaux vœux du rapport Lacoste (1988), de celui la Commission parlementaire sur les équipements (1992) et de celui publié cette semaine par le BAPE lui-même.

Les groupes environnementaux ont d'ailleurs unanimement félicité le ministre Brassard pour cette «réussite exceptionnelle» et ce «premier pas, souhaité depuis 15 ans, vers un véritable développement durable», selon le mot de François Tanguay, le directeur de Greenpeace Québec.

Christian Simard, de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), estime que le ministre et le gouvernement «viennent de passer avec succès leur premier vrai test environnemental», et cela, «malgré les résistances de fonctionnaires venant de secteurs industriels d'ailleurs en avance sur eux dans la vraie vie». Daphna Castel, du groupe Au Courant, respirait d'aise car, dit-elle, «personne ne voulait une guerre avec le gouvernement: on veut tous travailler avec lui s'il fait preuve, comme dans ce cas-ci, d'un véritable leadership».

Du côté des entreprises, on était

aussi content de «ce premier pas dans la bonne direction», soulignait Gerald Ponton, porte-parole de l'Association des manufacturiers du Québec.

M. Ponton était très satisfait de la portée du projet de loi qui va préciser les délais de traitement des dossiers en audience. Quant à l'obligation pour les industriels de soumettre les grands projets à une audience publique, «personne du côté des entreprises ne veut éviter un débat environnemental rigoureux sur des projets: ce que les entreprises veulent, ce sont des délais clairs, un rôle mieux défini dans la procédure environnementale et l'intervention d'un tiers, impartial si l'on veut, mais le plus tôt possible dans la procédure afin de limiter les enjeux des projets».

M. Ponton n'a aucune objection à ce que cette «pré-audience», que souhaitent les entreprises au début de la procédure pour définir les préoccupations du public, soit tenue au Québec sous l'autorité du BAPE comme à Ottawa sous l'autorité de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

«Nous ne voulons pas contrôler la procédure, dit-il, mais créer un contexte où les règles sont précises, d'application impartiale et où les gestionnaires sont devant un horizon prévisible.»

Les articles 2n, 2j et 2p du règlement sur l'évaluation des impacts environnementaux avaient été adoptés par Québec en 1980, il y a 15 ans. Mais, devant la crainte de faire fuir les investisseurs, ils n'ont jamais été promulgués dans *La Gazette officielle*.

Autoroute électronique et information légale

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

L'information légale produite par les gouvernements, comme les textes de loi, les règlements ou les décisions des tribunaux, devraient être facilement accessibles pour usage sur les infomoteurs.

Cependant, les gouvernements ne devraient pas chercher à retirer des gains financiers importants, par l'imposition de droits d'auteur ou de tarifs, de la diffusion de ces renseignements par voie électronique.

En outre, ils devraient laisser à des intermédiaires privés le droit de reproduire et de commercialiser cette information et leur permettre de tirer un revenu de cette activité, comme le font aujourd'hui les éditeurs.

Voilà ce qui ressort des interventions d'experts américains, canadiens et européens réunis hier à Montréal par le Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal pour un colloque sur les droits d'auteur de la Couronne à l'heure de l'autoroute de l'information.

En outre, les participants semblent s'entendre pour nier le préjugé selon lequel l'usage de plus en plus répandu des réseaux électroniques rend inapplicables les lois existantes sur les droits d'auteur en général.

Il faudra cependant, pour que les créateurs puissent être rétribués équitablement pour leur travail, veiller à ce que la tarification imposée sur l'infomoteur pour consulter une œuvre soit basse compte tenu de l'étendue du marché, que le moyen de paiement soit allégé au maximum (grâce à la monnaie électronique) et que le moyen choisi soit sécuritaire.

En outre, selon Tom Bruce, de Cornell Law School, il faudra imaginer une tarification qui tienne compte des usages. Plutôt que de tarifier à la minute ou selon le nombre de consultations d'un document dont on ne souhaite lire qu'une petite partie, il faudra penser à des méthodes d'abonnement ou de commandite qui éviteront de mettre en œuvre des méthodes de perception plus coûteuses

que la valeur de l'information réellement utilisée.

M. Bruce croit cependant qu'il faudra en venir à ce que les fournisseurs d'information sur les réseaux comme Internet puissent être rétribués pour leur travail.

Le cas du gouvernement est différent. M. Bruce croit que les gouvernements ne doivent pas chercher à devenir des revendeurs d'information sur ces réseaux. Ils doivent plutôt agir comme des grossistes et laisser les intermédiaires faire la vente au détail et, au besoin, l'éditer et la mettre en ordre, au grand bonheur du consommateur.

Le client paierait pour la valeur ajoutée que comporte ce travail de médiation entre l'information brute fournie par l'État et le produit final. Selon M. Bruce, les citoyens considèrent généralement qu'ils n'ont pas à payer pour l'information légale provenant du gouvernement, comme les textes de loi ou les décisions de cour. Ils estiment avoir déjà payé pour elle par leurs impôts.

Le professeur William Stanbury, de l'Université de Colombie-Britannique, abonde dans le même sens. Il affirme que dans le contexte budgétaire actuel, les gouvernements seront tentés de trouver une source de revenus additionnelle dans la commercialisation de l'information légale qu'ils possèdent.

Mais cette attitude entrerait en conflit avec l'obligation des gouvernements de diffuser le plus largement possible, dans une société de droit, l'information dont a besoin le citoyen pour connaître la loi. Il revient aux gouvernements, dit-il, de financer la diffusion des textes qui définissent la règle de droit.

M. Stanbury reconnaît que si le gouvernement laisse des intermédiaires vendre de l'information de source gouvernementale, certains pourraient s'enrichir. «Et puis après?», lance-t-il. L'important sera que l'État rende l'information brute accessible de façon équitable à tous les fournisseurs intéressés, pour que puisse s'instaurer une saine concurrence.



PHOTO ARCHIVES
Osvaldo Nunez: vraiment étonné?

Défections au Bloc

LE DEVOIR

Les relations s'enveniment entre les souverainistes et les communautés culturelles. Le malentendu persiste.

Quatre des huit membres de la Commission des relations culturelles du Bloc québécois ont remis hier leur démission, accusant la direction du parti d'avoir tout fait pour «saboter» leur action.

La convocation de la conférence de presse visait au départ à annoncer la «démission en bloc» des membres de la Commission. Mais l'insistance des journalistes a permis de comprendre que la mutinerie s'était écartelée en chemin. Pour expliquer ces volte-face, les démissionnaires ont allégué que des dirigeants du Bloc les ont mis en garde de ne pas tenir cette conférence de presse, sans quoi ils en subiraient les conséquences.

Rejoint par *Le Devoir*, le député bloquiste Osvaldo Nunez s'est dit étonné de ce geste d'irritation, affirmant ignorer l'existence d'un quelconque malaise au sein de la Commission des relations culturelles, dont il est le président. Mais la correspondance échangée entre les mécontents et le bureau de direction du parti démontre que M. Nunez était au courant.

Le 4 mai, les quatre démissionnaires ont écrit au chef du Bloc, Lucien Bouchard, pour exprimer leurs griefs et leur insatisfaction. «Nous tenons à vous faire part de notre indignation devant la désinvolture et le manque de respect du bureau national du Bloc québécois à notre égard. Certaines personnes font passer leur intérêt personnel avant l'intérêt du pays. Nous assistons à un barrage systématique et à un sabotage de notre action par le bureau national.»

Sous entente bilingue, frappée du sceau de la Société pour l'avancement des ethnies visibles du Canada, la lettre est porteuse d'un ultimatum et d'une menace: «Nous vous demandons de nous recevoir dans un délai de 48 heures à partir de la réception de cette lettre afin de clarifier la situation et de pouvoir, ensemble, travailler pour la victoire du Québec. Faute de quoi, nous considérerons que le Bloc québécois n'a pas conscience de la réalité multiculturelle du pays et nous ferons une conférence de presse afin d'informer la population de l'attitude du Bloc.»

Le camping d'aventure...

Tout pour le camping... par les vrais spécialistes.
• Tentes • Accessoires de camping • Sacs de couchage
• Sacs à dos • Canots • Kayaks • Kayaks de mer
• Accessoires pour le nautisme • Vêtements.

Eureka!
Glacier 2 places
169⁹⁵\$

L'AVENTURIER
Vente • Location • Destinations aventure

Montreal : 1604, St-Denis, 849-4100 (métro Berri-UQAM)
Laval : Centre Décor 440, 3912, Aut. 440 O., 681-8030
Québec : 710, Bouvier, # 135, 624-9088 • Chicoutimi : 250, Racine Est, 545-2251

Grandeur Nature

Demandez le catalogue gratuit à votre boutique L'Aventurier

NOTRE-DAME

Où l'exigence est de tradition
PENSIONNAT / EXTERNAT
COURS SECONDAIRE • GARÇONS ET FILLES



COLLÈGE NOTRE-DAME 3791, chemin Queen Mary, Montréal H3V 1A8 (514) 739-3371

ADMISSION 1996-1997

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les parents et les futurs élèves sont invités à une journée portes ouvertes pour voir le collège en activité

le mardi 16 mai 1995
entre 13h et 16h30.

Les départs pour les visites du collège sont à toutes les dix minutes.

SATISFAITS DES SOINS

LEUR QUALITÉ EST

Le gouvernement procède de façon précipitée

Il est vrai que des changements s'imposent, MAIS

- **IL FAUT** tenir compte du vieillissement de la population et de l'accroissement des problèmes sociaux;
- **IL FAUT** investir pour que le personnel soit bien préparé;



DES CHANGEMENTS POUR LE MIEUX.

• POLITIQUE •

Enquête sur les agissements du Régiment de Petawawa en Somalie

Un témoin clé envoyé en ex-Yougoslavie

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

À quelques jours du début de l'enquête publique sur les agissements allégués de membres du Régiment aéroporté de Petawawa en Somalie, l'homme qui pourrait servir de témoin clé dans cette affaire vient d'être affecté à une mission de trois mois à l'étranger, dans un point chaud de la planète.

Le major Barry Armstrong, dont les révélations explosives avaient été à l'origine de la décision d'Ottawa de tenir une enquête civile dans ce dossier controversé, quittera en effet le Canada la semaine prochaine à destination de l'ancienne Yougoslavie, où il se joindra aux Casques bleus sur le terrain.

Chirurgien, médecin-chef de l'unité canadienne postée à Belet Huen dans le cadre de l'opération de paix américano-onusienne «Rendre l'espoir», en 1993, le Dr Armstrong avait attaché le grelot il y a quelques mois en soutenant publiquement que des officiers supérieurs de l'armée avaient ordonné, à lui et à d'autres, de détruire des éléments de preuve d'actes de torture et de meurtres commis par des soldats canadiens à l'endroit de jeunes Somaliens. Le major aurait toutefois conservé certaines photos des incidents.

Or, sa nouvelle affectation a soulevé hier une vive polémique aux Communes, l'opposition accusant le ministre de la Défense David Collenette de tenter de «camoufler» des choses. Piqué au vif, celui-ci a toutefois soutenu que l'affectation du major Armstrong ne résultait que des procédures normales. «Ses compétences sont requises en ex-Yougoslavie», a-t-il indiqué en Chambre.

Ajoutant que la tenue de la commission ne devait pas entraver le travail quotidien de l'armée, M. Collenette a assuré que tous les témoins seraient mis à la disposition des enquêteurs. «Tous les membres des Forces armées canadiennes seront disponibles si on veut les interviewer. Qu'ils soient en Bosnie, en Croatie, au Rwanda, à Washington ou à Londres ne change rien. Il n'y a là aucun problème», a-t-il dit.

«Les opérations régulières de l'armée et du ministère

de la Défense nationale ne peuvent pas être entravées sous prétexte que la commission effectue ses travaux. Nous devons continuer d'assumer nos tâches au jour le jour.»

Avant même la mise en branle de ses audiences, prévue pour le 24 mai, la commission d'enquête a déjà fait l'objet de plusieurs controverses. L'opposition bloquiste et réformiste allègue, ce que dément avec la dernière énergie le ministre, que son mandat ne sera pas assez étendu et laissera en plan les agissements du Régiment aéroporté sur la base de Petawawa, dont les séances d'initiation qui ont conduit à son démantèlement et la présence de tenants de la suprématie blanche en son sein.

En outre, l'une des trois commissaires nommées par Ottawa, l'ancienne ambassadrice du Canada auprès de l'OCDE, Anne-Marie Doyle, a dû démissionner lorsqu'on a appris qu'elle était une amie personnelle de Robert Fowler, sous-ministre de la Défense au moment des incidents et autre témoin important. Et la commission a suscité l'ire des médias en exigeant que certains documents qui lui seront soumis puissent ne pas être rendus publics, même en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Gilles Duceppe dénonce

Quant à l'envoi du major Armstrong en ex-Yougoslavie — où, soit dit en passant, il travaillera notamment avec d'anciens membres du Régiment aéroporté — le député bloquiste Gilles Duceppe en a dénoncé le risque. «Il nous semble qu'il y a des endroits plus sécuritaires à travers la planète que l'ex-Yougoslavie, et qu'on aurait tout intérêt à ce que M. Armstrong demeure ici et soit prêt à témoigner dès que la commission le jugera important. Or, on pourra maintenant invoquer toutes sortes de difficultés.»

«Il aurait été plus facile de trouver un autre médecin pour la Yougoslavie qu'un autre témoin pour la commission d'enquête», a ajouté le député.

Mais M. Collenette est demeuré intraitable. L'endroit est risqué, convient-il, mais «bien des endroits» le sont aussi. Et quant à la transparence de l'enquête, a-t-il réitéré, «nous irons au fond des choses: ce gouvernement n'a rien à cacher, ce gouvernement veut la vérité».

Réplique aux critiques du vérificateur général

Foi de Copps, tous les BPC fédéraux seront détruits d'ici 1996

Vingt millions plus tard, ils seront acheminés en Alberta

PRESSE CANADIENNE ET
LE DEVOIR

Le gouvernement Chrétien respectera son engagement de détruire tous les BPC fédéraux d'ici 1996, a promis la ministre de l'Environnement Sheila Copps, qui a dû se défendre hier aux Communes des critiques du vérificateur général à ce chapitre.

«Tous les BPC du gouvernement fédéral seront détruits dans un incinérateur établi en Alberta et qui détient un permis. Nous allons respecter notre échéancier. Les BPC seront détruits à partir de ce mois-ci et nous espérons avoir terminé tout le travail avant le début de 1996», a déclaré Mme Copps.

Dans son premier rapport supplémentaire déposé aux Communes, jeudi, le vérificateur général Denis Desautels a sévèrement critiqué le ministère de l'Environnement.

Il a notamment soutenu qu'Ottawa a aussi failli à la tâche dans le dossier de l'assainissement des lieux contaminés, ce qui forcera les prochaines générations à en payer le prix, lequel pourrait s'élever au bas mot à 2 mil-

liards \$. Il a aussi reproché à Ottawa le manque de prévention dans le dossier nucléaire, un domaine où les provinces et surtout l'Ontario (87 %) devront dépenser 9 milliards \$ d'ici deux générations pour entreposer les déchets nucléaires. La filière risque d'ailleurs de devenir plus polluante encore si l'Ontario donne suite à son projet de se lancer dans les surgénérateurs, qui fonctionnent avec du combustible recyclé, énormément plus dangereux et polluant.

Au Québec, le stockage des déchets nucléaires de Gentilly pourrait coûter entre 300 et 400 millions \$, un «héritage durable qu'Hydro-Québec omet dans sa comptabilité et sa dette à long terme ainsi que dans ses tarifs», indiquait hier François Tanguay de Greenpeace Québec.

À l'heure actuelle, seulement 11 des 48 principaux lieux contaminés à risque élevé au Canada ont été entièrement dépollués dans le cadre du programme fédéral de décontamination, qui a pris fin le 31 mars sans être renouvelé.

Attaquée autant par les députés bloquistes que par les réformistes hier aux Communes, Mme Copps a

déclaré que le programme avait pris fin parce qu'Ottawa n'avait pu dénicher un site au pays pour construire un incinérateur pouvant détruire les BPC, malgré les 20 millions \$ dépensés à cette fin au cours des six dernières années.

La ministre de l'Environnement a indiqué qu'elle avait décidé de mettre fin à cette recherche coûteuse et de faire plutôt détruire les BPC du fédéral dans un incinérateur albertain qui détient déjà un permis.

Elle a ajouté que les BPC qui se trouvent dans les provinces atlantiques sont en voie d'être transportés en direction de l'Alberta afin d'être détruits. Le ministère fédéral des Travaux publics est responsable du transport.

Greenpeace Québec s'est pour sa part dit particulièrement inquiet du passage du rapport Desautels où l'on signale que 40 % seulement des déchets dangereux sont traités chaque année. Le groupe environnemental estime que les gouvernements doivent appliquer le principe du pollueur-payeur et cesser de financer la dépollution par le biais de privilèges fiscaux.

La ministre du Tourisme limoge Bibeau Des péquistes expriment leur désaccord

LE DEVOIR

Nommé en 1990 par les libéraux, le président de la Régie des installations olympiques n'aura pas survécu à la purge péquiste. La ministre déléguée au Tourisme, Rita Dionne-Marsolais, a finalement eu sa tête. Cette décision a toutefois pour effet de susciter de vives tensions au sein de la députation péquiste, où Pierre Bibeau compte de nombreux appuis.

C'est le cas de la ministre de l'Emploi, Louise Harel, une amie de longue date de l'ancien organisateur libéral. Sous le couvert de l'anonymat, un député péquiste de l'Est du Québec a même déclaré:

«Tous les députés péquistes de l'Est sont en faveur du maintien de M. Bibeau à son poste, tous sauf Rita.» Quoi qu'il en soit, la décision de Rita Marsolais a reçu l'appui du premier ministre Parizeau. D'autant plus que Pierre Bibeau n'avait pas que des amis au PLQ. Il a été publiquement blâmé par des députés libéraux de l'est du Québec en commission parlementaire.



• 14K, émeraudes et diamants

• 14K, 50 pts de diamants

• jonc d'anniversaire 14K, 75 pts de diamants

depuis
1956BIJOUTERIE
le roy7139, rue St-Hubert,
(coin Jean-Talon)
Montréal, P.Q., • H2S 2N1
(514) 277-3127

ROLEX

La Fête des Mères: Le moment parfait pour Rolex

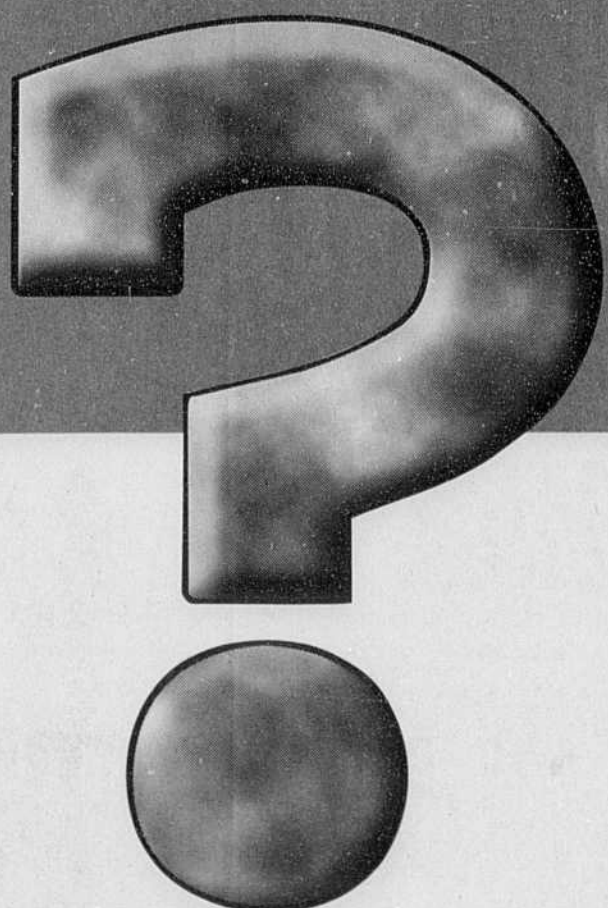
Elle vous a donné une vie entière de soins, d'attention et de dévouement. C'est sa journée, profitez de l'occasion pour lui prouver votre amour, offrez-lui une montre Rolex Lady Datejust mc ou une élégante montre de soirée Rolex. Le design Rolex est riche et exprime admirablement votre gratitude. Gravée d'un mot personnel à votre mère, sa montre Rolex sera durable et lui procurera les joies de toute une vie. Uniquement chez votre Bijoutier Autorisé Rolex.

Bijouterie
GAMBARDVente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876

* Rolex, Datejust, Oyster Perpetual et Submariner sont des marques de commerce enregistrées.



DE SANTÉ



MENACÉE.

à des changements majeurs!

à travers ces changements :

• IL FAUT mobiliser du personnel en nombre suffisant;

• IL FAUT donner des services et des soins de santé selon les besoins du monde, non selon la fortune de chacun.

DES SOINS DE QUALITÉ POUR TOUT LE MONDE!



CSN

LE MONDE

Constamment harcelés dans le conflit bosniaque

Les Casques bleus incités à répliquer

Vers un «réexamen fondamental» du rôle de la FORPRONU

D'APRÈS REUTER ET AFP

Sarajevo — Les Casques bleus déployés en Bosnie ont été incités à répliquer en cas d'attaque tandis que les responsables des Nations unies estimaient hier qu'un «réexamen fondamental» du rôle de la FORPRONU était nécessaire.

Le secrétaire général des Nations unies Boutros Boutros-Ghali a ainsi demandé hier une «révision fondamentale du rôle de la FORPRONU» (Force de protection des Nations unies) en Bosnie-Herzégovine, face à la recrudescence des combats et aux critiques sur l'impuissance de l'ONU.

Cette décision a été prise lors d'une réunion à Paris des principaux responsables de l'ONU en ex-Yougoslavie autour de M. Boutros-Ghali.

Le secrétaire général présentera un rapport oral au Conseil de sécurité dès son retour à New York, a indiqué l'ONU dans un communiqué publié à l'issue de cette réunion de deux heures et demie dans un grand hôtel parisien.

Les attaques se sont multipliées ces derniers temps contre les Casques bleus en Bosnie. Un soldat français a été grièvement blessé jeudi par un tireur isolé à Sarajevo et deux autres ont été tués le mois dernier.

«Ces attaques doivent cesser immédiatement et le général Smith a informé ses troupes qu'elles ne devaient pas hésiter à avoir recours à la force quand elles étaient prises pour cibles par l'une ou l'autre partie», a déclaré un porte-parole de la FORPRONU. Les autorités ont souligné que les ordres n'avaient pas changé mais que certains soldats, sous la pression de leurs gouvernements dé-

sireux d'éviter toute confrontation directe, hésitaient à avoir recours à la force.

«Nous leur rappelons qu'ils ont la latitude de répondre vigoureusement aux attaques qui les concernent», a précisé le colonel Gary Coward. Depuis que Yasushi Akashi a exclu tout raid aérien de l'OTAN en représailles aux attaques des Serbes qui ont fait 11 morts dimanche à Sarajevo, certains responsables de l'ONU en Bosnie s'interrogent sur les moyens de mener à bien leur mission.

Face à la recrudescence de la violence, ils ont demandé un réexamen de leur mandat en faisant valoir que le Conseil de sécurité leur avait assigné une mission qu'ils étaient désormais incapables de remplir.

Le Groupe de contact, dont les responsables politiques étaient réunis à Francfort, a insisté sur le rétablissement immédiat de l'autorité des Nations unies dans les zones de confrontation.

Face à l'inaction de la communauté internationale, le quotidien de Sarajevo *Oslobodjenje* a prédit mercredi que si l'étranglement de la capitale bosniaque se poursuivait, l'armée gouvernementale devrait tenter le tout pour le tout pour lever le siège serbe.

Des responsables de l'ONU, notant que les Serbes de Bosnie resserrent peu à peu leur étau autour la ville, estiment que ceux-ci pourraient être tentés de pousser les Bosniaques à un sanglant affrontement pour briser le siège de la capitale.

Mais les stratégies de l'ONU estiment qu'une telle offensive gouvernementale serait vouée à l'échec face à des Serbes mieux armés.



Une femme de Sarajevo regarde prudemment autour de sa maison avant de s'aventurer dans un corridor que prennent souvent pour cible les francs-tireurs. En raison d'un regain de tension dans la capitale bosniaque, on a conseillé aux habitants de rester chez eux. Hier, soldats bosniaques et combattants serbes se sont livrés à des échanges de tirs sporadiques, mais nourris sur les lignes de front du centre de la capitale bosniaque, qui a résonné du bruit des déflagrations et des rafales. Ces escarmouches, plus violentes et plus longues que les jours précédents, sont restées circonscrites aux fronts traditionnels du sud de Sarajevo, notamment le cimetière juif, le secteur de Debelo Brdo, le voisinage du complexe sportif de la Skenderija et les quartiers de Kovacic et Grbavica, ont constaté les journalistes et les Casques bleus.

Pots-de-vin dans «l'affaire Agusta»

Claes questionné

L'audition du secrétaire général de l'OTAN était attendue depuis des semaines

Bruxelles (AFP) — Le secrétaire général de l'OTAN Willy Claes a été interrogé hier par la justice belge à Bruxelles sur son rôle dans l'affaire des pots-de-vin versés par la firme italienne Agusta pour l'obtention d'un contrat militaire en 1988.

Attendue depuis des semaines, l'audition de M. Claes par les magistrats chargés de l'enquête s'est déroulée en deux temps, pour lui permettre de présider une réunion au siège de l'OTAN consacrée aux résultats du sommet des présidents Bill Clinton et Boris Eltsine.

«Je suis très content de pouvoir répondre aux questions (de la justice). C'est le travail du juge d'instruction à qui je donnerai toutes les réponses», a-t-il simplement déclaré, l'air apparemment serein, à son entrée au Palais de justice de Bruxelles.

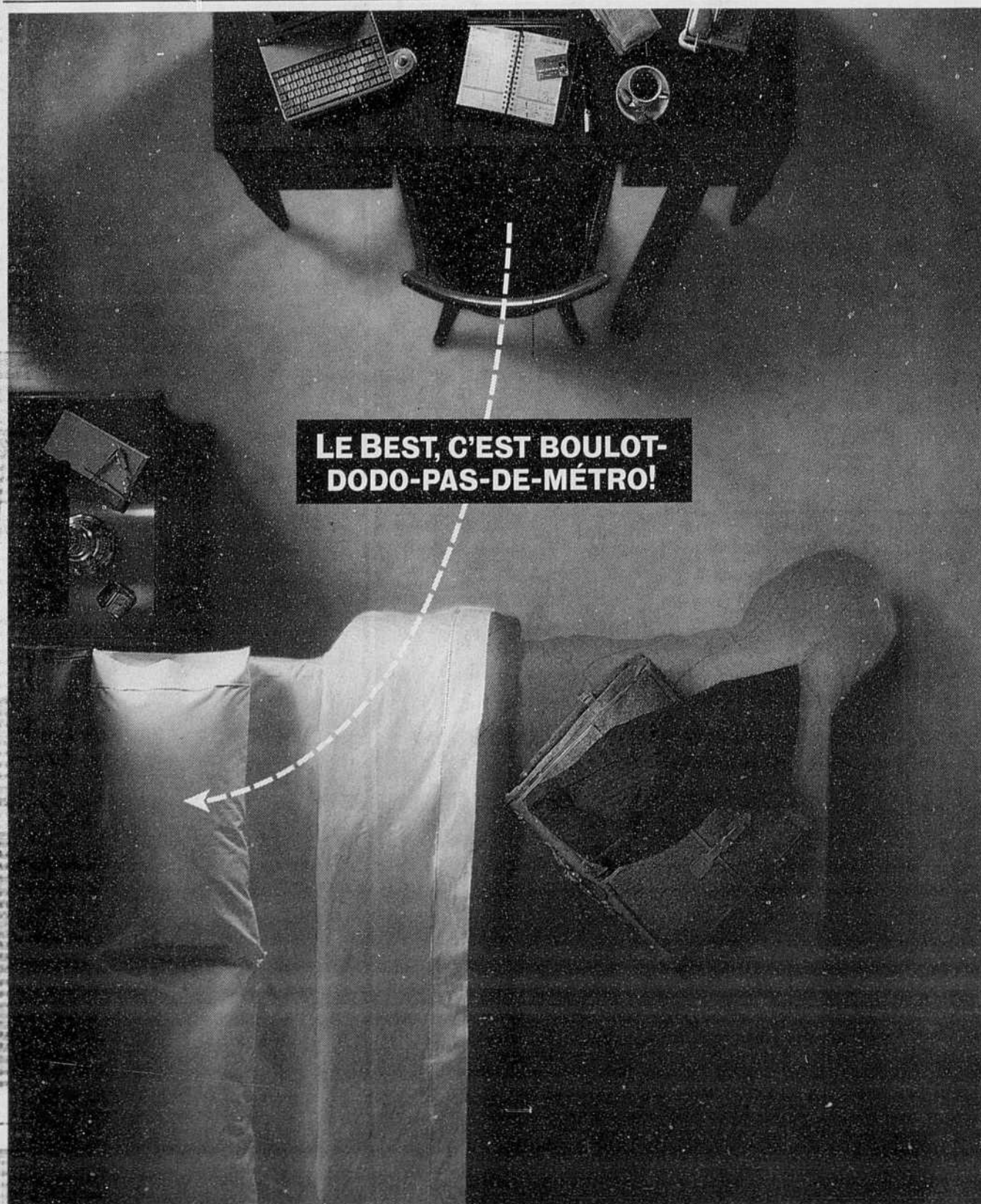
Ministre belge des Affaires économiques lors de la conclusion du contrat, M. Claes avait donné son feu vert en 1988 à l'achat par l'armée belge de 46 hélicoptères militaires Agusta. Mais, selon la justice, ce marché militaire de 225 millions de dollars a été conclu grâce au versement d'une commission occulte de 1,6 million de dollars au Parti socialiste flamand (SP), dont M. Claes est l'un des membres éminents.

Les responsables de la firme italienne ont admis avoir emporté ce contrat grâce au versement de ce pot-de-vin et l'ancien trésorier du SP, Étienne Mangé, a déclaré à la justice avoir perçu cette somme pour le compte de son parti.

Les dirigeants du SP à l'époque, dont M. Claes, ont admis avoir été informés par M. Mangé de la proposition de «don» d'Agusta, mais affirment avoir refusé d'y donner suite. Très fragilisés depuis plusieurs mois par ce scandale, M. Claes attendait cette audition depuis le 7 avril, date à laquelle le Parlement belge avait levé son immunité d'ancien ministre.

Des perquisitions avaient été effectuées à son domicile privé et à son domicile de fonction. M. Claes avait été entendu une première fois le 27 février, à sa demande. Mais les magistrats n'avaient pu lui poser de questions, en raison de son immunité et n'avaient pu recueillir que sa déclaration.

Le secrétaire général de l'OTAN clame son innocence dans cette affaire et a déclaré à plusieurs reprises se tenir à la disposition de la justice. Il a fourni aux magistrats son emploi du temps, afin de permettre l'organisation de son audition. «Nous attendions cet interrogatoire pour clarifier la position de M. Claes avant la réunion bisannuelle des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN qui se tiendra fin mai aux Pays-Bas», a pour sa part déclaré un diplomate d'un État membre de l'Alliance.



LE BEST, C'EST BOULOT-DODO-PAS-DE-MÉTRO!

GOLD CROWN CLUB LES PRIVILÈGES BEST GUEST

- Programme de points supplémentaires
- Journaux gratuits
- Cocktail alcoolisé ou non alcoolisé gratuit
- Café gratuit dans les chambres
- Appels téléphoniques locaux sans frais
- Service de télécopie sans frais
- Passage à chambre de niveau supérieur sans frais (lorsque disponible)
- Petit déjeuner continental gratuit
- Petit déjeuner complet gratuit
- Séjour du conjoint sans frais
- Départ tardif

CANADA

ALBERTA
Canmore
Best Western Green Gables Inn

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Vancouver près de l'aéroport (Richmond)
Best Western Abercorn Inn

Victoria région (Sidney)
Best Western Emerald Isle Motor Inn

ONTARIO

North Bay
Best Western North Bay Lakeshore

Ottawa

Best Western Victoria Park Suites

Pembroke

Best Western Pembroke Inn

QUÉBEC

Montréal
Best Western Europa Centre-ville

Québec région (Ste-Foy)
Best Western Hôtel L' Aristocrate

PRINCE EDWARD ISLAND

Charlottetown
Best Western MacLauchlans

ÉTATS-UNIS

CALIFORNIA
Mountain View (Près de Hwy. 237)
Best Western Inn

San Diego
Best Western Hanalei Hotel

San Francisco près de l'aéroport (Milbrae)
Best Western El Rancho Inn

Santa Barbara
Best Western Pepper Tree Inn

Santa Monica
Best Western Ocean View

San Diego

Best Western Hanalei Hotel

San Francisco près de l'aéroport (Milbrae)
Best Western El Rancho Inn

Santa Barbara

Best Western Pepper Tree Inn

Santa Monica

Best Western Ocean View

COLORADO

Denver
Best Western Executive Hotel

ILLINOIS

Chicago
Best Western River North

LOUISIANA

Bossier City
Best Western Airline Motor Inn

MASSACHUSETTS

Boston
Best Western Terrace Motor Lodge

MICHIGAN

Detroit région (Dearborn)
Best Western Greenfield Inn

Detroit région (Sterling Heights)
Best Western Sterling Inn

Banquet/Conference Center
Best Western Park Plaza

MISSOURI

St. Louis
Best Western Airport Inn

NEW YORK

New York City (Manhattan)
Best Western President Hotel

NORTH DAKOTA

Bismarck
Best Western Doublewood Inn

FARGO

Best Western Doublewood Inn

Grand Forks

Best Western Fabulous Westward Ho Motel

Mandan (Bismarck région)

Best Western Seven Seas Inn

Minot
Best Western International Inn

OHIO

Bowling Green (Toledo région)
Best Western Falcon Plaza Motor Inn

DAYTON (Miamisburg)

Best Western Continental Inn

OKLAHOMA

Oklahoma City
Best Western Saddleback Inn

TEXAS

Lubbock
Best Western Lubbock Regency

TEMPLE

Best Western Inn at Scott & White

WASHINGTON

Bellevue
Best Western Bellevue Inn

TACOMA (Puyallup)

Best Western Park Plaza

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western Downtown Capitol Hill

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites

WASHINGTON, D.C.

Washington
Best Western New Hampshire Suites



SOYEZ À VOTRE BEST PARTOUT DANS LE MONDE. 1 800 528-1234



L'offre Best Guest «Doublez vos points» n'est valide qu'avec l'utilisation de la carte VISA, dans les Best Western participants. Elle ne peut être jumelée à aucune autre offre. L'offre prend fin le 19 mai 1995. Les privilèges Best Guest peuvent varier d'un hôtel à l'autre. Service téléphonique en anglais uniquement. ©1995 Best Western International, Inc. Chacun des Best Western est autonome et exploité de façon indépendante.

LE MONDE

Hôtel-Restaurant 514-229-2991
L'Eau à la Bouche
Sic-Adèle, Laurentides
TARIF SPÉCIAL
Réunions d'affaires
à partir de 47,50 \$ par pers., p.c. double

Vingt-deux millions d'Argentins vont aux urnes demain

Rien n'est joué pour Menem

Il suffirait de 45 % des voix ou plus pour faire élire un président au premier tour

L'Argentine est appelée aux urnes demain; 22 millions de votants sont inscrits. Les instituts de sondage prédisent une victoire probable de Carlos Menem au premier tour, laissant les paris ouverts, le cadre électoral étant «complicé». Le président est élu pour un mandat de quatre ans, il doit obtenir 45 % ou plus des voix au premier tour, ou 40 % avec dix points d'avance sur son plus proche rival. Un ballottage est prévu en juin. Menem représente le Parti justicialiste (péroniste). Il aura à se démarquer de José Bordón, qui a fondé récemment le FREPASO (Front du pays solidaire), et du candidat de l'Union civique radicale, Horacio Massaccesi.

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Pour triompher en 1989 de son rival de l'Union civique radicale (UCR), le candidat péroniste Carlos Menem avait concocté un programme ultranationaliste, dans la droite ligne du leader mythique du Parti justicialiste (PJ), Juan Domingo Peron. Il se révéla peu après sous un jour néolibéral, adepte des privatisations et ami des États-Unis, avouant son ambition de faire accéder son pays au «premier monde», grâce notamment à un plan de convertibilité (peso-dollar). Cette attitude aurait contribué selon lui à contrer «l'effet tequila», ou les soubresauts que l'on craignait, ailleurs en Amérique latine, dès que les ennuis ont assailli l'économie mexicaine, à la fin de décembre 1994.

Six ans plus tard, le président argentin, ancien gouverneur de Rioja, brigue un mandat de quatre ans; il n'est pas peu fier d'avoir jugulé l'inflation (elle était de 4500 % en 1989 et n'était plus que de 4 % l'an dernier) et promet cette fois de faire de la bataille pour l'emploi, son premier cheval de bataille. Le chômage oscille entre 12 et 20 % suivant les régions et Menem fait la promesse de créer jusqu'à 1,7 million d'emplois d'ici l'an 2000, rien de moins!

L'importance d'un vote

À la veille d'un scrutin où quelque 22 millions d'Argentins doivent désigner un président et un vice-président en plus de voter pour élire les gouverneurs et une partie des députés, les jeux sont loin d'être faits. Il faut prendre en compte l'importance du vote des *Porteños* ou habitants de la capitale qui tout en reportant le péroniste Eduardo Duhalde au poste de gouverneur (il fut vice-président sous Menem) pourraient être tentés de «punir» le régime actuel en raison des mesures draconiennes adoptées par le pilier du gouvernement Menem, Domingo Cavallo, ministre des Finances.

Un vote tenu lundi dernier parmi les journalistes accrédités auprès du gouvernement accordait, selon une dépêche de l'Agence France-Presse, 44,12 % à Menem et 41,18 % à son plus proche rival, José Bordón, du Front du pays solidaire (FREPASO), également adepte de l'austérité et de la stabilité et perçu comme un «espoir» de changement en raison de son discours anti-corruption. Il existerait donc une possibilité de ballottage, prévu le 11 juin, si l'on s'en tient à ces



PHOTO ARCHIVES

Carlos Menem: fier.

tendances non scientifiques, mais ordinairement révélatrices du choix populaire, selon l'AFP.

La Constitution adoptée l'an dernier institue le suffrage direct et la proportionnelle. Il suffirait de 45% des voix ou plus pour faire élire demain un président au premier tour; ou encore de 40 % des suffrages exprimés, pourvu que le tout premier dans la course ait un écart de dix points ou plus sur son plus proche concurrent.

Le pays a le choix entre quatorze partis, dont l'un est dirigé par Aldo Rico, auteur de deux putschs militaires avortés contre l'ex-président Alfonsín, et un autre dont le leader est le cinéaste Fernando Solanas. Les trois principaux partis dans la campagne qui a pris fin jeudi sont: le Parti justicialiste, de Carlos Menem; le FREPASO (Front du pays solidaire), coalition née en octobre dernier d'un schisme au sein du péronisme provoqué par le sénateur Bordón, et

l'Union civique radicale (UCR) de l'ancien président Alfonsín, dont le leader est Horacio Massaccesi, actuel gouverneur de la province de Rio Negro.

Personne, il y a quelques mois, n'aurait douté de l'élection de Menem au premier tour. Ce politicien au panache indubitable a peut-être été présomptueux. Il a multiplié les déclarations péremptoires, courtisé encore plus les grands du spectacle et du sport, réussissant à recruter Diego Maradona dans son fan club. Il fut par moment malhabile sur la nécessité de faire la lumière sur les «détenus-disparus» (peut-être au nombre de 30 000) lors ce que l'on appelle la «sale guerre». Menem, qui fut pourtant détenu sous le régime militaire, a d'abord choisi de minimiser la portée de révélations d'anciens tortionnaires comme le lieutenant Scilingo qui avait évoqué les «vols de la mort» au cours desquels des détenus étaient balancés dans le Rio de la Plata. Devant les déclarations du général Martín Balza, chef d'état-major, acceptant à mots feutrés la responsabilité des «erreurs et horreurs» commises sous ses prédécesseurs, et compte tenu de l'amiral Molina Pico qui parle des «exagérations» des forces navales durant la répression, Menem en vient maintenant à revendiquer la paternité de ce courant qui tend à «reconstruire» l'histoire, offrant même d'ouvrir les archives.

Mais les Argentins n'oublient pas que c'est Menem qui a signé les «indultos» mettant à l'abri de poursuites ces militaires dont certains, aujourd'hui, dissipent leurs cauchemars en se confiant aux médias.

La Terre de Feu est devenue un volcan politique

Le dernier Eldorado est touché par la crise

CHRISTINE LEGRAND
LE MONDE

Ushuaia — À 3040 kilomètres au sud de Buenos Aires, protégée des vents froids de la Patagonie par une muraille de glaciers qui se reflète dans les eaux du canal de Beagle, Ushuaia, la ville du bout du monde, a perdu ses allures de carte postale.

L'évacuation *manu militari* d'une usine qui a fermé ses portes à la mi-avril a fait un mort et une soixantaine de blessés parmi les ouvriers. Depuis, la capitale de la Terre de Feu ressemble à un volcan.

Le ministre de l'Intérieur de la province a démissionné, le chef de la police et six officiers ont été limogés et la justice a ouvert une enquête. Rien n'y fait. La mort de Victor Choque, qui avait fui le chômage et la pauvreté, est devenue un symbole au sein d'une population de 40 000 habitants, dont plus de 70 % ont, eux aussi, immigré d'autres provinces, à la recherche d'une vie meilleure.

La faute du malaise

Le syndicat de l'Union ouvrière métallurgique (UOM, péroniste), fortement affaibli depuis l'arrivée au pouvoir du président Carlos Menem (péroniste, lui aussi), s'est à nouveau mobilisé, ici comme dans beaucoup d'autres provinces. Mais M. Menem, qui brigue un second mandat dimanche, a rejeté la faute du malaise sur les gouvernements locaux.

«La Terre de Feu ne représente que 0,2 % de l'électorat du pays et la Patagonie tout entière a moins d'électeurs que le quartier de la Matanza, dans la province de Buenos Aires — qui regroupe la moitié de la population d'Argentine», constate amèrement le gouverneur, José Estabillio, élu en 1992.

«Ces rébellions illustrent les rivalités et les déséquilibres ancestraux entre l'intérieur de l'Argentine et Buenos Aires», estime Ruggiero Preto, le ministre de l'Économie de la province.

Il critique «un développement fictif qui ne rapporte qu'aux industriels de passage venant de Buenos Aires». La Terre de Feu voulait développer son potentiel dans les secteurs du gaz, de la pêche, des mines, mais aussi du tourisme.

Le mythe de l'Eldorado en Terre de Feu est né dans les années 70, avec la création d'une zone industrielle, qui favorisait l'installation d'usines de montage d'appareils électroménagers et l'afflux de milliers de pionniers.

La population d'Ushuaia est passée de 5000 habitants en 1970 à 40 000 en 1994. Ce boom démographique a entraîné une urbanisation anarchique mais a permis l'amélioration des infrastructures: Ushuaia dispose d'un hôpital ultramoderne et d'écoles pittoresques que peut lui envier Buenos Aires. Le taux de mortalité infantile est le plus faible d'Argentine et celui d'alphabetisation un des plus élevés.

Mais, ces derniers mois, les ondes de choc de la crise financière mexicaine sont arrivées jusqu'à Ushuaia.

La Banque australe a dû suspendre provisoirement ses activités. Une douzaine d'usines ont fermé leurs portes et le taux de chômage, qui était le plus bas du pays, a grimpé à 10 %.

Face à la concurrence étrangère et à la saturation du marché local, la production s'est ralentie: deux millions de téléviseurs en 1993 mais seulement la moitié aujourd'hui. Des industriels se déclarent en faillite.

«Après avoir réalisé d'énormes profits grâce aux exonérations d'impôts et aux subventions, ils plient bagage sans payer aucune indemnité de chômage», affirme le gouverneur.

De passage récemment à Ushuaia, le secrétaire argentin à l'Industrie, Carlos Magarinos, a qualifié ces industriels de «délinquants» et a promis que le gouvernement de Buenos Aires aiderait à la reconversion industrielle de la Terre de Feu.

NOURAIE



OGILVY

CINQUIÈME ÉTAGE

1307 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL (514) 842-7711 POSTE 325

La plus grande
sélection de tapis
persans

Venez voir nos spéciaux
pour la
Fête des mères !

AQHP

Association québécoise
d'histoire politique

3^e colloque annuel

le 18 mai à Montréal et le 19 mai à Québec (Entrée libre)

LE NATIONALISME ET LES IDÉOLOGIES
DANS L'HISTOIRE DU QUÉBEC.

Le jeudi 18 mai 1995
de 11h à 17h15

Université du Québec à Montréal
Pavillon Hubert-Aquin,
Salle A-2875
(Angle Saint-Denis et Ste-
Catherine)

De la Conquête
aux années 1950

avec Jean-Paul Bernard (UQAM),
Christian Dufour (ÉNAP),
Louis-Georges Harvey
(Bishop's), Daniel Salée
(Concordia), Gérard Bernier
(Montréal), Andrée Lévesque
(McGill), J.-Yvon Thériault
(Ottawa), Kevin Henley (Cégep
Saint-Laurent/UQAM), Gilles
Janson (UQAM), André
Champagne (Collège
Brébeuf/UQAM), Nelson
Michaud (Laval), Jean-Claude
Dupuis (Laval) et Jean-François
Nadeau (Montréal).

Le vendredi 19 mai 1995
de 10h30 à 15h45

Petit Séminaire de Québec
Faculté d'Architecture de
l'Université Laval
1, Côte de la Fabrique
Amphithéâtre (Salle 2117)

Des années 1950
au référendum de 1995

avec Gilles Gallichan (Assemblée
nationale), Jacques Beauchemin
(UQAM), François Rocher
(Carleton), Chantal Maillé
(Concordia), Ralph P. Guntzel
(McGill), Michel Sarra-Bournet
(ÉNAP), Louis Balthazar, Jean-
Pierre Derriennic, Guy Laforest et
Max Nemni (Laval).

Renseignements:

Michel Sarra-Bournet
Téléphone: (514) 522-3641
Poste 504

NORTH CONWAY
NEW HAMPSHIRE

Dollar canadien AUPAIR
Fête de Dollard et de la Reine

3 jours, 2 nuitées
129 \$ par couple
4 jours, 3 nuitées
159 \$ par couple

Isaac Merrill House
800-328-9041
(anglais seulement)



ROBIC

DEPUIS 1992
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 987-0444

La maîtrise des intangibles

-20% sur tous les canapés composables

Le mois du
CANAPÉ
composable



Des économies importantes sur tous les canapés composables.
Roche-Bobois! Tous nos cuirs et nos tissus sont disponibles pour
toutes compositions que vous pourriez imaginer. Créez votre propre
ensemble ou demandez l'aide de notre équipe de décorateurs.

ROCHE
BOBOIS
PARIS

Montréal 1425, boul. René Levesque ouest H3G 1T7
Tél. (514) 871-9070

NEW YORK • BOSTON • CHICAGO • COLUMBUS • DENVER • HOUSTON • LA JOLLA • MIAMI • MONTRÉAL • PALM BEACH • PARAMUS, N.J. • PHILADELPHIA • QUÉBEC
ROSLYN HEIGHTS, N.Y. • SAN FRANCISCO • SCARSDALE • SCOTTSDALE • SEATTLE • TORONTO • VANCOUVER • WASHINGTON, DC • WESTPORT • WINNETKA, IL

INTERFACE
LA REVUE DE LA RECHERCHE

Dans le numéro de mai-juin d'INTERFACE:

LE SIDA:
UNE ÉPIDÉMIE COMME LES AUTRES?

ET D'AUTRES TEXTES SUR L'ARCHÉOLOGIE DU MONDE RURAL DU XVII^e SIÈCLE, LA GUERRE DU FLÉTAN NOIR, LA VITAMINE A, LES REVUES
SAVANTES, L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE DES HANDICAPÉS, ETC.

Interface est disponible en kiosque: 5,50 \$

DES SCIENTIFIQUES DANS LES
MARGES DE LA SCIENCE



• LE MONDE •

Le virus Ebola a tué 48 personnes

Kinshasa (Reuter) — Le virus Ebola a touché 65 personnes, dont 48 sont décédées, selon un dernier bilan communiqué hier à Reuter à Genève par le Dr Lindsay Martinez, spécialiste des questions virales de l'OMS.

«Malheureusement, certains sont dans un état critique et il faut s'attendre à d'autres morts,» a déploré le Dr Martinez.

Le virus touche désormais une troisième ville, Yassa Bonga, et progresse dans le sud-ouest du Zaïre, où les autorités et des médecins étrangers s'emploient à contenir l'épidémie. La presse zaïroise écrit de son côté que quatre villes pourraient avoir été touchées, voire plus.

L'organisation Médecins Sans Frontières s'est toutefois voulue rassurante hier en assurant que la propagation du virus avait été freinée à Kikwit, ville où la maladie s'est déclarée, et que sa progression globale pouvait être enrayée. MSF dit ne pas redouter une importante épidémie. L'Organisation mondiale de la santé signale des cas de maladie dans quatre hôpitaux: deux de Kikwit, ville de 500 000 habitants à l'est de Kinshasa, un à Mosango, à 100 km à l'ouest et le quatrième à Yassa Bonga, à 250 km de Kikwit.

L'OMS parle pour l'instant de 49 cas de maladie.

Outre les 27 morts, 22 autres personnes ont été hospitalisées pour cette maladie, et sont le plus souvent en stade terminal. L'OMS reconnaît toutefois que la situation n'est pas totalement claire et espère disposer de nouveaux chiffres précis en fin d'après-midi hier.

Deux spécialistes envoyés par les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies à Atlanta, ainsi qu'un médecin de l'Institut Pasteur (Paris) se sont rendus à Kikwit dans la nuit de jeudi à vendredi, aussitôt après être arrivés au Zaïre. Un scientifique de l'Institut national sud-africain de virologie, Bob Swanepoel, s'est rendu lui aussi hier au Zaïre, et compte chercher à déterminer d'où et comment est partie cette épidémie.

Face à cette maladie, les employés des services de santé sont tout particulièrement exposés. Ainsi, trois religieuses italiennes, liées aux services sanitaires, sont mortes de la maladie. Deux autres sont malades, a fait savoir l'OMS.

Un cordon sanitaire a été mis en place autour de la ville de Kikwit et sa région déclarée zone sinistrée. Mais l'OMS s'est déclarée opposée à ce cordon sanitaire, estimant qu'il ne servait à rien. L'OMS souligne en outre qu'il y a un manque cruel d'ambulances sur place.



PHOTO AP
Ces deux enfants attendaient que l'on sorte le corps d'un de leurs parents de l'hôpital de Kikwit où il a succombé au virus Ebola détecté pour la première fois dans cette ville zaïroise d'un demi-million d'âmes.

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

LA COMPÉTENCE

RECONNUE



Université de Montréal

28 CERTIFICATS
OFFERTS LE SOIR

- Pour percer dans le domaine de votre choix
- Une formation reconnue par les employeurs
- Un diplôme qui consolide votre avenir !

COMMUNICATION,
TRADUCTION ET CRÉATIVITÉ

RELATIONS PUBLIQUES

Maîtrisez les instruments de communication nécessaires à l'exercice de la profession de relationniste.

PUBLICITÉ

Apprenez à concevoir et à appliquer de nouvelles stratégies publicitaires pour atteindre vos objectifs de communication.

COMMUNICATION APPLIQUÉE

Découvrez les fondements de la communication. Un programme qui vous familiarise avec les grands secteurs de la publicité, des relations publiques et du marketing.

INFORMATION ET JOURNALISME

Cette formation professionnelle rigoureuse vous ouvre les portes du journalisme parlé, écrit et télévisé.

RÉDACTION

Développez la maîtrise de l'expression écrite par un style clair, personnel et varié qui donne à vos divers types de textes toute la portée voulue.

ANIMATION DES GROUPES
ET DES ORGANISATIONS

Augmentez vos capacités d'animation et de gestion des phénomènes de groupe. Une acquisition clé indispensable dans tous les domaines professionnels.

TRADUCTION I ET II

Ces programmes de formation adaptés au contexte actuel du développement de la profession vous fournissent la maîtrise de divers outils documentaires et informatiques. Ils vous habilitent également à travailler de façon autonome.

CRÉATIVITÉ

Apprenez à trouver des solutions originales aux problèmes et à relever les nouveaux défis dans votre travail.

Une vingtaine d'autres certificats sont disponibles.

Ces programmes non contingentés peuvent aussi être offerts hors campus. Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat. Ce grade peut comprendre un certificat d'une autre université.

Brochures disponibles.

Demandez les brochures sur les 28 programmes offerts dans les domaines suivants: Santé, Affaires sociales, Communications appliquées, Ressources humaines et droit, ainsi que sur les cours à distance et les cours de langue française et anglaise.

DATE LIMITE
D'ADMISSION :
LE 1^{ER} JUIN 1995

Conseils en formation
(sur rendez-vous,
sans frais) :
343-6982

RENSEIGNEMENTS :

Faculté de l'éducation
permanente
Pavillon 3744,
rue Jean-Brillant, 3^e étage
Métro Côte-des-Neiges

(514) 343-6090
1 800 363-8876

Rein Voll



Heures d'ouverture:

Du dimanche au jeudi: 10 h à 18 h

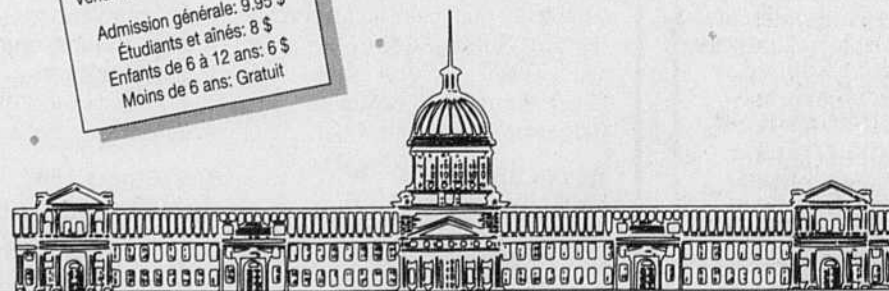
Vendredi et samedi: 10 h à 22 h

Admission générale: 9,95 \$

Étudiants et aînés: 8 \$

Enfants de 6 à 12 ans: 6 \$

Moins de 6 ans: Gratuit

L'Exposition
internationale sur l'aviation

Au Marché-Bonsecours, Vieux-Montréal. Dès maintenant

NOUVELLE SOCIÉTÉ DU PALAIS DE LA CIVILISATION DE MONTRÉAL

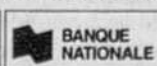
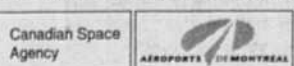
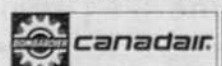
Une présentation de Air Canada et Casino de Montréal

AIR CANADA



CASINO de MONTRÉAL

STATIONNEMENT : COMPLEXE CHAUSSÉES-DE-LÉRY, RUE DU CHAMP-DE-MARS (RABAI DE 1 \$ SUR PRÉSENTATION DU BILLET DE L'EXPOSITION)



LE DEVOIR

le journal de
montréal

• LE MONDE •

EN BREF

CONSTANT EXPULSÉ?

Washington (AFP) — Les États-Unis ont pris des dispositions pour expulser vers Haïti l'ancien dirigeant néo-dualiste Emmanuel Constant, interpellé mercredi à New York, a indiqué hier le département d'État. Le secrétaire d'État Warren Christopher a déterminé que la présence de M. Constant sur le territoire américain était «contraire à des intérêts essentiels des États-Unis en matière de politique étrangère», a précisé le porte-parole du département d'État, David Johnson. Ce critère autorise le département d'État à demander aux services américains d'immigration son expulsion. M. Constant, fondateur du FRAPH (Front populaire pour l'avancement et le progrès du peuple haïtien), est recherché pour meurtre dans son pays et le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a demandé son extradition. M. Johnson a déclaré «ne pas être au courant d'une demande formelle» d'extradition.

SOIRÉE SUR HAÏTI

(Le Devoir) — Le Centre Justice et foi et la revue *Relations* tiennent lundi à la maison Bellarmin (19h30 à 22h) une soirée pour faire le point sur les sept mois de retour en Haïti du président Aristide. Pour répondre à la question : Où trouver l'espoir pour Haïti? on a fait appel à Dominique Boisvert sur le rôle de la communauté internationale; à Franklin Midy (chance ou risque?), à Catherine Duhamel (Commission de vérité) et au Dr Réjean Thomas (aide humanitaire). Cette soirée *Relations* précède de peu les élections législatives prévues en juin dans ce pays.

«BALSEROS» CHASSÉS

La Havane (AFP) — Un second groupe de «balseros» cubains interceptés en mer alors qu'ils tentaient de gagner illégalement les côtes de Floride a été reconduit hier à Cuba par une unité des garde-côtes américains, conformément à l'accord cubano-américain du 2 mai prévoyant le rapatriement obligatoire des boat people cubains. Composé de onze personnes, dix hommes et une femme recueillis en deux endroits distincts du détroit de Floride, ce groupe a été débarqué en début d'après-midi sur une petite jetée de la baie de Cabanas située en zone militaire, sur la côte nord, à une soixantaine de km à l'ouest de La Havane. Lors de la «crise des balseros», en août et septembre 1994, quelque 35 000 Cubains avaient quitté leur pays sur des embarcations de fortune. Washington et La Havane avaient désamorcé la crise par la signature, le 9 septembre à New York, d'un accord migratoire prévoyant, en échange de mesures cubaines pour empêcher l'exode, l'octroi chaque année par les États-Unis de 20 000 visas d'immigrants à des ressortissants cubains.

CARLOS DÉMÉNAGE

Paris (AFP) — Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, qui était détenu depuis le 15 août dernier à la prison de la Santé, dans le centre de Paris, a été transféré le 25 avril à celle de Fresnes, en banlieue parisienne, «pour des raisons de sécurité», a-t-on appris hier de sources concordantes. Le terroriste international a été maintenu en isolement, dans une cellule au rez-de-chaussée. Il est autorisé à pratiquer la musculation et a droit à une heure de promenade quotidienne. La prison de la Santé est un vieil établissement, surpeuplé, et qui a, dans le passé, été le théâtre d'évasions spectaculaires, notamment par hélicoptère. Conformément à l'usage, les autorités n'ont pas précisé les raisons qui avaient conduit à décider ce transfert au bout de huit mois. Carlos avait été arrêté en août 1994 à Khartoum (Soudan) par des policiers français venus spécialement en avion militaire pour le ramener à Paris. Plusieurs instructions ont été ouvertes contre lui pour des attentats commis à Paris au début des 80.

ODORAT DÉSARMANT

Washington (Reuters) — La police américaine expérimente actuellement une arme-miracle contre les poseurs de bombe comme ceux d'Oklahoma City — un chien Labrador doté d'un odorat permettant de détecter n'importe quelle arme à feu ou explosif. «Ce chien, appelé Charlie, peut détecter à lui seul un pistolet», explique un responsable du Bureau fédéral chargé de l'alcool, du tabac et des armes à feu (ATF). Chaque nouvelle antenne de lutte anti-terroriste qu'a promis de créer le président Bill Clinton au lendemain de l'attentat d'Oklahoma City, qui a fait 166 victimes le 19 avril, sera dotée d'un chien renifleur d'armes à feu de ce type. Il existe depuis longtemps des chiens spécialement entraînés pour la détection des explosifs mais Charlie présente la particularité de renifler des armes chargées ou non en se fondant sur l'odeur de projectiles déjà tirés. Charlie, qui a deux ans et le poil noir, a été élevé à la dure — durant son entraînement, il n'avait droit à sa gamelle que s'il réussissait à renifler un des cinq composants de base servant à la fabrication d'explosifs.

Avec la destruction d'un important sanctuaire religieux

Le Cachemire écartelé

Nouvelle poussée de fièvre entre l'Inde et le Pakistan

La destruction d'un important sanctuaire religieux dans des combats entre l'armée indienne et des guerilleros séparatistes au Cachemire a provoqué une nouvelle poussée de fièvre dans les relations déjà tendues entre l'Inde et le Pakistan. Le gouvernement pakistanais a accusé l'armée indienne d'avoir mis le feu au sanctuaire qui abrite la tombe d'un religieux soufi du XV^e siècle considéré comme le fondateur de l'islam cachemir. Les autorités pakistanaises ont dénoncé ce «sacrilège» qui témoigne, selon elles, du «mépris de l'Inde pour les normes de la civilisation» et constitue «un affront pour les Musulmans du monde entier».

LE MONDE

De graves événements se déroulent, depuis le 9 mai, au Cachemire : alors que l'armée indienne y assiégeait, depuis des semaines, un groupe de séparatistes musulmans retranchés à Sharar-i-Sharif, des incendies d'origine contestée viennent de détruire des centaines d'édifices, dont un mausolée vénéré aussi bien des zélés de l'islam que des hindous. Ces incendies ont fait un nombre indéterminé de victimes. Ce regain de tension vient rappeler à l'attention l'un des conflits les plus oubliés et les plus anciens de la planète. Il s'est ouvert en 1948, peu après la «partition» du sous-continent et a coûté la vie, depuis 1990, à plus de 11 000 personnes, prises en tenaille entre des guerilleros déterminés et des forces gouvernementales implacables.

Les Nations unies avaient évoqué, sitôt après leur création, la première guerre du Cachemire — deux autres allaient suivre — et avaient émis des recommandations dont l'une, de bon aloi mais hélas ! jamais appliquée, appelait à un référendum d'autodétermination. Aujourd'hui, le silence de l'ONU est, en revanche, total. Or, on perçoit l'insuffisance d'une attitude consistant à se voiler la face dans une affaire qui, parce qu'elle met en pré-



PHOTO ARCHIVES
Benazir Bhutto, première ministre du Pakistan.

sence deux puissances dotées de la capacité nucléaire (l'Inde et le Pakistan), peut à tout instant menacer la paix de l'Asie.

Mais qui aurait le front de s'ingérer dans une dispute impliquant non seulement un Etat géant (l'Inde file vers le milliard d'habitants) et l'un des principaux pays musulmans de la planète, mais aussi la Chine, qui s'est emparée

en 1962 d'une partie du Cachemire et qui n'aime guère, on le sait, les interférences internationales trop près de ses frontières ?

Washington a bien tenté l'impossible sitôt après la chute, en 1991, de l'URSS, qui privait New Delhi de son seul allié et donnait aux États-Unis, devenus unique superpuissance, une latitude d'action nouvelle. Mais, à ce jour, eux aussi ont échoué à rapprocher les points de vue de belligérants dont l'intransigeance en l'affaire est à la hauteur des enjeux qu'ils y voient : pour l'Inde, la conviction que céder sur l'Etat himalayen préluiderait à la dislocation d'une Union qu'elle perçoit elle-même comme disparate, au moins sur ses confins; pour le Pakistan, la certitude qu'il ne saurait, sauf à mettre en péril ses fragiles fondations, renoncer à être le havre des musulmans du sous-continent qui en appellent à lui.

L'Inde estime pouvoir, malgré le sang versé ou grâce à lui, redonner la parole aux Cachemiris à l'occasion d'élections locales dont elle parle depuis plusieurs années et quelle envisage, cette fois, pour l'été. Nul doute, pourtant, que les récents événements rendent une telle issue aléatoire, pour une population dont le sentiment de former une nation à part a été, comme d'habitude, renforcé par les épreuves.

L'adieu à un gaulliste

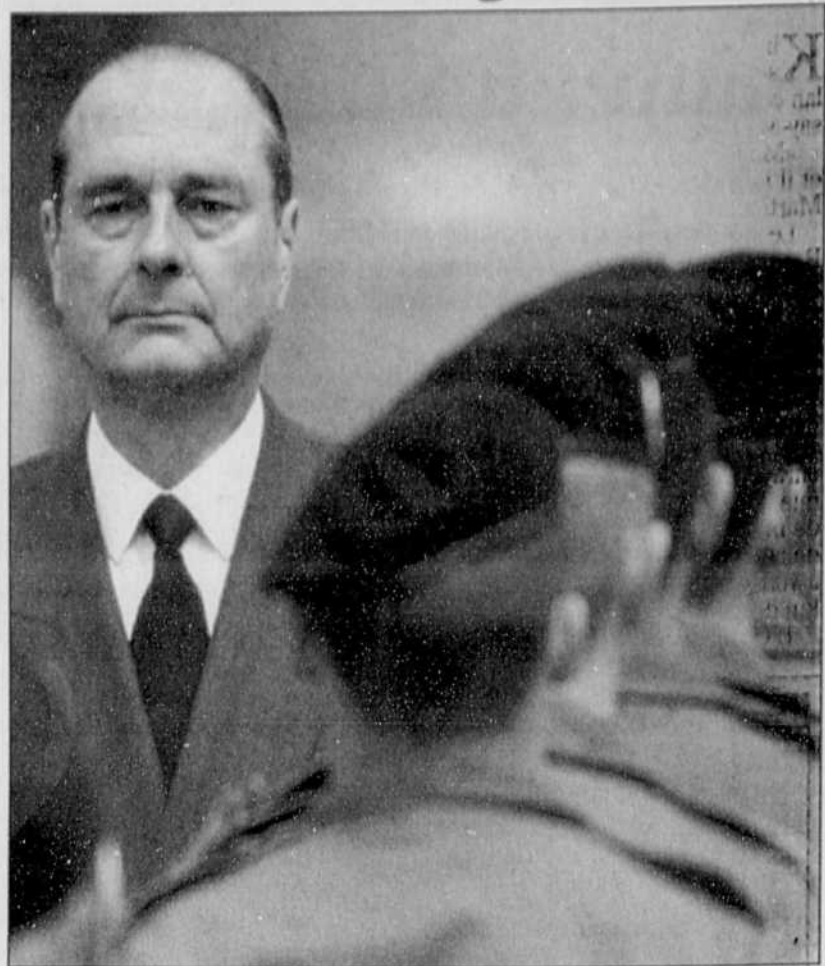


PHOTO AP

LE PRÉSIDENT ÉLU Jacques Chirac assistait hier aux Invalides à la cérémonie en l'honneur de feu le député gaulliste Robert-André Vivien. Il prendra officiellement ses fonctions mercredi prochain au palais présidentiel de l'Élysée. Pour sa part, après 14 ans de pouvoir, le président François Mitterrand et son épouse, Danielle, ont fait leurs adieux hier au personnel de l'Élysée, le président sortant confiant qu'il n'éprouvait «ni nostalgie, ni mélancolie» à l'heure du départ. Dans une brève allocution, il a remercié les quelque 600 personnes présentes pour le travail accompli. Le chef de l'État et son épouse Danielle ont ensuite passé près d'une heure dans la salle des fêtes du palais, s'entretenant avec les uns et les autres, serrant de nombreuses mains et acceptant de poser pour les photographes amateurs.

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE

GARANTIT
LES DEUX PAIRES.

Lunetterie New Look,

convaincue de la qualité de
ses produits, n'hésite pas à les
garantir. Procurez-vous, dans
toutes nos succursales, ce cahier
qui contient toute l'information
nécessaire à l'achat de lunettes et,
surtout, la garantie de

Lunetterie New Look.

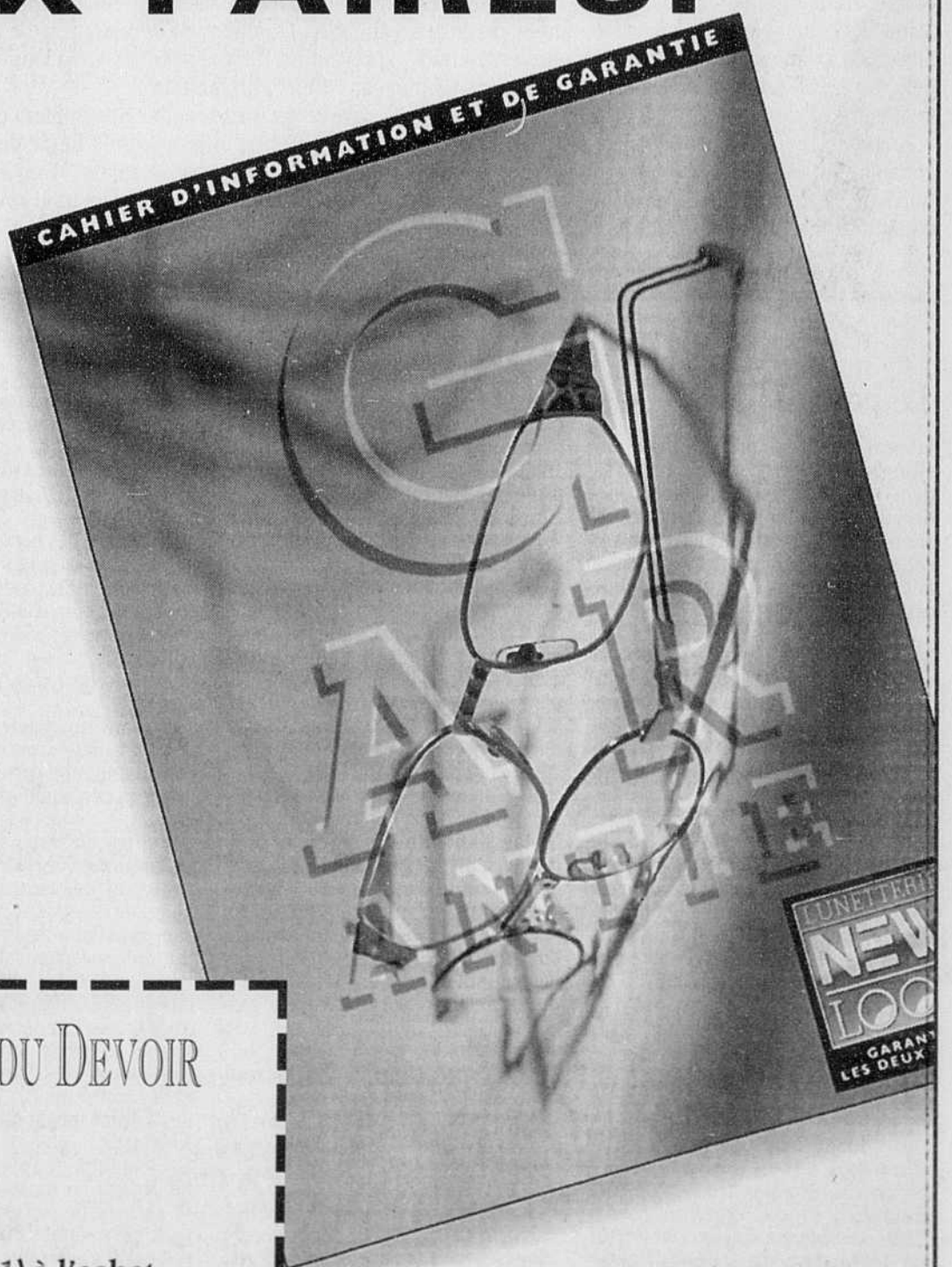
Examens de la vue sur place
par des optométristes.

OFFRE EXCLUSIVE AUX LECTEURS DU DEVOIR

20 \$

de rabais (en plus de l'avantage du 2 pour 1) à l'achat
d'une paire de lunettes complète (verres et monture),
à l'une ou l'autre des 35 succursales de Lunetterie New Look.

Cette offre est valide jusqu'au 30 juin 1995; elle n'est pas monnayable et ne peut s'ajouter
à tout autre escompte ou promotion à l'exception du 2 pour 1. Un coupon par achat.



DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES
(VERRES ET MONTURES)
POUR LE PRIX D'UNE.

É D I T O R I A L

Santé: un défi extraordinaire!

Jean-Robert Sansfaçon

Avec ses dernières propositions de réforme du réseau des soins de santé, la Régie régionale de Montréal-Centre s'engage sur une autoroute où tous les partenaires doivent penser vite, collaborer efficacement et surtout, ne jamais oublier la destination du voyage: améliorer le système.

Depuis la Révolution tranquille, rares sont les défis d'une telle envergure à avoir été relevés par des employés de l'État. Comme c'est souvent le cas, il aura fallu une crise pour qu'on commence à s'attaquer à quelques-uns des problèmes de notre réseau de la santé.

Personne ne niera que la situation financière difficile que nous devons traverser soit à l'origine de cette détermination. Mais se limiter à cette évidence constitue une erreur d'interprétation. Il y a longtemps qu'on se plaint des faibles du système de santé. Qu'on pense à l'engorgement des salles d'urgence, aux patients qui dorment dans les corridors parce que trop de lits de courte durée sont occupés par des malades chroniques, faute de places ailleurs; qu'on pense aussi à la multiplication des chirurgies d'un jour mais sans le soutien à domicile qui devait l'accompagner; qu'on pense encore à l'insuffisance de ressources de première ligne qui empêchent les CLSC de jouer leur rôle. Autant de problèmes que les milliards additionnels injectés dans la santé depuis 20 ans n'ont jamais permis de résoudre.

Placé devant l'obligation de comprimer les dépenses davantage à chaque année, la Régie régionale de Montréal-Centre, forte des pouvoirs plus larges que lui a confiés l'Assemblée nationale sous le précédent gouvernement, veut proposer des réformes et tente de trouver le consensus nécessaire pour passer à l'action. Elle le fait avec une énergie, une transparence et une détermination surprenantes. À tel point qu'on se demande: mais qui sont ces gens, ce jeune président Marcel Villeneuve, pour ne nommer que lui, qui osent ainsi proposer la fermeture de neuf hôpitaux en vendant l'idée d'une amélioration des soins? Sont-ils tombés sur la tête et puis, ont-ils l'autorité politique, les appuis politiques indispensables à la réussite de leur mission?

Osons le croire car, malgré le fait qu'elle bouscule beaucoup de monde, la réforme est nécessaire. Mais il faudrait être naïf pour nier qu'en cette année référendaire, le gouvernement du Parti québécois ne soit pas tenté de laisser quelques volontaires monter au front en se réservant la possibilité de faire marche arrière à la moindre gaffe de ces valeureux miliciens. Qu'attend notre premier ministre pour dire tout haut qu'il appuie la démarche de la Régie montréalaise?

Par delà l'aspect spectaculaire des bouleversements suscités par la fermeture éventuelle de vénérables institutions et la charge d'émotion qui l'accompagne, le plus important dans la réforme tient d'abord aux améliorations proposées. Au lieu de couper dans chaque établissement, on va plutôt en fermer certains pour consolider les autres, créer des places en centres de longue durée, gonfler les budgets des CLSC et doubler les sommes allouées pour le maintien à domicile.

Entre le premier projet qui a fait l'objet d'une consultation populaire, il y a un mois, et les propositions de cette semaine qui feront aussi l'objet de consultations, les améliorations sont significatives.

La Régie a su tenir compte des critiques, notamment en ce qui touche au calendrier qui s'étendra sur cinq ans au lieu de trois et au maintien d'un plus grand nombre de lits que prévu pour la réadaptation. On a aussi voulu rassurer ceux qui craignaient qu'on ferme des lits avant d'avoir mis sur pied les services à domicile, ou encore que l'on renvoie à la maison des patients dont l'état de santé exige plusieurs jours d'hospitalisation. Par rapport à sa première proposition, la Régie augmente sensiblement les sommes consacrées aux soins à domicile et se propose aussi d'emprunter pour investir immédiatement dans leur développement, avant même la fermeture d'un seul lit.

Malgré la fermeture de 1600 lits d'ici cinq ans, dont 1200 de courte durée, Montréal présentera encore un ratio de 275 lits par 100 000 habitants, soit 25 de plus que la récente norme ministérielle, 35 de plus qu'en Alberta et même cinq de plus qu'en Ontario et en Colombie-Britannique.

D'ailleurs, on aurait tort de penser qu'avec le virage ambulatoire, tout le monde sera renvoyé chez lui le jour même d'une intervention. À l'heure actuelle,

les chirurgies d'un jour sont pratiquées dans seulement 35 % des cas. Après la réforme, ce pourcentage devrait passer tout au plus à 41 % des cas. Puis, on veut aussi ramener de 8,6 à 6,8 jours la moyenne du temps passé à l'hôpital, ce qui, avec le déplacement des malades chroniques vers des établissements spécialisés, devrait permettre de réduire à la fois l'engorgement des urgences, la longueur des listes d'attente en chirurgie et la croissance des coûts du système.

La réforme s'intéresse aussi aux services de première ligne disponibles dans chaque région de l'île, de même qu'aux liens à établir entre les cliniques privées, les CLSC et les hôpitaux. Voilà un autre objectif ambitieux: celui de faire du patient le centre de la réforme. D'autres ont déjà parlé de cela, personne ne l'a jamais réalisé. Et pour le moment, avouons qu'il s'agit toujours d'un objectif sur papier. On imagine mal que tout ce beau monde, du médecin spécialiste à l'infirmière du CLSC, modifiera sa pratique de façon à s'assurer que la main droite sache ce que fait la main gauche. Une réflexion qui nous conduit à nous demander si la réforme proposée pour Montréal suffira à transformer le cœur de la bête. Ne faudra-t-il pas que Québec impose, à l'étendue de la province, une transformation radicale du système de gestion de la santé qui rendrait le corps médical et les institutions publiques encore plus responsables de la gestion des soins et du suivi pour chaque individu, toute sa vie durant? Car, tout audacieuse qu'elle paraisse à cause de la fermeture d'établissements connus, la réforme proposée par la Régie de Montréal risque de passer à côté de la nécessité de ce suivi individualisé du début à la fin de la maladie, incluant l'application de mesures d'éducation et de prévention. Le magasinage vivra longtemps, malgré son coût et son inefficacité.

Parce qu'il va toucher des milliers de travailleurs et de patients, le projet de la Régie doit être scruté dans ses moindres coutures. Mais il mérite aussi d'être soutenu et ce, au plus haut niveau des pouvoirs publics.

L E T T R E S

Le pouvoir des riches

Le scandale de la prime à la démission de 240 000 \$ versée au président-directeur général d'Hydro-Québec, démontre bien que les compressions budgétaires devant servir à la réduction du déficit ne servent en fait qu'à maintenir les privilèges de ceux qui ont le pouvoir.

Le scandale des millionnaires du hockey que les gouvernements sont prêts à aider, mais qui refusent cette aide pour faire plus de profits sous d'autres cieux le démontre encore plus.

Et le scandale des abris fiscaux accordés aux riches le démontre plus et encore plus, car l'abolition des abris fiscaux permettrait de réduire le déficit à zéro en quelques années.

Si la société québécoise veut que ses citoyens soient emballés de travailler et de payer des impôts, elle devra faire la guerre aux riches plutôt que la guerre aux pauvres.

Gilles Grenier
Grand-Mère, 6 mai 1995

Hommage à Pierre Ayot

Parmi les œuvres accrochées aux murs du Conseil des arts et des lettres à Montréal se trouve une sérigraphie de Pierre Ayot intitulée *De l'impressionnisme à l'illusion*. Prêtée par le Musée du Québec, cette œuvre datée de 1986 représente des rayons de bibliothèque bourrés de livres. Débordant de l'encadrement, quelques volumes délinquants côtoient deux chandeliers pleurant la cire de leur bougie sur des ouvrages dont les titres révèlent les préoccupations d'un être passionné d'art et d'architecture.

Tel devait être Pierre Ayot dont l'œuvre s'est interrompue prématurément le 2 mai dernier.

Le milieu des arts visuels québécois a alors perdu l'un de ses plus importants créateurs. Pierre Ayot le graveur, le professeur et l'initiateur de projets aura participé de façon exceptionnelle à l'expansion de l'art contemporain au Québec.

En fondant il y a 30 ans Graff, Centre de conception graphique, il aura permis aux graveurs d'accéder à des installations et à des équipements spécialisés. Mais il aura aussi, par sa présence attentive et son enseignement dynamique, encouragé une relève qui lui est redevable d'un dévouement hors pair.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec rend hommage à l'artiste. La qualité de son œuvre et l'importance de sa contribution au développement de l'estampe au Québec nous rappelleront l'intelligence de l'homme, sa vivacité et son sens de l'humour, mais sa disparition nous laisse tous un peu orphelins face à un espace qui restait encore à graver.

Guy Morin
Président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec
Les membres du conseil d'administration et le personnel Québec, 8 mai 1995

L'intégrité du MBA

Monsieur le ministre de la Culture, au moment où le Musée des beaux-arts de Montréal ouvre en grande pompe «Beauté mobile», une exposition de voitures de luxe dont le coût semble vouloir dépasser les 4 millions \$, nous apprenons que la direction, pour réaliser des économies d'environ 1,5 million, décidait d'éliminer des services complets et de sabrer 18 postes dont celui de conservateur de l'art contemporain.

Mis en parallèle, ces deux événements démontrent, en fait, que c'est l'intégrité du Musée et la responsabilité qui incombent à une telle institution au sein de notre société qu'on vient de sabrer.

Le Musée des beaux-arts ne prend même plus la peine de cacher son mépris pour l'art, pour les gens qui en font et pour ceux dont c'est le métier de le montrer de façon éclairée. Ultimement, c'est l'intelligence du public québécois qu'on insulte sans vergogne.

En tant qu'artistes du domaine des arts visuels, nous nous élevons contre une telle décision qui met en doute la crédibilité de notre profession.

En tant qu'enseignants, nous protestons avec véhémence contre l'attitude qui prévaut au Musée des beaux-arts, et qui contribue à l'érosion constante de structures institutionnelles responsables, stables et aptes à soutenir la réflexion et l'exercice du métier d'artiste auquel nous préparons une jeunesse avide de voir et de savoir, une jeunesse dont l'ingéniosité, le talent, les ressources et l'énergie créatrice sont rendus caducs avant même qu'ils ne viennent à maturité.

C'est bien de l'avenir du Québec qu'il s'agit ici, monsieur le ministre, de l'avenir de son art et de sa culture. C'est pourquoi nous vous demandons d'accorder une attention toute particulière à l'objet de notre inquiétude profonde.

Jean-Yves Leblanc
Directeur
Département d'arts plastiques pour l'exécutif sortant
Michel Goulet
Directeur
Département d'arts plastiques pour l'exécutif entrant
Montréal, 25 avril 1995

C'EST CHAUD...



Un budget éminemment politique

Dès 17h20, soit à peine 80 minutes après le dépôt du budget du Québec, nous avions déjà entendu la célèbre phrase «C'est un budget éminemment politique» que vient de nous présenter le ministre Campeau pas moins de 512 fois grâce à l'un ou l'autre des quelque 18 journalistes radiotélévisés couvrant l'événement. Cela fait, en moyenne, 28 fois par journaliste ou encore six fois la même phrase fatidique par minute.

C'est beaucoup, mais il faut ce qu'il faut. Nos journalistes savent que nous avons la tête dure et que nous comprenons rapidement si on nous explique longtemps, et souvent. Vers 19h, nous avions finalement décodé le message et à 21h, il ne se trouvait plus personne au Québec qui n'ait pas été informé qu'il s'agissait effectivement d'un budget éminemment politique. Oui, je sais, on ne doit jamais critiquer nos appareils médiatiques et encore moins nos journalistes qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens du bord. Je le fais seulement parce que j'ai leurs intérêts à cœur. Quelqu'un doit en effet les prévenir qu'un jour il se trouvera un gouvernement, plus futé ou plus paresseux que ses prédécesseurs, pour simplement leur balancer le livre du budget dans les pattes sans autre forme d'explication.

En matière de répétition, la palme revient à ceux de la SRC-CBC. En effet, peu importe où se portait votre regard (ou votre oreille) mardi soir, à RDI ou à Newsworld, à la télé française ou anglaise, au AM ou au FM, il se trouvait toujours un journaliste radiotélévisé pour y aller de son observation quant à la nature éminemment politique du budget.

À la 17^e fois, je me suis rappelé cette phrase concernant l'Empire britannique sur lequel le soleil ne se couchait jamais. Pour l'Empire radio-canadien, vous pouvez être assuré qu'entre 17h et 17h05 mardi soir dernier (une demi-heure plus tard dans les Maritimes), il se trouvait toujours un valeureux journaliste pour y aller de la phrase fatidique. Cette unité de pensée est réconfortante, mais il faudra bien un jour se demander si on a encore les moyens de se payer cette multitude de voix toutes parfaitement identiques.



DANIEL LATOUCHE

Heureusement qu'il y avait Télémedia et on commence à comprendre pourquoi cette chaîne dépasse maintenant ses concurrents du public au chapitre de l'information. J'y ai découvert un analyste — un certain M. Cyrenne si je me souviens bien — qui semblait savoir de quoi il parlait. Chose certaine, il avait compris que l'essentiel du budget résidait dans l'engagement du ministre à maintenir le cap sur l'élimination du déficit et non pas dans les sparagies inévitables que font tous les ministres des Finances pour dorer leur pilule.

On l'a revu le lendemain soir sur une autre chaîne nous expliquant que le ministre Campeau était en fait un petit malin puisque c'est 1 milliard \$, et non 500 millions \$ comme il l'avait laissé entendre la veille, qu'il pourrait éventuellement puiser dans nos poches à la suite d'une augmentation d'un point dans la TVQ. À ma connaissance, c'est le seul analyste à avoir suggéré cette hypothèse. Elle n'est pas sans importance pour la suite des événements car elle révèle que même si un ralentissement économique devait survenir, le gouvernement n'a pas l'intention de laisser augmenter son déficit.

Quiconque est le moins familier avec la sociologie budgétaire — oui, cela existe — sait que l'élément essentiel du contrôle du déficit est le degré de précision avec lequel les responsables anticipent les déficits futurs et précisent à l'avance les moyens qu'ils entendent mettre en œuvre pour arriver à combler ces nouveaux trous. C'est ce que n'a pas voulu faire le ministre fédéral des Finances et c'est pour cette raison que les agences de crédit lui ont fait subir une décade. C'est facile à comprendre. Dès qu'un ministre des Finances annonce que

des mesures supplémentaires seront nécessaires pour compenser un manque à gagner anticipé, il est cuit. Il ne peut plus revenir en arrière car les marchés financiers tiennent pour acquis qu'une telle mesure interviendra. Il doit passer aux actes.

Or, le ministre Campeau n'a pas craint de mettre les points sur les «i» et même de se peindre dans le coin concernant la façon dont il compte s'y prendre pour réduire le déficit au cours des deux prochaines années. On peut aimer ou ne pas aimer la façon dont il s'y est pris pour nous l'annoncer, mais l'effet sera le même. À moins d'une augmentation considérable de ses revenus en provenance de la taxe des impôts envoyés à Ottawa, le Québec doit s'attendre à une augmentation de son déficit de quelque 2,3 milliards \$ au cours des deux prochaines années, une augmentation entièrement due aux coupures dans les paiements de transfert en provenance du gouvernement fédéral. C'est simple et c'est mathématique.

Ce pelletage en provenance d'Ottawa va annuler entièrement les progrès réalisés par Québec au chapitre de la lutte au déficit. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que la chose se produit. Ainsi, dans le document *Vivre selon nos moyens* publié en 1993 par Daniel Johnson alors qu'il était encore président du Conseil du Trésor, nous apprenions que le Québec aurait à peu près éliminé son déficit, et ce dès 1990, si Ottawa n'avait pas unilatéralement réduit ses transferts. Et ce n'est pas fini. On peut déjà estimer qu'en 1999-2000, c'est un autre 1,1 milliard \$ de compressions qu'Ottawa devra imposer à Québec.

Evidemment, de ces choses-là, on n'a pas parlé mardi soir dernier. La situation financière du Canada est en fait beaucoup plus sérieuse que nous l'avons laissée croire le ministre Campeau. Au lieu de l'excommunier pour avoir laissé entendre que la souveraineté est notre seule porte de sortie, il aurait peut-être été préférable de lui demander ce qu'il compte faire de la marge de manœuvre supplémentaire que lui procurerait une assiette fiscale unifiée.

Ce sera pour une autre fois. En attendant, contentons-nous de savoir que ce fut un budget hautement politique.

À P R O P O S

...de Laval (2)

Laval n'apparaît plus comme une simple zone de débordement pour l'île de Montréal. Elle s'est affranchie du titre de ville-dortoir. Les forces et les atouts de Laval sont suffisamment importants pour susciter un développement endogène qui ne dépend plus uniquement du déplacement des activités économiques. Laval est devenue un pôle économique créateur de nouvelles richesses et son rôle économique est accentué par les liens qu'elle entretient avec la couronne nord. Plus d'un million d'individus vivent dans les régions de Laval, des Laurentides

et de Lanaudière et près de 700 000 d'entre eux habitent Laval et les MRC immédiatement de l'autre côté de la rivière des Mille-Îles.

Selon les prévisions démographiques du Bureau de la statistique du Québec, seules les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière ainsi que de la Montérégie et de l'Outaouais connaîtront une croissance de leur population au cours des prochaines décennies.

Le marché du travail, ministère de l'Emploi, avril 1995.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Un Québec pas assez fou de ses enfants

Pour une véritable politique de la petite enfance

COLETTE LANTHIER

Docteure en psychobiologie génétique et comparative, secrétaire exécutive de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP-Canada), membre de la Ligue de l'Action nationale

Au Québec, depuis plusieurs années, les gouvernements se sont peu préoccupés du bien-être des enfants. L'augmentation du nombre d'enfants pauvres, la pénurie de plus en plus évidente de services de garde abordables et la stagnation des services d'éducation préscolaire en témoignent. L'absence d'une véritable politique de la famille, qui déborde le simple énoncé de principes et qui définit une véritable politique de la

petite enfance qui soit réaliste et surtout courageuse, risque, à long terme, d'handicaper notre avenir collectif.

Depuis les années 70, il y a eu plusieurs tentatives pour doter le Québec d'une politique de la petite enfance. Malheureusement, elles ont toutes avorté les unes après les autres. Encore l'année dernière, l'ex-premier ministre Johnson annonçait la publication d'une politique de la petite enfance qui n'a jamais vu le jour.

Pour qu'une politique prenne forme, il faut la présence de deux éléments essentiels: une volonté politique bien réelle et déterminée, basée sur la conviction profonde qu'il nous faut accorder une importance majeure à la petite enfance et deuxièmement, un consensus social non seulement sur la nécessité d'une politique de la petite enfance, mais également sur la nature même du jeune enfant et de ses besoins.

Même si le Québec a été l'un des premiers au Canada à développer les maternelles cinq ans, il est resté sur son élan. Depuis 1970, il n'y a eu que très peu de développement dans les services de garde à l'enfance. Au cours des deux dernières décennies, les services de garde ont recueilli certains investissements collectifs relativement importants, quoique encore nettement insuffisants.

Depuis quelques années, on a bien étendu l'accès des services d'éducation préscolaire aux enfants issus d'un milieu socioéconomiquement faible, aux enfants handicapés et aux enfants d'immigrants. Mais encore aujourd'hui, l'enfant «régulier» âgé de cinq ans fréquente toujours l'école maternelle seulement deux heures et demie par jour. Les parents des enfants plus jeunes doivent payer pour répondre aux besoins de socialisation de leur progéniture et les parents-travailleurs, dont les enfants fréquentent la maternelle, doivent jouer d'astuces et d'ingéniosité pour combler le manque à gagner d'une demi-journée de garde. L'État ne dispose que d'un nombre restreint de places en service de garde reconnu, qui répond à seulement 29 % environ des besoins de garde pour les petits âgés de moins de cinq ans. Au Québec, durant la dernière décennie, le gouvernement libéral a préféré remettre l'argent aux parents, sous forme d'allocation à la naissance et de crédits d'impôts, au lieu d'investir dans la dispensation des services éducatifs et des services de garde à l'enfance. Il a laissé aux familles le soin de se débrouiller avec les services privés,



PHOTO JACQUES GRENIER

«Même si le Québec a été l'un des premiers au Canada à développer les maternelles cinq ans, il est resté sur son élan. Depuis 1970, il y a eu peu de développement dans les services de garde à l'enfance.»

croisant, à tort, que les parents seraient ainsi mieux servis. La concurrence ne crée pas nécessairement la qualité. Comment un gouvernement responsable peut-il laisser ainsi les plus fragiles de notre société, à une période si cruciale de leur développement, à la merci du marché, sans aucun contrôle de la qualité des services qui leur sont dispensés par le réseau «non reconnu»?

La conception que l'on se fait de l'enfant et de ses besoins essentiels joue également un rôle important dans l'évolution des services à la petite enfance au Québec. Beaucoup de parents, de grands-parents, d'éducateurs et d'éducatrices considèrent l'enfant comme un être vulnérable qu'il nous faut protéger et dont le développement ne peut être assuré que par la mère ou un substitut de qualité.

Dans ce contexte, une majorité d'adultes au Québec croient qu'il faut procurer à l'enfant un environnement sécuritaire, chaleureux, pas trop structuré, afin qu'il puisse s'épanouir sans trop de contraintes. Selon cette conception, l'enfant est dépendant de son entourage. L'environnement qui lui convient le mieux est un milieu plein d'affection et de jeu. Pour les tenants de cette conception, il ne faut surtout pas encadrer trop tôt l'enfant dans des activités dirigées, structurées. «Il ira bien assez longtemps à l'école!», les entendent-on souvent dire. La conception québécoise du jeune enfant, héritée de nos ancêtres et conservée jusqu'à ce jour, prône des services à la petite enfance qui se rapprochent le

plus possible de la situation familiale de la mère à la maison: des ratios très bas, un service de garde individualisé. Cette conception, à notre avis, va à l'encontre même du développement de services de garde, de maternelles plein temps ou de pouponnières.

Un autre élément important, lié à notre conception de l'enfant, provient de notre résistance tacite et inacceptable d'accorder à la petite enfance l'importance qui lui revient au sein de notre société. Même si le leitmotiv «Tout se joue avant six ans» se retrouve facilement sur les lèvres, nous avons beaucoup trop tardé, à ce jour, à le traduire en gestes concrets et en politique ferme. Quelle est la vraie nature de l'enfant? Est-il cet être fragile qu'il nous faut protéger? Comment convaincre que le jeune bébé est un être fort, capable d'aller chercher dans son environnement les éléments dont il a besoin pour croître, mais qu'il a également besoin d'être protégé? Le dilemme est présent partout, à tous les niveaux.

Comme le démontrent des études relativement récentes, le bébé, dès sa naissance et même dans le sein de sa mère, est un être essentiellement actif, qui perçoit des sons, des odeurs, des rythmes. Il discrimine l'entourage familial du non familial. Le jeune enfant est avant tout un être plein de potentiel, prêt à profiter d'une socialisation précoce et de stimulations vives; un être fort, actif, capable de s'adapter et de grandir, en autant que nous lui procurions l'environnement dont il a besoin: la présence de sa

mère ou de son père dans les premières semaines et les premiers mois de sa vie, des services de garde de qualité et des services d'éducation préscolaire dans les années qui suivent. Le pronostic d'un développement harmonieux d'un enfant repose principalement sur la richesse et la qualité de la relation parent-enfant établie, notamment, au cours des premières années de vie.

L'enfant est un être en devenir, partenaire de son développement. Françoise Dolto aimait dire que le jeune enfant choisissait ses parents; René Zazzo et son maître Henri Wallon considèrent l'enfant comme partie intégrante et agissante dans la dynamique familiale et sociale. Il modifie et influence son environnement, tout comme il est influencé par celui-ci. Il faut, de toute urgence, reconnaître l'importance de l'enfant dans le devenir de toute la société. Il nous faut réclamer le développement de services de qualité pour répondre aux besoins de ces jeunes. Le piètre sort réservé présentement aux plus petits de la société doit faire l'objet de correctifs vigoureux. Le Québec doit retrouver sa foi profonde en l'importance de s'occuper adéquatement de ses enfants, et ce, dès la petite enfance. Il faut faire de la petite enfance une véritable priorité pour les années à venir afin d'améliorer substantiellement et rapidement les conditions de vie des jeunes Québécois et Québécoises et de leur famille et assurer ainsi la pérennité du peuple québécois.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La fusion en questions

Il faudrait un débat public, une consultation auprès des professionnels et des usagers

YVAN LAMONDE

Professeur d'histoire à l'Université McGill

GÉRARD BOUCHARD

Récipiendaire du prix Léon-Gérin et directeur de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations

Les journaux ont fait état du projet de fusion de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Québec à Montréal, projet inspiré par d'évidentes et compréhensibles raisons d'économie. Notre propos est simple: on ne prend pas de décisions sur les traces du passé et sur l'avenir comme on peut le faire pour le parc des véhicules du ministère des Transports. C'est une chose de recycler les camionnettes, de passer du pétrole au diesel et de fusionner le personnel des garages.

C'en est une autre de numériser des millions d'archives et de détruire les originaux de documents culturels ou juridiques, qui rendent précisément possible que cette bibliothèque et ces archives soient... «nationales». Rappelons que ces archives consistent essentiellement des droits acquis par la société qui décide de leur mode de conservation. Il est donc de la responsabilité des historiens d'interchanger leurs casquettes de professionnel et de citoyen et de tenter d'expliquer les enjeux patrimoniaux d'une initiative concernant les générations passées, présentes et à venir.

Il nous faut donc, nous, de la société civile, interpellier l'appareil gouvernemental et chercher à comprendre pourquoi cinq fonctionnaires — dont les conservateurs de la BNQ et des ANQ — doivent à l'intérieur d'un calendrier très serré prendre des décisions administratives dont les enjeux et les conséquences sont si considérables.

Comme citoyen et usager, il est souhaitable qu'à Montréal on puisse éventuellement consulter livres, revues et archives en un seul et même endroit: tout le monde y gagnerait. On sait que les projets de relocalisation, à Montréal, des Archives et de la Bibliothèque nationales entraînent depuis longtemps. On sait qu'il est aussi d'usage de miniaturiser les documents en les microfilmant ou en les microfilmant, à la fois pour mieux les préserver et pour réduire l'espace coûteux de conservation. Mais...

Un certain nombre de questions se posent. S'agit-il du seul cas de Montréal ou bien a-t-on aussi des intentions de défaire la régionalisation des ANQ?

Dans la perspective de nouvelles affectations de personnel, quelle garantie avons-nous que le professionnalisme n'y perdra pas au change et que bibliothécaires, archivistes, techniciens ne deviendront pas interchangeables?

Et quelle assurance avons-nous que ces savoirs très spécialisés seront maintenus? Il ne s'agit pas ici de corporatisme mais de qualité de services et de valeur documentaire constante.

On parle par ailleurs de numérisation des documents pour réduire l'espace d'entreposage et de conservation.

Doit-on comprendre qu'il s'agit de numérisation de documents d'archives, de séries imprimées (publications gouvernementales), peut-être de périodiques mais vraisemblablement pas les romans des *Demi-civilisés* de Jean-Charles Harvey ou la *Démarche du crabe* de Monique LaRue? On s'interroge donc sur les principes de sélection des documents à numériser tout comme sur les stratégies de conservation des documents une fois numérisés.

Va-t-on détruire systématiquement, élaguer par échantillonnage ou procéder autrement? Veut-on tout numériser?

Croit-on qu'on peut sans difficulté «lire optiquement» un acte notarié de 1688 et une lettre de Papi-neau?

Aura-t-on le temps dans quatre ou cinq mois de prendre connaissance et de profiter d'autres expériences nationales en ce sens, si elles existent?

Est-on certain de l'échelle des économies escomptées, quand on sait qu'il s'agit de déterminer, entre autres choses, le nombre astronomique de documents à numériser? Quelles leçons tire-t-on, d'ailleurs, du projet de numérisation de l'état civil?

Ces questions élémentaires, pour l'instant sans réponse claire, montrent l'enjeu d'une décision qui ne doit pas être prise à la hâte dans telle officine gouvernementale.

On n'a pas besoin ici de Commission royale ou républicaine, de consultation régionale ou nationale; tout juste d'un débat public, d'une consultation auprès des professionnels et des usagers. Tout juste prendre le pouls de la société civile.

Entente Canada-Union européenne sur les pêches

Obligation morale et légale

Les interventions canadiennes sont une mesure transitoire en attendant une Convention des Nations unies

WILLIAM A. ROWAT

Pêches et Océans Canada

En réponse à l'article de Pol Chantaine paru le 25 avril dernier au sujet de l'entente Canada-Union européenne (UE) sur les pêches... Tant les faits présentés que l'incidence supposée des actions du Canada sur notre réputation sont erronés.

En ce qui concerne les faits, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) a alloué la plus grande partie de la ressource en flétan noir au Canada en 1995 parce que les pêcheurs canadiens en dépendent depuis plus d'une décennie. Par contre, l'Espagne et le Portugal ne pêchent cette espèce que depuis quatre ans, soit depuis que leurs flottilles ont pratiquement anéanti les stocks chevauchants de morue et de plies. La décision a été prise par l'OPANO sur la base de données scientifiques. De plus, le Canada est en mesure de récolter la totalité de son quota de flétan noir.

En accordant à l'Union européenne quelque 5000 tonnes de flétan noir en 1995, le Canada n'a pas cédé la moitié de son quota. Le quota que lui avait alloué l'OPANO en février 1995 était de 16 300 tonnes, tandis que le quota actuel est de 10 000 tonnes.

La raison pour laquelle nous avons fait cette concession est simple: nous voulions faire accepter un régime d'application des règlements qui protégera les stocks chevauchants menacés de morue, de plies et de flétan noir. La surpêche prolongée de ces stocks par les flottilles ibériques en menaçait la survie même. Ce sont là des ressources qui, à la fin des années 80 encore, alimentaient une pêche légitime de 350 000 tonnes de poisson. Leur rétablissement est essentiel à l'équilibre de l'écosystème et à la survie économique de centaines de villages côtiers du Canada atlantique, en particulier à Terre-Neuve.

M. Chantaine spéculait sur l'existence d'une «entente de coulisse», selon laquelle la partie non capturée du quota canadien serait transférée aux Espagnols. Je tiens à assurer les lecteurs qu'il n'existe aucune entente de ce genre.

L'Europe a obtenu l'abrogation d'un règlement qui visait l'Espagne et le Portugal. Elle n'a pas obtenu l'abrogation de la Loi sur la protection des pêches côtières ni de son amendement de 1994 visant certains bateaux étrangers pêchant sur les stocks de poisson chevauchants en contravention de certaines mesures de conservation et de gestion.

Le nouveau régime d'application des règlements sera-t-il efficace? Oui, s'il est appliqué de bonne foi. Mais ce qui est plus important encore est que, pour la première fois, des observateurs

expérimentés et impartiaux seront affectés à la surveillance des prises à bord de tous les bateaux de pêche. Contrairement à ce que dit M. Chantaine, ces observateurs signaleront les infractions éventuelles aux règlements de conservation de l'OPANO à un bateau d'inspection de l'OPANO et au secrétaire exécutif de ce même organisme. M. Chantaine se trompe lorsqu'il affirme que ces infractions ne seront signalées qu'à l'UE. Le Canada a réussi à obtenir une entente ferme. En plus du régime d'observation, en cas d'infraction majeure notée par un inspecteur, le bateau en question pourra être enjoint de retourner au port pour que des inspecteurs de l'OPANO provenant de tierces parties contractantes indépendantes procèdent à une inspection approfondie. En outre, un système de surveillance amélioré, à télédétection par satellite, sera mis en œuvre.

Par ailleurs, une taille minimale de prises de flétan noir sera établie par l'OPANO afin de protéger la ressource, et il y aura uniformisation du maillage de tous les filets conformément à la norme de 130 mm de l'OPANO.

L'article en question donne à penser que le Canada a enfreint le droit international. À la lumière des circonstances, les actions du Canada étaient entièrement justifiées, notamment en vertu de la doctrine de la nécessité. Par contre, la non-observation des règles de conservation par les bateaux espagnols ainsi que l'absence de contrôle de l'Espagne ou de l'UE sont contraires au droit international.

Les actions du Canada constituent une mesure transitoire, prise en attendant qu'une Convention des Nations unies sur la pêche en haute mer établisse un régime complet plus efficace en matière de mise en application des contrôles des pêches en haute mer.

En dernier lieu, M. Chantaine affirme que la réputation du Canada est maintenant ternie. De fait, elle s'en est trouvée rehaussée car l'opinion publique étrangère nous a concrètement manifesté son appui face à l'initiative canadienne. Plusieurs pays membres de l'UE ont puissamment fait état de leur sympathie à notre cause et ont soutenu nos objectifs de conservation. La collectivité internationale a compris que le Canada n'avait pas d'autre choix que de prendre des mesures extraordinaires face à une situation d'urgence, afin de réaliser un objectif légitime de conservation — protéger de l'extinction une ressource alimentaire appartenant à l'humanité entière.

On se demande pourquoi M. Chantaine ne peut comprendre les obligations morale et légale qui sous-tendent les actions du Canada, alors que d'autres intervenants de tous les coins du monde y parviennent.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chantier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillegon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoit Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Berubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Pettit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, publicitaires et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riedl, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean Lemay (directeur adjoint, production et information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rivières, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hurdon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PANIQUE

Une seule question était sur toutes les lèvres:
pourquoi nous?

SUITE DE LA PAGE 1

À peu près partout dans les neuf établissements menacés de fermeture par le plan de la Régie de la Santé de Montréal, on a vécu hier la même frénésie.

À l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, que la Régie prévoit fermer en février 1996, des familles ont appelé pour savoir si elles devaient reprendre à la maison leurs parents âgés, hébergés dans cet hôpital.

«C'est l'inquiétude la plus totale dans les familles. Des gens nous appellent pour savoir où sera relocalisé leur médecin ou leur dossier médical», a dit François Savard, directeur général de cet hôpital. Une réceptionniste a dû être appelée en renfort pour répondre au flot d'appels venant de gens inquiets de savoir si leurs rendez-vous étaient annulés, ou si leurs interventions chirurgicales étaient maintenues. «Tout ce qu'on peut leur dire, c'est que les services continuent à être donnés et que cette décision n'est pas finale», de dire M. Savard.

À l'hôpital général de Lachine, Claire Beauregard, une employée de la direction, a indiqué que des gens pleuraient au téléphone et demandaient où ils pouvaient remplir des pétitions pour dénoncer cette fermeture.

À l'hôpital de réadaptation Villa Medica, le directeur général, Michel Duchesne, était indigné. «Les gens veulent se battre contre la fermeture. Il n'y a pas de raison que nous soyons dans la liste [des hôpitaux fermés] en raison de notre vocation», a-t-il dénoncé.

À l'hôpital Reine-Elizabeth, on a reçu des centaines d'appels de patients et de parents inquiets du sort de leurs proches, mais aussi des témoignages d'appui. «On dépense toute notre énergie à rassurer les gens. Ils nous disent qu'ils sont nés, qu'ils ont eu leurs enfants ici et y ont vu mourir leurs proches. C'est le seul hôpital qu'ils connaissent», a commenté hier Paula Dembeck, directrice des soins infirmiers dans cet hôpital, situé à Notre-Dame-de-Grâce.

Partout, dans les 11 établissements touchés par des fermetures ou un changement de vocation, une seule question était sur toutes les lèvres: pourquoi nous?

Même Georges Maillet, président de la Conférence des hôpitaux de Montréal s'est dit étonné de ce choix et a assuré que son organisme ferait pression auprès de la Régie pour s'assurer que des ressources soient mises en place avant que des lits ou des services ne soient fermés. «Nous voulons avoir des explications sur les critères retenus pour fermer des établissements», a-t-il ajouté.

Infirmières et médecins inquiets

En plus des employés généraux, les infirmières ont fortement réagi hier à cette annonce en demandant au ministre de la Santé, Jean Rochon, un moratoire de deux mois sur toute mise à pied découlant de la fermeture, de fusion ou de regroupement d'hôpitaux. À Montréal seulement, au moins 1500 infirmières travaillent dans les 10 hôpitaux appelés à fermer, a indiqué hier Jennie Skene, présidente de la Fédération des infir-

mières et infirmiers du Québec (FIIQ).

«On demande au ministre de marquer un temps d'arrêt avant que des gens ne soient mis à la porte et qu'on trouve des moyens pour toucher le moins de gens possible. Il y a moyen de trouver des mécanismes de retraite, mais ça devra être négocié», a-t-elle dit.

Du côté des médecins, le doute persiste sur la capacité de la Régie régionale de la Santé de mettre en place toutes les ressources nécessaires pour traiter les gens avant la fermeture des hôpitaux.

«Le lien entre les médecins et les patients doit être maintenu. Ce qui nous inquiète, c'est que tout cela se fait beaucoup trop rapidement. Les CLSC ne pourront absorber toute cette clientèle à la fois», a fait valoir hier le Dr Pierre Gauthier, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Le groupe de défense des droits de la minorité anglophone Alliance Québec a émis les mêmes craintes hier, inquiet que des institutions importantes pour la communauté de langue anglaise soient fermées sans plus d'explications. «Les personnes d'expression anglaise (...) veulent savoir pourquoi ce sont justement ces institutions qui vont être abolies», a soulevé Michael Hamelin, président d'Alliance Québec.

D'ailleurs, les représentants d'une de ces institutions de tradition anglophone, l'hôpital de réadaptation Catherine Booth, fondé par l'Armée du Salut, se sont dit «horifiés» par la décision de la Régie qui aura pour effet de renvoyer chez eux des gens âgés et fragiles, trop amoindris pour pouvoir être traités à domicile.

Pas un lit fermé avant de créer de nouveaux services

À ce titre, les représentants de la Régie régionale de la Santé ont rappelé hier qu'aucun lit ne serait fermé dans un hôpital, tant que des ressources n'auront pas été créées dans les CLSC ou ailleurs pour prendre la relève.

«Les soins à domicile et les lits de longue durée, tout ça va être mis en place avant la fermeture des hôpitaux», a insisté le président du conseil d'administration de la Régie, Conrad Sauvé.

Quant aux hôpitaux fermés, la Régie a indiqué hier qu'elle avait retenu des critères géographiques et divers critères d'évaluation pour cibler les établissements à fermer.

«On sait en partant que les petits hôpitaux sont moins utilisés que les grands, mais plusieurs autres critères ont joué, notamment le fait que plusieurs étaient à proximité d'autres hôpitaux donnant des services», a-t-il dit.

«Ce n'est pas parce qu'ils donnaient des mauvais services. Plusieurs s'acquittaient d'ailleurs très bien de leur tâche. Il ne faut surtout pas que les gens se sentent jugés sur la qualité de leur travail. Nous vivons un mouvement général», a insisté M. Villeneuve qui s'est très dit conscient du problème «social» créé par la fermeture d'hôpitaux intimement liés à la vie de leur quartier et de leur communauté.

TRANSFERT

SUITE DE LA PAGE 1

son de la mauvaise répartition des ressources. La création de places en hôpitaux de soins de longue durée jouera pour beaucoup dans le désengorgement des salles d'urgence, dont les lits sont occupés par des patients âgés.

Des hôpitaux moins performants?

Et pourquoi avoir choisi de fermer ces hôpitaux plutôt que d'autres?

Sur cela, la direction de la Régie ne s'étend pas trop. Par contre, un document produit par la Régie sur les cinq indicateurs utilisés pour évaluer les hôpitaux de Montréal démontre que les hôpitaux appelés à fermer détenaient de piètres évaluations par rapport aux autres hôpitaux.

Sur une échelle de cinq, le score total des établissements appelés à fermer ne dépasse pas la cote 1 ou 2, et affiche même zéro dans un cas. À titre de comparaison, de gros hôpitaux comme l'hôpital Notre-Dame ou le Royal Victoria obtiennent la cote 5, et la plupart des moyens et petits hôpitaux reçoivent la cote 3. Parmi les cinq critères retenus, on note le taux d'occupation des lits, le nombre d'admissions en soins de courte durée, la durée moyenne de séjour des patients, la capacité de prodiguer des soins ambulatoires et la chirurgie d'un jour.

«Il y a de ces hôpitaux dont le bloc opératoire fonctionne à 50 %», a indiqué une personne ayant travaillé de près à la réorganisation des services présentée par la Régie.

Par exemple, le taux d'occupation des lits dans certains des hôpitaux à fermer ne dépasse pas 61 %, ou même 43 % dans un cas. Certains hôpitaux n'ont pas réussi à diminuer leur temps de séjour. Par contre, certains affichent d'excellents résultats financiers et prodiguent des soins de première qualité.

Ces «hôpitaux démontrent des difficultés dans leur capacité respective de s'adapter à l'évolution des besoins», énonce laconiquement le document présenté par la Régie.

Compte tenu des faillites du système et de l'évolution de la médecine, la fermeture d'hôpitaux devenait inévitable, soutient la Régie. L'action aurait conduit à une récupération de certains soins de santé, notamment tout le secteur des soins à

domicile, par le secteur privé.

«Si on ne réorganise pas bien nos soins de santé, le virage à domicile va se faire de façon sauvage. Il y aura un glissement inévitable vers le secteur privé qui va venir pallier l'inefficacité de notre système. Ce sont les faillites dans notre système qui font que des laboratoires privés émergent à l'heure actuelle. Ils comblent une demande que nous ne comblons pas», a fait valoir Conrad Sauvé, président du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé, hier.

Par ailleurs, la relocalisation des milliers d'employés touchés par cette fermeture est loin d'être chose faite. Hier, M. Villeneuve a admis que Québec aura une grosse part à jouer en mettant en place des pièces nécessaires au puzzle.

Ainsi, il faudra imposer des conditions que pour les employés des hôpitaux puissent avoir une priorité d'embauche dans les CLSC et les services de soins à domicile.

Plus encore, pour mener son plan à terme, la Régie espère obtenir des syndicats qu'il y ait plus de mobilité dans le réseau et qu'on amalgame certaines classes d'emploi. Il faudra recycler des gens. Un employé de cafétéria pourra-t-il donner des soins à domicile?

«Ça va être très difficile. On le sait. On n'a pas de signaux de Québec (selon lesquels l'État s'engagerait à négocier ces conditions avec les syndicats). Jusqu'où les grandes centrales seront prêtes à aller, on l'ignore. Mais plusieurs vont subir des pressions pour accélérer la réintégration de leurs membres en acceptant de regrouper des titres d'emploi ou de reconnaître l'ancienneté inter-réseau», a soutenu M. Villeneuve hier.

La négociation ne s'arrêtera pas là, car il faudra aussi s'asseoir avec les médecins pour discuter du sort des cliniques médicales qui feront maintenant partie de réseaux intégrés de soins avec les CLSC et les hôpitaux, et seront astreintes à assurer certaines heures d'ouverture pour la population.

«Il existe des centaines de cliniques à Montréal, mais presque toutes fonctionnent en vase clos et de façon non coordonnée. On veut s'assurer que sur chaque territoire, il y ait des ententes pour offrir un service sept jours par semaine, 24 heures par jour. Il va falloir que les médecins collaborent à la première ligne», soutient M. Villeneuve.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

gent», a déclaré M. Massé, avant d'ajouter que M. Parizeau a certainement «va [cependant] considérer qu'il est de bonne guerre qu'on dise que nous aussi on pourrait le faire [percevoir à Ottawa l'impôt provincial sur le revenu] parce qu'on a déjà un système bien rodé».

«Ce qui est important, c'est qu'il est possible d'avoir un fédéralisme flexible et que nous sommes prêts à être tout à fait flexibles et à sauver au Québec 300 millions \$ en percevant l'impôt sur le revenu pour lui. Je suis heureux de voir que M. Parizeau pense dans la même veine mais, évidemment, il a une option contraire», a dit M. Massé.

Jeudi, le chef péquiste avait évoqué l'économie de ce montant pour justifier le principe d'une perception unique à Québec, comme on le fait déjà dans le cas de la TPS.

Dans le reste du Canada, le fédéral se charge de percevoir sans frais l'impôt provincial sur le revenu des particuliers et remet aux provinces leur dû. À cet égard, selon M. Massé, Ottawa dispose d'un «certain avantage» puisqu'il a démontré que son système fonctionnait bien, et «il faudrait qu'il [le Québec] prouve qu'il peut le faire efficacement». «Mais je pense qu'il n'y a pas de problème à considérer les diverses options», qui sont aux dires du ministre au nombre de trois si on inclut celle d'une perception conjointe par un hypothétique organisme fédéral-provincial.

Cela dit, M. Massé a dit croire que M. Parizeau avait fait cette offre informelle «à la blague», bien qu'il y ait là «quelque chose de très profond». «Je ne considère pas qu'il a dit cela avec beaucoup d'espoir que ce soit fait rapidement», a-t-il ajouté.

De son côté, la vice-première ministre Sheila Copps s'est montrée plus directe. Elle a rappelé que le premier ministre Jean Chrétien avait déjà proposé, en février dernier, de ramener la perception de l'impôt sur le revenu sur Ottawa, «et M. Parizeau ne nous a jamais donné de réponse».

«La logique de M. Parizeau nous échappe un petit peu. S'il veut éviter les dédoublements et réduire le fardeau des contribuables, considère-t-il qu'il est plus efficace et économique d'avoir un seul percepteur à travers le pays ou d'en avoir dix?», a-t-elle demandé.

CANNES Des échos de la génération X?

SUITE DE LA PAGE 1

mouture 1995 en avril dernier, le grand manitou de la sélection, Gilles Jacob, a déploré en conférence de presse avoir visionné un lot de mauvais films, ce qui ne laisse guère présager un millésime. «Quand on voit ces films au jour le jour, on craque», a-t-il soupiré après l'épreuve de s'en être tapé 409. Il en a pourtant retenu 24, avec plusieurs noms prestigieux au programme. Et des rumeurs extrêmement positives entourent *Underground*, survol de cinquante années d'histoire yougoslave et dernier-né d'Emir Kusturica, ce fils de Sarajevo à l'imagerie baroque et délirante, qui donna notamment au monde le surréaliste *Temps des gitans*.

L'ouverture du Festival devrait nous procurer quelques émotions fortes et faire planer dur l'ange du bizarre: Jeunet et Caro, ce duo dingue français qui livra un *Delicatessen* si gratiné, lance son premier film à gros budget (15 millions \$ US) à travers *La Cité des enfants perdus*, une histoire apocalyptique de futur égratigné, à l'heure où, sur une plate-forme pétrolière, un vieillard devient orphelin de ses rêves et essaie de les dérober à la reine des enfants.

Et comment ne pas attendre beaucoup de Jim Jarmush, le poète beatnik des temps modernes, lui qui arrive

en compétition avec *Dead Man*? Comment ne pas espérer mer et monde du dernier Theo Angelopoulos, le chanteur grec du *Pas suspendu de la cigogne*, limier de la mémoire collective hellénique, mettant ici en scène Harvey Keitel dans *Le Regard d'Ulysse*? Quant à John Boorman, le Britannique américanisé qui sait si bien jouer avec les mythes, on surveillera de près son *Rangoon*, apparemment très exotique, ayant pour cadre la cité sacrée de Thaïlande.

Le Chinois Zhang Yimou est l'un des favoris de Cannes et, l'an dernier, avec *Vivre*, un film plus commercial que ses précédents, il était allé chercher le grand prix du jury. On dirait que la vague le porte de plus en plus loin du film d'auteur. *Shanghai Triads*, une sorte de *Parain* chinois, dira l'affrontement au cours des années 30 de deux chefs de la mafia chinoise. Pour la dernière fois, semble-t-il, il donne la vedette à son actrice fétiche, la merveilleuse Gong Li, également son ex-compagne avec laquelle il vient de rompre. Quant à l'inégal et prolifique Portugais Miguel de Oliveira, il réunira dans *Le Couvent* un imposant trio d'acteurs: Catherine Deneuve, John Malkovich et Daniel Auteuil.

Voyons voir ce que nous réserve Ken Loach (le réalisateur de *Raining Stones*), aux œuvres si socialement engagées. Le Britannique signe son film le plus ambitieux:

Land and Freedom, une exploration de la guerre d'Espagne quand deux camps républicains s'affrontent, anarchistes contre communistes.

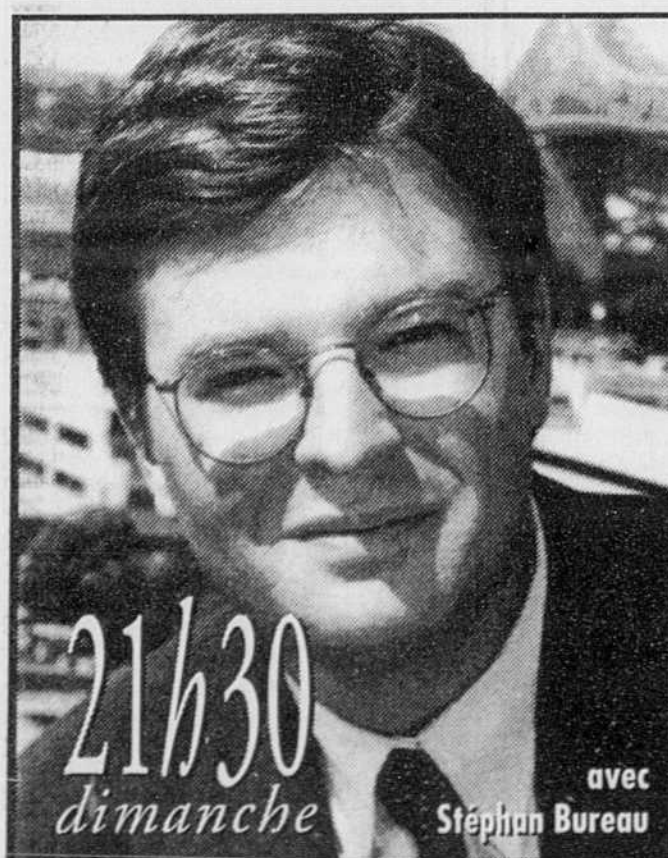
Thème de l'heure pour les films en compétition, à côté des œuvres en costumes et des sagas exotiques: la jeunesse et ses errances. On nous promet bien des *Eldorado* d'ailleurs, tel ce *Kids* de Larry Clark, 24 heures dans la vie de trois adolescents américains. Ou *N'oublie pas que tu vas mourir* du Français Xavier Beauvois, le sensible cinéaste de *Nord*, qui montre ici un jeune soldat apprenant sa séropositivité. Ou encore le dernier Mathieu Kassovitz (talent de la relève française si remarqué pour son premier long métrage, *Métisse*), lequel, à travers *La Haine*, interroge les jeunes allophones d'un HLM, aveuglés par leur dégoût du système.

Cela dit, plusieurs films à surveiller aboutiront hors compétition. Et les Québécois à Cannes ne manqueront pas de se ruer sur la première mondiale du *Confessionnal* de notre compatriote Robert Lepage qui ouvre la Quinzaine des réalisateurs et donne la vedette à Lothaire Bluteau, Kristin Scott-Thomas et Patrick Goyette. Retour au Québec de la grande noirceur, à l'heure où Hitchcock tourne *I Confess* et à celle où les «filles mères» confient leur honte à un prêtre derrière la grille qui tamise les péchés. Les critiques québécois iront voir également quel

accueil reçoit *Eldorado* à Cannes. Et puisque la génération X a la cote au Festival, gageons que les dérivés urbains de ces jeunes Montréalais éveilleront des échos en Europe.

Sortir de la compétition devient un vrai *must* cette année. D'autant plus quand c'est dans la catégorie «Un certain regard» que le dernier Wim Wenders, *Lisbon Story*, se terre (il avait auparavant les honneurs de la sélection officielle — présumons que l'ex-jeune lion du cinéma allemand, qui embrasse trop et étirent mal depuis *Jusqu'au bout du monde*, continuera à décevoir). Un certain regard — qui prend de plus en plus d'importance d'une édition à l'autre — projettera aussi *Tempo de Viaggio*, l'inédit de Andrej Tarkovskij, ainsi que le *Unstrung Heroes*, œuvre de l'actrice Diane Keaton, sans parler du *Two Nudes Bathing* de John Boorman (cinéaste également représenté en compétition). Par ailleurs, la semaine de la critique sera inaugurée par une œuvre canadienne, *Soul Survivor*, de Stephen Williams.

En bout de ligne, en cette année de centenaire du cinéma, il faudra plus que jamais se promener à travers les catégories, aller faire un tour à l'hommage à John Ford, puis mettre résolument le cap sur le futur en se penchant sur les trente courts métrages de la relève qui précéderont les projections.



L'ÉVÉNEMENT

BONSOIR JEAN-PIERRE...

Après neuf ans de loyaux services Jean-Pierre Coallier quitte l'émission Ad Lib. Personnage haut en couleur, il a su au fil des ans imposer un style d'animation unique et original très proche de celui qu'il emploie à la radio depuis presque quarante ans. Mais ce passage à l'écran nous aura également permis de découvrir un homme généreux et passionné, un amoureux de la langue française et du calembour. Un visionnaire aussi, car l'animateur, surnommé le père de la radio MF, caresse toujours le rêve d'ouvrir une station de musique classique. Stéphane Bureau s'entretient avec l'ineffable philosophe des ondes qu'est Jean-Pierre Coallier.

JEAN LA MENACE

Cette semaine, Jean Campeau déposait son premier budget. Un budget à l'allure préréférendaire, qui épargne les contribuables et qui identifie le gouvernement fédéral comme étant le grand responsable du marasme économique dont est victime le Québec. Budget rigoureux selon sa propre expression, Jean Campeau s'est même permis de menacer d'augmenter la taxe de vente si les Québécois votaient NON au référendum. Scénario qui en a fait sursauter plus d'un et qui laisse présager un budget 96 beaucoup plus corsé. À *L'événement*, le ministre des Finances, Jean Campeau.

PARTIRA, PARTIRA PAS ?

Les paris sont ouverts quand à l'avenir des Nordiques. Marcel Aubut étudie toujours l'offre du gouvernement Parizeau, ce qui en soit pourrait s'avérer positif. Le président de l'équipe ayant l'habitude de rejeter assez cavalièrement ce qui ne lui convient pas. Les prochains développements risquent de sceller le sort de l'équipe une fois pour toute. *L'événement* vous propose un reportage sur la saga politique des Nordiques.



en collaboration avec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION: (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559